
Labor dulce lenimen Horat.

M. 1,512.
3.
h. M. I, 298

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-846998-p0004-4

LE SIECLE DE LOUIS XIV

TOME TROISIEME.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-846998-p0007-2

LE SIECLE DE LOUIS XIV.

PAR

MR. DE VOLTAIRE.

TOME TROISIEME.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée d'un très grand nombre de Remarques,

PAR

MR. DE LA B***

Non ego illi detrahere aussim
Hærentem capiti multa cum laude coronam.

HORACE.

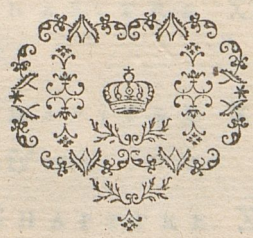

FRANCFORT,
Chez la Veuve KNOCH & J. G. ESLINGER.
M DCC LIII.

BIBLIOTHECA
PONICKAVIANA

TABLE
DES
CHAPITRES.
TOME TROISIEME.

CHAPITRE XXVII.

Gouvernement intérieur; Commerce, Police, Loix, Discipline militaire, Marine.

CHAPITRE XXVIII.

Finances.

CHAPITRE XXIX.

Sciences & arts.

CHAPITRE XXX.

Suite des arts.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXXI.

Affaires Ecclesiastiques : disputes mémorables.

CHAPITRE XXXII.

Du Calvinisme.

CHAPITRE XXXIII.

Du Jansénisme.

CHAPITRE XXXIV.

Du Quiétisme.

CHAPITRE XXXV.

Disputes sur les Cérémonies Chinoises.

CHAPITRE
VINGT - SEPTIEME.

Gouvernement interieur: Commerce: Police: Loix: Discipline Militaire: Marine, &c.

ON doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siécle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. *a*) La postérité leur doit une éternelle reconnoissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpasses.

a) Ces deux periodes ne sont point liées.

passés. *b*) Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son Roïaume, embellir sa Cour, & perfectionner les Arts.

NON seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses Ministres; mais tout homme connu pouvoit obtenir de lui une audience particuliére *c*), & tout citoïen avoit la liberté de lui présenter des requêtes & des projets. Les placets étoient reçus d'abord par un Maître des Requêtes, qui les rendoit apostillés: ils furent dans la suite renvoïés aux bureaux des Ministres. Les projets étoient examinés dans le Conseil, quand ils méritoient de l'être, & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les Ministres, en présence du Maître. Ainsi on voit entre le trône & la nation une correspondance qui subsista, malgré le pouvoir absolu. *d*)

LOUIS XIV. se forma & s'accoûtuma lui-même

b) Le stile de l'auteur est toujours décousu.

c) Qu'entendez-vous par un homme connu? Louis XIV. étoit très avare d'audiences particulieres.

d) Qui auroit prouvé que le pouvoir n'étoit pas absolu ou du moins qu'il n'étoit pas arbitraire.

même au travail; & ce travail étoit d'autant plus pénible, qu'il étoit nouveau pour lui, & que la séduction des plaisirs pouvoit aisément le distraire. Il écrivit les premiéres dépêches à ses Ambassadeurs. Les Lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main; & il n'y en eut aucune écrite en son nom, qu'il ne se fit lire. *e*)

A peine Colbert, après la chûte de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le Roi remit aux peuples tout ce qui étoit dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656, & surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq-cent-mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'Abbé de Choisi paroît, ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain, qu'elle fut diminuée par ces remises & augmentée par le bon ordre.

Les soins du Premier Président de Belliévre, aidés des libéralités de la Duchesse d'Aiguillon & de plusieurs citoïens, avoient établi l'Hôpital-Général. Le Roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du roïaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés; & peu-à

e) Ceci est plûtot l'idée d'un bon roi, qu'une idée de Louis XIV. à peine savoit-il écrire.

peu ils devinrent ce qu'ils ſont aujourd'hui ſous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on ſorte de Paris, on voïage à préſent environ quarante lieuës, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins conſtruits par les anciens Romains étoient plus durables, mais non pas plus ſpacieux & plus beaux.

LE génie de Colbert ſe tourna principalement vers le commerce, qui étoit foiblement cultivé, & dont les grands principes n'étoient pas connus. Les Anglois, & encor plus les Hollandois, faiſoient par leurs vaiſſeaux preſque tout le commerce de la France. Les Hollandois ſurtout chargeoient dans nos ports nos denrées, & les diſtribuoient dans l'Europe. Le Roi commença, dès 1664, à exempter ſes ſujets d'une impoſition nommée le Droit de Fret; que païoient tous les vaiſſeaux étrangers; & il donna aux François toutes les facilités de tranſporter eux-mêmes leurs marchandiſes à moins de frais. Alors le commerce maritime nâquit. Le Conſeil de Commerce, qui ſubſiſte aujourd'hui, fut établi; & le Roi y préſidoit tous les quinze jours.

LES Ports de Dunkerque & de Marſeille furent déclarés Francs; & bientôt cet avantage

tage attira le commerce du Levant à Marseille, & celui du Nord à Dunkerque.

ON forma une Compagnie des Indes Occidentales en 1664; & celle des Grandes Indes fut établie la même année. Avant ce tems, il falloit que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie Hollandoise. Les partisans de l'ancienne œconomie, timide, ignorante & resserrée, déclamérent envain contre un commerce, dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périroit pas, contre des effets qui se consomment. Ils ne faisoient pas réflexion, que ces marchandises des indes devenuës nécessaires auroient été païées plus chérement à l'étranger. Il est vrai, qu'on porte aux Indes Orientales, plus d'espéces qu'on n'en retire & que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espéces viennent du Pérou & du Mexique; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix; & il reste plus de cet argent en France, que les Indes Orientales n'en absorbent.

LE Roi donna plus de six-millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la Compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser. Les Reines, les Princes & toute la Cour fournirent deux-millions numéraires de ce tems-là. Les Cours Supérieures donnérent douze-cent-mille livres, les Financiers deux-millions, le Corps des Marchands six-cent-

cinquante-mille livres. Toute la nation secondoit son maître.

CETTE Compagnie a toûjours subsisté. Car encor que les Hollandois eussent pris Pontichéri en 1694, & que le commerce des Indes languît depuis ce tems, il a repris de nos jours une force nouvelle. Pontichéri est devenuë la rivale de Batavia; & cette Compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des secousses singuliéres, est devenuë une des plus grandes ressources du roïaume. Le Roi forma encor une Compagnie du Nord en 1669: il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressoient à ces établissemens *f*), à l'exemple du Monarque.

LA Compagnie des Indes Occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres: le Roi fournit le dixiéme de tous les fonds.

IL donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du roïaume, reçurent cinq livres pour

f) Mauvaise preuve de la noblesse du commerce. Un homme qui met son bien dans la compagnie des Indes n'est point marchand.

pour chaque tonneau que leur navire pouvoit contenir.

ON ne peut encor trop s'étonner, que l'Abbé de Choisi ait censuré ces établissemens, dans ses Mémoires qu'il faut lire avec défiance. Nous sentons aujourd'hui tout ce que le Ministre Colbert *g*) fit pour le bien du roïaume; mais alors on ne le sentoit pas: il travailloit pour des ingrats. On lui fut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'hôtel de-ville acquises à vil prix depuis 1656, & du décri où tombérent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministére, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisoit. Il y avoit plus de bourgeois que de citoïens. Peu de personnes portoient leurs vuës sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, rétrécit l'esprit & l'intérêt non seulement d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossiére d'un marchand nommé Hazon (qui consulté par ce Ministre, lui dit: *vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, & vous l'avez renversée de l'autre.*) étoit encor citée avec complaisance dans ma jeunesse; & cette anecdote se retrouve dans le Moréri. Il a falu, que l'esprit philoso-

g) *Le ministre Colbert* n'est pas François.

phique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une juſtice entiére à la memoire de ce grand homme. Il avoit la même exactitude que le Duc de Sulli, & des vuës beaucoup plus étendues, L'un ne ſavoit que ménager; l'autre ſavoit faire de grands établiſſemens. *b*)

PRESQUE tout fut, ou réparé, ou créé de ſon tems. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du Roi & des particuliers, fut la preuve ſenſible, en 1665, d'une abondante circulation. Il vouloit enrichir la France & la peupler. Les Mariages dans les campagnes furent encouragés, par une exemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiroient à l'âge de vingt ans; & tout pere de famille qui avoit dix enfans, étoit exempt pour toute ſa vie, parce qu'il donnoit plus à l'Etat par le travail de ſes enfans, qu'il n'eût pu donner en païant la taille. Ce réglement auroit dû être à jamais ſans atteinte.

DEPUIS l'an 1663. chaque année de ce miniſtére, juſqu'en 1672, fut marquée par l'établiſſement de quelque Manufacture.

Les

b) Quelle difference! Sully étoit un grand homme: Colbert étoit un homme exact.

Les draps fins, qu'on tiroit auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le Roi avançoit au manufacturier deux-mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta dans l'année 1669, quarante-quatre-mille-deux-cent métiers en laine dans le roïaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante-millions de ce tems-là; & non seulement l'avantage qu'on en tiroit étoit beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des meuriers mit les fabriquans en état de se passer de soies étrangéres pour la chaine des étoffes.

On commença, dès 1666, à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avoit toûjours fourni toute l'Europe; & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté, n'ont pû jamais être imitées ailleus i). Les Tapis de Turquie & de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les Tapisseries de Flandre cédérent à celle des Gobelins. Ce vaste enclos des Gobelins

i) Les glaces de Venise sont aussi belles que celles de France, & celles de Londres, sont plus belles. Les Glaces de Paris n'ont que l'avantage de la grandeur, à cause du secret de les couler.

étoit rempli alors de plus de huit-cent ouvriers; il y en avoit trois cent qu'on y logeoit. Les meilleurs Peintres dirigeoient l'ouvrage, ou sur leurs propres desseins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. Outre les tapisseries, on y fabriqua des ouvrages de rapport, espéce de mosaïque admirable; & l'Art de la Marquéterie fut pousé à sa perfection.

OUTRE cette belle manufacture des tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six-cent ouvriers dans cette ville; & le Roi lui fit présent de soixante-mille livres.

SEIZE-CENT filles furent occupées aux ouvrages de Dentelles: on fit venir trente principales ouvriéres de Venise & deux-cent de Flandre; & on leur donna trente-six-mille livres pour les encourager.

LES Fabriques des Draps de Sédan, celles des Tapisseries d'Aubusson, dégénérées & tombées, furent rétablies.

ON sait que le ministére acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promtement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés qu'on avoit toûjours fait venir

venir de loin, furent travaillés en France. Mais des Calviniſtes, qui avoient le ſecret du fer-blanc & de l'acier, emportérent en 1686 ce ſecret avec eux & firent partager cet avantage à des nations étrangéres.

LE Roi achetoit tous les ans pour environ quatre-cent-mille livres de tous les ouvrages de goût, qu'on fabriquoit dans ſon roïaume; & il en faiſoit des préſens.

IL s'en falloit beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il n'y avoit ni clarté, ni ſûreté, ni propreté. Il falut pourvoir à ce nettoïement continuel des ruës, à cette illumination que cinq-mille fanaux forment toutes les nuits; paver la ville toute entiére; y conſtruire deux nouveaux ports; rétablir les anciens; faire veiller une garde continuelle à pied & à cheval, pour la ſûreté des citoïens. Le Roi ſe chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenſes néceſſaires. Il créa en 1667 un Magiſtrat, uniquement pour veiller à la Police. La plûpart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtems après; mais aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; & Rome même n'eſt pas éclairée.

TOUT commençoit à tendre tellement à la perfection, que le second Lieutenant de Police, qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation, qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siécle; aussi étoit-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le Miniſtére; & il eût été bon Général d'armée. La place de Lieutenant de Police étoit au desſous de ſa naiſſance & de ſon mérite; & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le miniſtére géné & paſſager, qu'il obtint ſur la fin de ſa vie.

ON doit obſerver ici, que Monſieur d'Argenſon ne fut pas le ſeul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magiſtrature. La France eſt presque l'unique païs de l'Europe, où l'ancienne Nobleſſe ait pris ſouvent le parti de la Robe *k*). Presque tous les autres Etats, par un reſte de barbarie gothique, ignorent encor qu'il y ait de la grandeur dans cette profeſſion.

LE Roi ne ceſſa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Verſailles, depuis 1661. Les

k) La France eſt aſſûrément le pais de la Chrétienté, où la Robe eſt le moins en honneur. En ſuede, en Allemagne, en Pruſſe, en Dannemarc, en Angleterre les emplois civils ſont presque préferés aux militaires. La Robe y a le haut-bout.

Les particuliers à son exemple, élevérent dans Paris mille édifices superbes & commodes. Le nombre s'en est accru tellement, que depuis les environs du Palais Roïal & ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce tems-là, qu'on inventa la commodité magnifique de ces carosses ornés de glaces & suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoïen de Paris se promenoit dans cette grande ville avec plus de luxe, que les premiers Triomphateurs Romains n'alloient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris *l*), fut bientôt reçu dans toute l'Europe; & devenu commun, il n'est plus un luxe.

LOUIS XIV. avoit du goût pour l'Architecture, pour les Jardins, pour la Sculpture; & ce goût étoit en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le Controleur-Général Colbert *m*) eut, en 1664, la direction des bâtimens, qui est proprement le ministére des arts, il s'appliqua à seconder les projets de son Maître. Il falut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands Arch-

l) Cet usage a commerce à Florence.

m) *Le Controleur général Colbert*; encore un coup cela est rudesque.

Architectes qu'ait eû la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projettoit. Il ne voulut pas s'en charger, sans avoir la liberté de refaire ce qui lui paroîtroit défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de depenses, le fit exclure. On appella de Rome le Cavalier Bernini, dont le nom étoit célébre par la Colonade qui entoure le Parvis de Saint-Pierre, par la Statuë Equestre de Constantin, par la Fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voïage. Il fut conduit à Paris, en homme qui venoit honorer *n*) la France. Il reçut, outre cinq Louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante-mille écus, avec une pension de deux-mille écus, & une de cinq-cent pour son fils. Cette générosité de Louis XIV. envers le Bernin, fut encor plus grande que la magnificence de François Premier pour Raphaël. Le Bernin par reconnoissance fit depuis à Rome la Statuë Equestre du Roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessein de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain

n) *Honorer* pour *faire honneur* à.

main l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus auguſtes monumens d'Architecture, qui ſoient au monde. Claude Perault avoit donné ce deſſein, exécuté par Louis le Vau & d'Orbay. Il inventa les machines, avec leſquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le frontiſpice de ce majeſtueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez ſoi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on eſt redevable à ce Perrault, que Boileau ôſa vouloir rendre ridicule. Ces vignes ſi renomées ne ſont pas, de l'aveu des voïageurs, ſupérieures au ſeul château de *Maiſons*, qu'avoit bâti François Manſard à ſi peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompenſé & ne mérita pas ces récompenſes o): il donna ſeulement des deſſeins, qui ne furent pas exécutés.

Le Roi, en faiſant bâtir ce Louvre dont l'achévement eſt tant déſiré, en faiſant une ville à Verſailles près de ce château qui a coûté tant le millions, en bâtiſſant Trianon, Marli, & en faiſant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Obſervatoire, commencé en 1666, dès le tems qu'il établit l'Aca-

o) Il les mérita en ce qu'il dit franchement qu'il y avoit en France des artiſtes qui en étoient auſſi dignes que lui.

l'Académie des Sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité *p*) par sa grandeur & par ses difficultés, fut ce Canal de Languedoc, qui joint les deux mers, & tombe dans le port de *Cette*, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; & on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des Invalides & la Chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'etablissement de Saint-Cyr le dernier de tant d'ouvrages construits par ce Monarque, suffiroient seuls pour faire bénir sa mémoire. Quatre-mille soldats & un grand nombre d'Officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse & des secours pour leurs blessures & pour leurs besoins; deuxcent-cinquante *q*) filles nobles *r*) qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célébrent Louis XIV. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former, pour élever cinq-cent gentils-hommes; mais loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir. C'est l'art de faire du bien, qui s'est perfectionné.

LOUIS

p) L'utilité est très dificile à prouver.
q) 300.
r) *Des filles nobles* s'appellent *demoiselles*.

LOUIS XIV voulut en même tems faire des choſes plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'étoit de réformer les Loix. Il y fit travailler le Chancelier d'Etat Puſſort. Il aſſiſtoit quelquefois à leurs aſſemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ſes premiéres loix & de ſes premiéres conquêtes. L'Ordonnance Civile parut d'abord; enſuite le Code des Eaux & Forêts; puis des Statuts pour toutes les Manufactures; l'Ordonnance Criminelle; le Code du Commerce; celui de la Marine: tout cela ſe ſuivit preſque d'année en année. Il y eut même une Juriſprudence nouvelle, établie en faveur des Négres de nos Colonies eſpece d'hommes, qui navoit pas encor joui des droits de l'humanité.

UNE connoiſſance approfondie de la Juriſprudence n'eſt pas le partage d'un Souverain. Mais le Roi étoit inſtruit des loix principales, il en poſſédoit l'eſprit, & ſavoit ou les ſoûtenir ou les mitiger à propos s). Il jugeoit ſouvent les cauſes de ſes ſujets, non ſeulement dans le Conſeil des Secretaires d'Etat, mais dans celui qu'on appelle le Conſeil des Parties. Il y a de lui deux

s) C'eſt peindre le Roi de Pruſſe, & non Louis XIV.

deux jugemens célébres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

DANS le premier en 1680, il s'agissoit d'un procès entre lui & des particuliers de Paris qui avoient bâti sur son fond. Il voulut que les maisons leur demeurassent, avec le fond qui lui apartenoit & qu'il leur céda.

L'AUTRE regardoit un Persan nommé *Roupli*, dont les marchandises avoient été saisies par les Commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu & y ajoûta un présent de trois mille écus. *Roupli* porta dans sa patrie son admiration & sa reconnoissance. Lorsque nous avons vû depuis à Paris l'Ambassadeur Persan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé instruit dès long-tems de ce fait par la renommée.

L'ABOLITION des Duëls fut un des plus grands services rendus à la patrie *t*) Ces combats avoient été autorisés autrefois par les Rois, par les Parlemens même & par l'Eglise; & quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri Quatre, cette funeste coûtume subsistoit plus que jamais. Le fameux combat des *la Frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévé-

t) Fort grand aux yeux d'un bon chrétien, fort petit aux yeux d'un politique qui connoit l'intéret de la nation & notre constitution.

sévérité corrigea peu à peu notre nation, & même les nations voisines, qui se conformérent à nos sages coûtumes après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duëls aujourd'hui, que du tems de Louis XIII.

LEGISLATEUR de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui, qui la premiére année de son administration ordonna, que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui, qui institua les Brigadiers, & qui mit les corps dont la maison du Roi est formée, sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de Mousquetaires des gardes du Cardinal Mazarin, & fixa à cinq-cent hommes le nombre des deux compagnies. auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

SOUS lui plus de Connétable *u*), & après la mort du Duc d'Espernon, plus de Colonel-Général de l'infanterie; ils étoient trop maîtres, il vouloit l'être, & le devoir. Le Maréchal de Grammont, simple Mestre-de-Camp des Gardes-Françoises sous le Duc

u) Cette charge avoit été supprimée par Louis XIII.

d'Epernon & prenant l'ordre de ce Colonel-Général, ne le prit plus que du Roi, & fut le prémier qui eut le nom de Colonel des Gardes. Il inſtalloit lui-même ces Colonels à la tête du régiment, en leur donnant de ſa main un hauſecol doré avec une pique, & enſuite on eſponton quand l'uſage des piques fut aboli. Il inſtitua les Grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du Roi qui eſt de ſa création; enſuite il forma une compagnie de Grenadiers dans chaque régiment d'infanterie; il en donna deux aux Gardes-Françoiſes, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le Corps des Dragons, & leur donna un Colonel-Général. Il ne faut pas oublier l'établiſſement des Haras en 1667. Ils étoient abſolument abandonnés auparavant; & ils furent d'une grande reſſource, pour remonter la cavalerie.

L'USAGE de la Baïonette au bout du fuſil, eſt de ſon inſtitution x). Avant lui on s'en ſervoit quelquefois; mais il n'y avoit que quelques compagnies, qui combattiſſent avec cette arme. Point d'uſage uniforme, point d'exercice; tout étoit abandonné á la volonté du Général. Les piques paſſoient pour

x) C'eſt une mauvaiſe maniere de louer un roi, que de lui faire honneur de tout ce que ſes miniſtres ont fait de mieux.

pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment, qui eut des baïonnettes & qu'on forma à cet exercice, fut celui des fusiliers établi en 1671.

LA maniére dont l'Artillerie est servie aujourd'hui, lui est duë toute entiére. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz & à Strasbourg; & le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'Officiers, presque tous capables de bien conduire un siege. Tous les magazins du roïaume étoient pourvus, & on y distribuoit tous les ans huit-cent milliers de poudre. Il forma un régiment de Bombardiérs & un de Housards: avant lui on ne connoissoit les Housards que chez les ennemis.

IL établit en 1688. trente régimens de Milice, fournis & équipés par les communautés y). Ces milices s'exerçoient à la guerre, sans abandonner la culture des campagnes.

DES compagnies de Cadets furent entretenuës dans la plûpart des places frontiéres: ils y apprenoient les mathématiques, le dessein & tous les exercices, & faisoient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse, trop difficile à discipliner. Mais

y) Etablissement, qui est l'époque du malheur de la nation.

le corps des Ingénieurs, que le Roi forma & au quel il donna les réglemens qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le Maréchal de Vauban & ses éléves, qui surpassérent le Comte de Pagan. Il construisit ou répara cent-cinquante places de guerre.

POUR soûtenir la Discipline Militaire, il créa des Inspecteurs-Généraux, ensuite des Directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; & on voïoit par leur rapport, si les commissaires de guerre avoient fait leur devoir.

IL institua l'Ordre de Saint-Louis, récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'Hôtel des Invalides mit le comble aux soins qu'il prit, pour mériter d'être bien servi.

C'EST par de tels soins, que dès l'an 1672. il eut cent-quatre-vingt-mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre & la puissance de ses ennemis augmentoient, il eut enfin jusqu'à quatre-cent-cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

AVANT lui on n'avoit point vû de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposérent à peine d'aussi considérables; Mais il fa-

faloit qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvoit ; & il eut toûjours, ou de grands succès, ou de grandes ressources.

CETTE même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses & bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le Cardinal Mazarin avoit laissé pourrir dans les ports, sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suéde ; & dès la troisiéme année de son gouvernement z) il envoie ses forces maritimes s'essaïer à Pigeri sur la côte d'Afrique. Le Duc de Beaufort purge les mers de pirates dès l'an 1665 ; & deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement. Mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il sent déja toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. Envain le Conseil du Roi Charles Second insiste sur ce droit, que la force, l'industrie & le tems avoient donné aux Anglois. Louis XIV. écrit au Comte d'Estrade son Ambassadeur : „ le Roi d'An-„ gleterre & son Chancellier peuvent voir „ quelles sont mes forces ; mais ils ne

z) Dites, *de son regne*.

„ voient pas mon cœur. Tout ne m'eſt rien „ à l'égard de l'honneur.

IL ne diſoit que ce qu'il étoit réſolu de ſoûtenir; & en effet l'uſurpation des Anglois céda au droit naturel & à la fermeté de Louis XIV. Tout fut égal entre les deux nations ſur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il ſoûtient ſa ſupériorité avec l'Eſpagne. Il fait baiſſer le pavillon aux Amiraux Eſpagnols devant le ſien en vertu de cette préſéance ſolemnelle accordée en 1662. *a*)

CEPENDANT on travaille de tous côtés à l'établiſſement d'une marine, capable de juſtifier ces ſentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclaſſe des matelots, qui doivent ſervir, tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les flottes roïales. Il s'en trouve bientôt ſoixante-mille d'enclaſſés. *b*)

DES Conſeils de conſtruction ſont établis dans les ports, pour donner aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. Cinq Arſenaux de marine ſont bâtis à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre de Grace. Dans l'année 1672, on a ſoixante vaiſſeaux

a) La préſeance ne fut nullement acordée; mais le droit de concourir fut abandonné.

b) N'en croiez que la moitié.

ſeaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681, il ſe trouve cent-quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux de guerre, en comptant les alléges; & trente galéres ſont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze-mille hommes de troupes réglées ſervent ſur les vaiſſeaux: les galéres en ont trois-mille. Il y a cent-ſoixante & ſix-mille hommes d'enclaſſés, pour tous les ſervices divers de la marine. On compta les années ſuivantes dans ce ſervice, mille gentils-hommes, ou enfans de famille, faiſant la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux & apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre: ce ſont les gardes marines: ils étoient ſur mer ce que les cadets étoient ſur terre. On les avoit inſtitués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école, d'où ſont ſortis les meilleurs Officiers de vaiſſeaux.

Il n'y avoit point eû encor de Maréchaux de France dans le corps de la marine; & c'eſt une preuve, combien cette partie eſſentielle des forces de la France avoit été négligée. Jean d'Etrée fut le premier Maréchal en 1681. Il paroît, qu'une des grandes attentions de Louis XIV. étoit d'animer dans tous les genres cette émulation ſans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales, que

les flottes Françoises livrérent, l'avantage leur demeura toûjours, jusqu'à la journée de la Hogue en 1692; lorsque le Comte de Tourville, suivant les ordres de la Cour, attaque avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre vingt-dix vaisseaux Anglois & Hollandois: il falut céder au nombre: on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouérent & qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soûtinrent; mais elles déclinérent toûjours dans la guerre de la Succession. Elles n'ont commencé à se bien rétablir qu'en 1751, dans le tems d'une heureuse paix, seul tems propre à établir une bonne marine, qu'on n'a ni le loisir ni le pouvoir d'établir pendant la guerre.

CES forces navales servoient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent; non pas au point où on les voit prospérer aujourd'hui, mais avec un avantage qu'on n'avoit point éspéré jusqu'alors; car depuis 1635. jusqu'à 1665, ces établissemens avoient été à charge.

EN 1664. le Roi envoie une colonie à la Caïenne *c*) bientôt après une autre à Mada-

c) L'entrepriſe de Cayenne ne réuſſit pas, par ce qu'elle étoit auſſi mal concertée que l'a

dagaſcar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur, qu'avoit eû ſi longtems la France; de négliger la mer, tandis que ſes voiſins s'étoient formé des empires aux extrémités du monde *d*).

ON voit par ce ſeul coup d'œil, quels changemens Louis XIV. fit dans l'Etat; changemens utiles, puiſqu'ils ſubſiſtent. Ses Miniſtres le ſecondérent à l'envi. On leur doit ſans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il eſt certain, que les Magiſtrats n'euſſent pas réformé les Loix; que l'ordre n'eut pas été remis dans les Finances, la Diſcipline introduite dans les armées, la Police générale dans le roïaume; qu'on n'eût point eû de Flottes, que les Arts n'euſſent point été encouragés, & tout cela de concert, & en même tems, & avec perſéverance, & ſous différens Miniſtres, s'il ne ſe fût trouvé un Maître, qui eût en général toutes ces grandes vuës, avec une volonté ferme de les remplir.

IL

l'a été en Dannemarc l'entrepriſe de Maroc.

d) La compagnie des Indes fut propoſée & reſoluë par l'aſſemblée des Notables de l'année 1626.

IL ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, & il ne regarda pas le roïaume du même œil dont un Seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs *e*). Tout Roi qui aime la gloire, aime le bien public *f*). Il n'avoit plus ni Colbert ni Louvois, lorsque vers l'an 1698. il ordonna, pour l'instruction du Duc de Bourgogne, que chaque Intendant fît une description détaillée de sa Province. Par là on pouvoit avoir une notice exacte du roïaume, & un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les Intendans n'eussent pas la capacité & l'attention de Monsieur de Lamoignon de Baville. Si on avoit rempli les vuës du Roi sur chaque province, comme elles le furent par ce Magistrat dans le dénombre-

e) Coup d'œil de despote. Louis XIV. avoit une aversion naturelle pour le mot, *état*: il croïoit que la France résidoit en sa personne; & cette equivoque lui a fait commettre mille fautes.

f) On ne peut pardonner à l'auteur cette maxime: Tout roi qui aime la gloire aime le bien public, mais il fait consister le bien public dans des témerités qui l'anéantissent. Charles XII.

brement du Languedoc, ce recueil de Mémoires eût été un des plus beaux monumens du siécle. Il y en a quelques-uns de bien faits; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les Intendans au même ordre. Il eût été à désirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoïens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espéce, des bonnes, des médiocres & des mauvaises terres, de tout le Clergé régulier & séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plûpart des Mémoires qu'on a donnés: les matiéres y sont peu approfondies & peu exactes: il faut y chercher souvent avec peine les connoissances dont on a besoin, & qu'un Ministre doit trouver sous sa main & embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins, & les ressources. Le projet étoit excellent; & une exécution uniforme seroit de la plus grande utilité.

VOILA' en général ce que Louis XIV. fit & essaïa, pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble, qu'on ne peut guères voir tous ces travaux & tous ces efforts, sans quelque reconnoissance & sans être animé de l'amour du bien public, qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'étoit le roïaume du tems de la Frondre, & ce qu'il est de nos jours. Louis XIV. fit plus de bien à sa nation, que vingt de ses prédécesseurs ensemble *g*); & il s'en faut beaucoup, qu'il fît ce qu'il auroit pû. La guerre, qui finit par la Paix de Riswick, commença la ruine de ce grand commerce, que son Ministre Colbert avoit établi; & la guerre de la Succession l'acheva.

S'IL avoit emploïé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtérent les aquêducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles; travaux interrompus & devenus inutiles, s'il avoit dépensé à Paris la cinquiéme partie de ce

g) Sophisme, vingt de ses prèdècesseurs differés à son siecle auroient bien mieux fait que lui. Du moins est il sûr, qu'ils lui avoient préparé les voïes.

cé qu'il en a coûté, pour forcer la nature à Verſailles: Paris ſeroit dans toute ſon étenduë auſſi beau qu'il l'eſt du côté des Tuileries & du Pont-Roïal, & ſeroit devenu la plus magnifique ville de l'Univers *i*).

C'EST beaucoup, d'avoir réformé les Loix: mais la chicane n'a pû être écraſée par la Juſtice. On penſa à rendre la Juriſprudence uniforme; elle l'eſt dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure: elle pourroit l'être dans les loix qui réglent les fortunes des citoïens *k*). C'eſt un très grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer ſur plus de cent coûtumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques ou onéreux ou qui génent la ſociété, ſubſiſtent encore, comme des reſtes du gouvernement féodal, qui ne ſubſiſte plus. Ce ſont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné *l*). L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu *m*), mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effraïé.

LOUIS

i) Ne l'eſt-elle pas aujourdui, auec tous ſes défauts & toutes ſes imperfections?

k) Voiez *l'eſprit des Loix.*

l) Dans une monarchie c'eſt ſouvent un grand défaut: dans les monarchies, il y a des privileges, des coutumes, une routine.

m) *Vertu* n'eſt pas le terme propre.

LOUIS XIV. auroit pû se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitans, où le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toûjours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'IL n'eût pas cru, qu'il suffisoit de sa volonté pour faire changer de Religion un million d'hommes *n*), la France n'eût pas perdu tant de citoïens. * Ce païs cependant, malgré ses secousses & ses pertes, est aujourd'hui le païs le plus florissant de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV. subsiste, & que le mal qu'il étoit difficile de ne pas faire dans des tems orageux, a été réparé *o*). Enfin la postérité, qui juge les Rois & dont ils doivent avoir toûjours le jugement devant les yeux, avouera en pesant les vertus & les foiblesses de ce Monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais; & qu'il fut digne de la Statuë qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine, dont le sens est: *à Louis le Grand après sa mort p*).

Tous

n) Pour parler exactement il falloit au moins 4. *millions*. Les Dragonnades convertirent plus d'un million d'ames.

* *Voïez le chapitre du Calvinisme.*

o) Pas du moins le mal qu'a fait la revocation de l'édit de Nantes.

p) *Vivo vovere, mortuo ponunt comitia Occitania.*

TOUS les changemens, qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les Ordres de l'Etat, en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur & de rébellion, qui possédoit les citoïens depuis le tems de François Second, devint une émulation de servir le Prince. Les Seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les Gouverneurs des Provinces n'aïant plus de postes importans à donner, chacun songea à ne mériter de graces, que celles du Souverain; & l'Etat devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'EST là ce qui délivra la Cour des factions & des conspirations, qui avoient toûjours troublé l'Etat pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de Louis XIV. qu'une seule conjuration en 1674, imaginée par La Truaumont, Gentil-homme Normand perdu de débauches & de dettes, & embrassée par un homme de la maison de Rohan, réduit par la même conduite à la même indigence. Il n'entra dans ce complot qu'un Chevalier de Préaux, neveu de La Truaumont, qui séduit par son oncle, séduisit sa maitresse Madame de Villiers. Leur but & leur espérance n'étoient pas & ne pouvoient être de se faire un parti dans le roïaume. Ils prétendoient seulement vendre & livrer Quil-

lebeuf aux Hollandois, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plûtôt une lâche trahiſon mal ourdie, qu'une conſpiration. Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement, que produiſit ce crime inſenſé & inutile, dont à peine on ſe ſouvient aujourd'hui.

S'IL y eut quelques ſéditions dans les Provinces, ce ne furent que de foibles émeutes populaires aiſément réprimées. Les Huguenots même furent toûjours tranquiles, juſqu'au tems où l'on démolit leurs temples *q*). Enfin le Roi parvint à faire, d'une nation jusques-là turbulente, un peuple paiſible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, ſans faire tort au courage.

LES maiſons, que tous les Seigneurs bâtirent ou achetérent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formérent des écoles de politeſſe, qui retirérent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encor long-tems à la mode, & qui n'inſpiroit qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à ſi peu de choſe, que la coû-

q) Il falloit dire; *même après qu'on eut démoli leurs temples.* La guerre des camiſards n'avoit rien de commun avec les Huguenots.

coûtume d'aller à cheval dans Paris entretenoit une disposition aux querelles fréquentes, qui cessérent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblérent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables; & la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons & les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les tems de faction & de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers & des Voisins ne furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein; & il seroit aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la Trappe.

TOUS les différens états de la vie étoient auparavant reconnoissables, par des défauts qui les caractérisoient. Les militaires & les jeunes gens qui se destinoient à la profession des armes, avoient une vivacité emportée; les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuoit pas peu l'usage d'aller roûjours en robe, même à la cour. Il en étoit de même des Universités & des Médecins. Les Marchands portoient encor de petites robes, lorsqu'ils s'assembloient & qu'ils alloient chez les Ministres; & les plus grands commerçans étoient alors des hommes grossiers.

siers. Mais les Maisons, les Spectacles, les Promenades publiques, où l'on commençoit à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoïens presque semblable. On s'apperçoit aujourd'hui jusques dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le tems de tous ces changemens.

ON est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule de Pages & de Domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe & le faste extérieur aux nations, chez lesquelles on ne sait encor que se montrer en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

L'EXTREME facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup sur Rome & sur Athénes, dans le tems de leur splendeur.

ON s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits, qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du tems de la Fronde & sous Louis XIII. & dans les siécles précédens. Mais la véritable gran-

grandeur s'eſt retrouvée dans cette foule de Nobleſſe, ſi longtems avilie à ſervir auparavant des ſujets trop puiſſans. On voit des gentils-hommes, des citoïens, qui ſe ſeroient cru honorés autrefois d'être domeſtiques de ces Seigneurs, devenus leurs égaux & très-ſouvent leurs ſupérieurs dans le ſervice militaire; & plus le ſervice en tout genre prévaut ſur les titres, plus un Etat eſt floriſſant *r*).

On a comparé le ſiécle de Louis XIV. à celui d'Auguſte. Ce n'eſt pas que la puiſſance & les événemens perſonnels ſoient comparables. Rome & Auguſte étoient dix fois plus conſidérables dans le monde, que Louis XIV. & Paris. Mais il faut ſe ſouvenir, qu'Athénes a été égale à l'Empire Romain, dans toutes les choſes qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puiſſance. Il faut encor ſonger, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'Auguſte, cependant toute l'Europe enſemble eſt très ſupérieure à tout l'Empire Romain. Il n'y avoit du tems d'Auguſte qu'une ſeule nation, & il y en a aujourd'hui pluſieurs, policées, guerriéres, éclairées, qui poſſédent des arts que les Grecs & les Romains

r) Cela n'eſt pas toujours vrai dans toutes les conſtitutions; mais il ſeroit injuſte d'exiger de Voltaire des idées profondes.

ignorérent; & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eû plus d'éclat en tout genre depuis environ un siécle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV *s*).

CHAPITRE VINGT-HUITIEME.

Finances.

SI on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme, dont le peuple insensé voulut déchirer le corps, après sa mort *a*). Les François lui doivent certainement leur industrie & leur commerce, & par conséquent cette opulence, dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toûjours avec abondance dans la paix. Cependant en 1702, on avoit

s) Ce chapitre est très beau. Le suivant n'est pas si bon, il est vrai qu'il étoit fort difficile qu'il le fut.

a) Il n'y avoit pas tant de folie dans cette conduite du peuple: il étoit malheureux, & malheureux par Colbert; il est vrai que Colbert avoit son recours sur Louvois; mais Louvois vivoit.

avoit encor l'ingratitude de rejetter sur Colbert, la langueur, qui commençoit à se faire sentir dans les nerfs de l'Etat. Un Financier de Normandie fit imprimer dans ce tems-là le Détail de la France en deux petits volumes, & prétendit que tout avoit été en décadence depuis 1660. C'étoit précisément le contraire. La France n'avoit jamais été si florissante, que depuis la mort du Cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689; & même dans cette guerre le corps de l'Etat, commençant à être malade, se soûtint par la vigueur que Colbert avoit répanduë dans tous ses membres. L'auteur du Détail prétendit, que depuis 1660. les biens-fonds du roïaume avoient été diminués de quinze-cent-millions. Rien n'étoit, ni plus faux, ni moins vraisemblable. Cependant ses argumens captieux persuadérent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les tems les plus florissans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'Etat est ruïné.

Il étoit plus aisé en France qu'ailleurs, de décrier le ministére des finances dans l'esprit des peuples. Ce Ministére est le plus odieux, parce que les impôts le sont toûjours: il regnoit d'ailleurs en général dans la Finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la Philosophie.

ON s'eſt inſtruit ſi tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718. le Parlement en corps dire au Duc d'Orléans, que *la valeur intrinſéque du marc d'argent eſt de vingt-cinq livres b*); comme s'il y avoit une autre valeur réelle intrinſéque, que celle du poids & du titre; & le Duc d'Orléans, tout éclairé qu'il étoit, ne le fut pas aſſez, pour relever cette mépriſe du Parlement.

IL eſt vrai, que Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvoit faire, encor moins ce qu'il vouloit. Les hommes n'étoient pas alors aſſez éclairés; & dans un grand roïaume il y a toûjours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province qui rendent une partie de la France étrangére à l'autre & même ennemie, l'inégalité des meſures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

COLBERT, pour fournir à la fois aux dépenſes des guerres, des bâtimens & des plaiſirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672, ce qu'il avoit voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages; enfin ce qui ſoûtient l'Etat quelque tems, & l'obére pour pluſieurs années.

IL

b) Le parlement parla comme parloit toute la France.

IL fut emporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il étoit persuadé, que la richesse d'un païs ne consiste que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail industrieux & le commerce: on voit, que le Roi possédant très-peu de domaines particuliers, & n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche, que par des impôts aisés à percevoir & également répartis *c*).

IL craignoit tellement de livrer l'Etat aux traitans, que quelque-tems après la dissolution de la Chambre de Justice, qu'il avoit fait ériger contre eux, il fit rendre un Arrêt du Conseil, qui établissoit la peine de mort contre ceux qui avanceroient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il vouloit par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé *d*) effraïer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt: le Roi pressoit, & il faloit des moïens promts.

CETTE invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avoit tel-

c) Trait de citoien & de citoien éclairé, j'applaudis avec plaisir; je siffle à regret.

d) S'il en faut croire les memoires de Tourville, fort au fait de ces sortes de choses, l'edit fut imprimé. Sil ne l'avoit pas été, quelle necessité de le revoquer.

lement corrompu le gouvernement, par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été suprimée dans les belles années de Henri Quatre, elle reparut dans tout le regne de Louis XIII, & infecta surtout les derniers tems de Louis XIV.

Six ans après la mort de Colbert en 1689, on fut tout d'un coup précipité dans une guerre, qu'il falut soûtenir contre toute l'Europe, sans avoir de fonds en réserve. Le Ministre Le Pelletier crut, qu'il suffisoit de diminuer le luxe. Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voïoit alors en assez grand nombre chez les grands Seigneurs & qui étoient une preuve de l'abondance, seroient portés à la monoie. Le Roi donna l'exemple; il se priva de toutes ces tables d'argent de ces grands guéridons, de ces consoles, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, & de tous ces autres meubles qui étoient des chefs d'œuvre de ciselure des mains de *Balin* homme unique en son genre, & tous exécutés sur les desseins de *le Brun.* Ils avoient coûté dix-millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produisirent trois autres millions. La resource étoit foible.

VERS

VERS les années 1691. & 1692, les finances de l'Etat parurent ſenſiblement dérangées. Ceux qui attribuoient l'affoibliſſement des ſources de l'abondance aux profuſions de Louis XIV dans ſes bâtimens, dans les arts & dans les plaiſirs, ne ſavoient pas, qu'au contraire les dépenſes qui encouragent l'induſtrie, enrichiſſent un Etat. C'eſt la guerre, qui appauvrit néceſſairement le tréſor public, a moins que les dépouilles des vaincus ne le rempliſſent. Depuis les anciens Romains, je ne connois aucune nation, qui ſe ſoit enrichie par des victoires. L'Italie au XVI ſiécle n'étoit riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas ſubſiſté long tems, ſi elle ſe fût bornée à enlever la flotte d'argent des Eſpagnols, & ſi les Grandes Indes n'avoient pas été l'aliment de ſa puiſſance. L'Angleterre s'eſt toujours appauvrie par la guerre, même en détruiſant les flottes Françoiſes; & le commerce ſeul l'a ſoûtenuë. Les Algériens, qui n'ont guères que ce qu'ils gagnent par les pirateries, ſont un peuple trés-miſérable.

PARMI les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur preſqu'auſſi malheureux que le vaincu. c'eſt un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutiſſent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous

les

les maux *e*), levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, & qui achettent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du Souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent; & le défaut de la circulation fait languir le roïaume.

NUL reméde précipité ne peut suppléer à un arangement fixe & stable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. Le Contrôleur-Général de Pontchartrain vendit des Lettres de Noblesse pour deux-mille écus en 1696: cinq-cent particuliers en achetérent: mais la ressource fut Passagére, & la honte durable. On obligea tous les Nobles, anciens & nouveaux, de faire enregistrer leurs armoiries, & de païer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitérent de cette affaire, & avancérent l'argent. Le

e) Remarquez ce bel éloge de l'argent comptant; c'est bien dommage que *ce principe* de tous les biens, & de tous les maux n'empêche pas d'être mepriſé & exposé les plus grands poëtes à des actions qu'on punit en France du dernier supplice. L'amour de cet argent comptant précipite souvent dans le crime de faux.

Le ministére n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un païs qui en eût pu fournir de plus grandes.

ON n'osa imposer le Dixiéme, que dans l'année 1710. Mais ce dixiéme, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur, qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

COLBERT avoit peu changé la valeur numéraire des monoies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avoit poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avoit trouvée, qu'à vingt-sept; & après lui, dans les dernières années de Louis XIV on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales; ressource fatale, par laquelle le Roi étoit soulagé un moment pour être ruiné ensuite: car au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnoit presque plus que la moitié. Celui qui devoit vingt-sept livres en 1710, ne donnoit qu'à peu-près ce même marc. Les diminutions qui suivirent, dérangérent le peu qui restoit de commerce, autant qu'avoit fait l'augmentation.

ON auroit trouvé une vraie ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit

être

être établi dans un tems de prospérité *f*), pour se soutenir dans un tems malheureux.

LE Ministre Chamillard commença en 1706. à païer en billets de subsistance, d'ustencile ; & comme cette monoie de papier n'étoit pas reçuë dans les coffres du Roi, elle fut décriée presqu'aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne.

LE Contrôleur-Général Desmarêts neveu de l'illustre Colbert, aïant en 1708 succédé à Chamillard, ne put guérir un mal que tout rendoit incurable.

LA nature conspira avec la fortune, pour accabler l'Etat. Le cruel hiver de 1709. força le Roi de remettre aux peuples neuf-millions de tailles, dans le tems qu'il n'avoit pas dequoi païer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq-millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709. montoit à deux-cent-vingt & un millions ; & le revenu ordinaire du Roi n'en produisit pas quarante-neuf *g*). Il falut donc ruïner l'Etat, pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tel-

f) & dans une republique ; car la monarchie n'est point propre au credit.

g) *Le revenu de quelques fermes* apparemment.

tellement & fut si peu réparé, que long-tems après la paix, au commencement de l'année 1715, le Roi fut obligé de faire négocier trente-deux-millions de billets, pour en avoir huit en espéces. Enfin il laissa à sa mort deux-miliars-six-cent-millions de dettes à vingthuit livres le marc, à quoi les espéces se trouvérent alors réduites; ce qui fait environ quatre-milliars-cinq-cent-millions de notre monoie courante en 1750.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'auroit point été un fardaau impossible à soûtenir, s'il y avoit eû alors en France un commerce florisant, un papier de crédit établi, & des compagnies solides qui eûssent répondu de ce papier, comme en Suéde, en Angleterre, à Venise & en Hollande. Car lorsqu'un Etat puissant ne doit qu'à luimême, la confiance & la circulation suffisent pour païer. Mais il s'en falloit beaucoup, que la France eût alors assez de ressorts, pour faire mouvoir une machine si vaste & si compliquée, dont le poids l'écrasoit.

Louis XIV, dans son regne, dépensa dix-huit-milliars; ce qui revient, année commune, à trois-cent-trente-millions d'aujourd'hui, en compensant, l'une par l'autre, les augmentations & les diminutions numéraires des monoies.

Sous

SOUS l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'alloient qu'à cent-dix-sept-millions, à vingt-sept livres le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toûjours fourni en affaires extraordinaires. Colbert fut obligé, par exemple, d'en faire pour quatre-cent-millions en six années de tems, dans la guerre de 1662.

CEUX qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV avec ceux de Louis XV, ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe & courant, que Louis XIV étoit beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent-dix-sept-millions de revenu, que son Successeur ne l'étoit en 1730, avec près de deux-cent-millions: & cela est très-vrai, en ne considérant que les rentes fixes & ordinaires de la couronne. Car cent-dix-sept-millions numéraires, au marc de vingt-sept livres, font une somme plus forte que deux-cent-millions, à quarante-neuf livres; à quoi se montoit le revenu du Roi en 1730: & de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne. Mais aussi les revenus du Roi, c'est-à dire de l'Etat, sont accrûs depuis; & l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuse de 1741 il n'y a pas eû un moment de discrédit. On a

pris

pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglois: il a falu adopter une partie de leur sistéme de finance ainsi que leur philosophie; & si, dans un Etat purement Monarchique, un pouvoit introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, la puissance de la France aquerroit son dernier dégré de perfection. *h*)

IL y avoit environ cinq-cent-millions numéraires d'argent monoié dans le roïaume en 1683; & il y en a environ duoze cent, de la maniére dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire de notre tems est presque le double du numéraire du tems de Colbert. Il paroît donc, que la France n'est environ que d'un sixiéme plus riche en espéces circulantes, depuis la mort de ce Ministre. Elle l'est beaucoup davantage en matiéres d'argent & d'or, travaillées & mises en œuvre pour le service & pour le luxe. Il n'y en avoit pas pour quatre-cent-millions de notre monoie d'aujourd'hui en 1690; & à présent on en posséde autant qu'il y a d'espéces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont Col-

h) Tout ce merceau est copié de l'abbé de St. Pierre, le même qui n'étoit, il y a quinze ans qu'un *sot homme de bien.*

Colbert ouvrit les sources, s'est accrû, lorsque ses canaux fermés par les guerres ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'Artistes, que dispersa la révocation de l'Edit de Nantes; & cette industrie augmente encor tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, & de plus grandes encor que sous Louis XIV, parce que le génie & le commerce se fortifient toûjours, quand on les encourage *i*).

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris & dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme luxe, on croiroit que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encor plus que de la richesse. Il n'en coûte guéres plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtoit pour l'être mal sous Henri Quatre *k*). Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais, qu'on ne faisoit venir les petites glaces de Venise. Nos belles & parantes étof-

i) La nation est capable de moins, parceque les nations étrangeres sont capables de plus.

k) Cela est-il vrai?

étoffes ſont moins chéres, que celles qu'on tiroit de l'étranger & qui ne les valoient pas. Ce n'eſt point en effet l'argent & l'or qui procurrent une vie commode, c'eſt le génie. Un peuple, qui n'auroit que ces métaux, ſeroit très miſérable. Un peuple, qui ſans ces métaux mettroit heureuſement en oeuvre toutes les productions de la terre, ſeroit véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'eſpéces qu'il n'en faut pour la circulation.

LA campagne eſt reſtée à-peu-près dans le même état où elle a toûjours été. Il ſemble, que le plus grand nombre des hommes ſoit deſtiné à être réduit au néceſſaire pour travailler. La taille proportionelle, ſubſtituée à l'arbitraire dans preſque toutes les provinces, a ſeulement mis plus de juſtice dans les contributions, & ſoulagé un peu les païſans, qui ne doivent pas être riches *l*), mais qui ne doivent pas être miſérables.

LE moïen ordre s'eſt enrichi à force d'induſtrie. Les Miniſtres & les Courtiſans ont été moins opulens, parce que l'argent aïant augmenté numériquement de près de la moi-

l) Maxime de financier. Le Païſans peuvent être riches, puiſqu'ils le ſont en Angleterre, en Hollande, dans le canton de Berne &c.

tié, les appointemens & les pensions sont restés les mêmes, & le prix des denrées est monté à plus du double. Par-là il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & beaucoup plus chez les petits; & cela même a mis moins de distance entre les hommes. Enfin, de quelque maniére que les finances soient administrées, la France posséde, dans l'industrie de plus de vingt-millions d'habitans, un tréssor inestimable. *m*)

CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

Sciences & Arts.

CE siécle heureux, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y sembloit pas destiné *a*); car, à commencer par la Philosophie, il n'y avoit pas d'apparence du tems de Louis XIII, qu'elle se tirat du cahos où elle étoit plongée. L'Inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avoit lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la Religion. Les guerres civiles en France, &

m) Mettez hardiment, vingt-quatre millions.

& les querelles du Calviniſme n'étoient pas plus propres à cultiver la raiſon humaine, que le fut le Fanatiſme du tems de Cromwel en Angleterre. Si un Chanoine de Thorn avoit renouvellé l'ancien ſiſtéme planétaire des Chaldéens oublié depuis ſi longtems, cette vérité étoit condamné à Rome : & la congrégation du Saint-Office compoſée de ſept Cardinaux aïant déclaré non ſeulement hérétique mais abſurde le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable Aſtronomie, le grand Galilée aïant demandé pardon à l'âge de ſoixante & dix ans d'avoir eû raiſon, il n'y avoit pas d'apparence que la vérité pût être reçuë ſur la terre *b*). Le Chancelier Bacon avoit montré de loin la route qu'on pouvoit tenir : Galilée avoit fait quelques découvertes ſur la chûte des corps : Toricelli commençoit à connoître la penſanteur de l'air qui nous environne : on avoit fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces foibles eſſais, toutes les écoles reſtoient dans l'abſurdité, & le monde dans l'ignorance. Des cartes parut alors ; il fit le contraire de ce qu'on devoit faire. Au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il étoit le plus grand Géometre de ſon ſiecle, mais la Géométrie laiſſe l'eſprit

A. B. Ces deux articles ſe contrediſent.
B. Prouve qu'A a tort.

comme elle le trouve *c*). Celui de Descartes étoit trop porté à l'invention. Le premier des Mathématiciens ne fit guères que des Romans de Philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui vouloit bâtir sans matériaux, ne pouvoit élever qu'un édifice imaginaire.

CE qu'il y avoit de romanesque réussit; & le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avoit introduite: car avant lui, on n'avoit point de fil dans ce labyrinthe; & du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'étoit beaucoup, de détruire les chimères du Péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombérent l'un après l'autre; & la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avoit à Florence une Académie d'expériences sous le nom *del' cimento*, établie par le Cardinal Léopold de Médicis vers l'an 1655. On sentoit déja dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvoit comprendre quelque chose du grand édifice de la nature,

c) Que cela signifie-t'il? La geometrie ne donne-t-'elle pas à l'esprit de la précision, de l'etendue, de la justesse, de la force, de l'application? On mépriſe ce qu'on n'entend pas.

ture, qu'en l'examinant piéce à piéce. Cette Académie, après les jours de Galilée & dès le tems de Torricelli, rendit de grands services.

QUELQUES Philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwel, s'assemblérent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimoit toute vérité. Charles Second, rappellé sur le trône de ses ancêtres par le repentir & par l'inconstance de sa nation *d*), donna des Lettres-patentes à cette Académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La Société Roïale, ou plûtôt la Société libre de Londres travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein *e*) que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumiére, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la Géométrie transcendante & cent autres inventions qui pourroient à cet égard faire appeller ce siécle, le siécle des Anglois, aussi bien que celui de Louis XIV.

EN *1666*, Monsieur Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les François la partageassent; & à la priére de quelques

d M. de Montesquieu auroit dit, *le besoin* ou l'équivalent.

e) C'est du sein d'un ou de deux académiciens, & non de l'académie.

Savans, il fit agréer à Louis XIV. l'établissement d'une Académie des Sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre & comme l'Académie Françoise. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini & Huyghens de Hollande par de fortes pensions. Ils découvrirent les satellites & l'anneau de Saturne. On est redevable à Huyghens des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connoissances de toutes les parties de la vraie Physique, en rejettant tout système. Le public fut etonné de voir une Chimie, dans laquelle on ne cherchoit, ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une Astronomie, qui ne prédisoit pas les événemens du monde; une Medecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mere des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connuë.

On l'étudia dans toutes ses productions. La Géographie reçut des accroissemens étonnans. A peine Louis XIV. a-t-il fait bâtir l'Observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par Dominique Cassini & par Picart. Elle est continuée vers le Nord en 1683 par la Hire; & enfin Cassini la prolonge en 1700, jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'Astro-

l'Astronomie, & il suffit pour éterniser ce siécle *f*).

ON envoie en 1672 des Physiciens à la Caïenne, faire des observations utiles. Ce voïage a été la premiére origine de la connoissance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand Newton a démontrée; & il a préparé à ces voïages plus fameux, qui depuis ont illustré le regne de Louis XV.

ON fait partir en 1700 Tournefort pour le Levant. Il y va recueillir des plantes, qui enrichissent le Jardin Roïal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La Bibliothéque Roïale, déja nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV. de plus de trente-mille volumes; & cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent-quatre-vingt-mille *g*). Il fait rouvrir l'école de Droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les Universités de France un Professeur de Droit François. Il semble, qu'il ne devroit pas y en avoir d'autres, & que les bonnes loix Romai-

f) Enthousiasme d'une imagination qui saisit fortement l'objet, & d'un esprit foible qui n'en peut embrasser qu'un.

g) L'abbé Sallier ne le sait pas lui même, mais il sait bien que le nombre est de plus de 250 mille.

maines, incorporées à celles du païs, devroient former un seul corps des loix de la nation.

SOUS lui, les Journaux s'établissent. On n'ignore pas que le Journal des Savans, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, & dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'ACADEMIE des Belles-Lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'Académie Françoise, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du Monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'Antiquité, & à une critique judicieuse des opinions & des faits. Elle fit à peu-près dans l'histoire, ce que l'Académie des Sciences faisoit dans la Physique; elle dissipa des erreurs.

L'ESPRIT de sagesse & de critique, qui se communiquoit de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la Déclaration du Roi de 1672, qui défendit aux Tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri Quatre & sous Louis XIII;

& si

& si depuis 1672 il y a eû encor des accusations de maléfices, les Juges n'ont condamné les accusés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs emploïoient le poison.

Il étoit très commun auparavant, d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes. S'ils surnageoient, ils étoient convaincus. Plusieurs Juges de Province avoient ordonné ces épreuves; & elles continuérent encor long-tems parmi le peuple. Tout berger étoit sorcier; & les Amulétes, les Anneaux constellés, étoient en usage dans les villes. Les effets de la Baguette de Coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les tréfors & les voleurs, passoient pour certains, & ont encor beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avoit presque personne, qui ne se fit tirer son horoscope. On n'entendoit parler que de secrets magiques; presque tout étoit illusion. Des Savans, des Magistrats, avoient écrit sérieusement sur ces matiéres. On distinguoit parmi les auteurs, une classe de Démonographes. Il y avoit des régles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés, d'avec les faux; enfin, jusques vers ces tems-là l'on n'avoit guéres adopté de l'antiquité, que des erreurs en tout genre.

LES idées superstitieuses étoient tellement enracinées chez les hommes, que les Cométes les effraïoient encor en 1680. On ôsoit à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernoulli, l'un des grands Mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette Cométe aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la Cométe ne peut être un signe de la colére divine, parce que cette chevelure est éternelle; mais que la queuë pourroit bien en être un. Cependant, ni la tête, ni la queuë, ne sont éternelles. Il falut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire, un livre alors fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui inutile. *h*).

ON ne croiroit pas, que les Souverains eussent obligation aux Philosophes. Cependant il est vrai, que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des Souverains. Des querellès, qui auroient produit autrefois des ex-

h) La partie de ce livre qui combat l'erreur populaire sur les Cometes est inutile; mais l'autre partie subsistera, tant qu'il y aura des gens d'esprit & des sages. C'est un des livres où il y a le plus à apprendre; & si M. de Voltaire le relisoit, il penseroit, il écriroit mieux.

excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit, que les peuples seroient heureux quand ils auroient des Philosophes pour Rois; il est très-vrai de dire, que les Rois en sont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs sujets, Philosophes.

IL faut avouer, que cet esprit raisonnable, qui commence à présider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des Fanatiques, des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à Saint-Médard, ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auroient dû être sages. Mais avant ce siécle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'Etat; les Miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoïens: & le Fanatisme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, se fût répandu dans les villes.

TOUS les genres de Science & de Littérature ont été épuisés dans ce siécle; & tant d'Ecrivains ont étendu les lumiéres de l'esprit humain, que ceux qui en d'autres tems auroient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose, à cause de leur nombre; & la gloire du siécle en est plus grande.

ARTS.

ARTS.

LA saine Philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence; & si l'Académie des Sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

MAIS dans l'Eloquence, dans la Poësie, dans la Littérature, dans les livres de Morale & d'agrément, les François furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avoit plus de goût en Italie. La véritable Eloquence étoit par tout ignorée; la Religion, enseignée ridiculement en chaire; & les Causes, plaidées de même dans le barreau. Les Prédicateurs citoient Virgile & Ovide; les Avocats, Saint-Augustin & Saint-Jérome. Il ne s'étoit point encor trouvé de génie, qui eût donné à la langue Françoise le tour, le nombre, la propriété du stile & la dignité. Quelques Vers de Malherbe faisoient sentir seulement, qu'elle étoit capable de grandeur & de force; mais c'étoit tout. Les mêmes génies, qui avoient écrit très-bien en latin, comme un Président de Thou, un Chancelier de l'Hôpital n'étoient plus les mêmes, quand ils manioient leur propre langage, rebelle entre leurs

leurs mains *i*). Le François n'étoit encor recommendable, que par une certaine naïveté, qui avoit fait le seul mérite de Joinville, d'Amiot, de Marot, de Montagne, de Regnier *k*), de la Satire Ménippée. Cette naïveté tenoit beaucoup à l'irrégularité, à la grossiéreté.

JEAN de Lingendes Evêque de Mâçon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier Orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons funébres, quoique mêlées encor de la rouille de son tems, furent le modéle des orateurs, qui l'imitérent & le surpassérent. L'oraison funébre de Charles-Emanuel Duc de Savoie surnommé le Grand dans son païs, prononcée par Lingendes en 1630, étoit pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier longtems après en prit l'exorde tout entier *l*), aussi bien que le texte

&

i) Ecrivant en latin, ils étoient copistes, le François étoit si peu formé, que pour le bien écrire, il falloit qu'ils fussent createurs; & ils étoient trop grands pour créer des beautés de stile.

k) La naïveté est le seul mérite de Marot, de Montagne, & de Regnier!

l) D'où l'auteur a-t'il tiré ce fait. Flechier n'étoit point plagiaire; & il avoit Trop peu de memoir pour voler des exordes des discours non imprimés.

& plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funébre du Vicomte de Turenne.

BALZAC en ce tems-là donnoit du nombre & de l'harmonie à la prose. Il est vrai, que ses Lettres étoient des harangues empoulées; il écrivoit au Premier Cardinal de Rets: „ vous venez de prendre le sceptre des Rois „ & la livrée des roses ". Il écrivoit de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de senteur: „ je me sauve à la nage dans ma „ chambre, au milieu des parfums ". Avec touts ces défauts, il charmoit l'oreille. L'Eloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac de son tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles; & même pour l'avoir emploiée souvent hors de sa place.

VOITURE donna quelque idée des graces legéres de ce stile epistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un badinage de l'esprit, que deux tomes de Lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractéres des hommes; c'est plûtôt un abus qu'un usage de l'esprit.

LA Langue commençoit à s'épurer, & à prendre une forme constante. On en étoit rede-

redevable à l'Académie Françoiſe, & ſurtout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; & il s'y trouve peu d'expreſſions & de tours, qui aïent vieilli.

OLIVIER Patru, qui le ſuivit de près, contribua beaucoup à régler, & à épurer le langage; & quoiqu'il ne paſſât pas pour un Avocat profond, on lui dut neanmoint l'ordre, la clarté, la bienſéance, l'élégance du diſcours; mérites abſolument inconnus avant lui au barreau. *m*).

UN des ouvrages, qui contribua le plus à former le goût de la nation & à lui donner un eſprit de juſteſſe & de préciſion, fut le petit recueil des *Maximes de François Duc de la Rochefoucault.* Quoiqu'il n'y ait preſque qu'une vérité dans ce livre, qui eſt que *l'amour-propre eſt le mobile de tout;* cependant cette penſée ſe préſente ſous tant d'aſpects variés, qu'elle eſt preſque toûjours piquante. C'eſt moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoûtuma à penſer & à renfermer ſes penſées dans un tour vif, précis & délicat. C'étoit un mérite que perſonne n'avoit eû

m) *Merites* au pluriel en ce ſens eſt barbare. Il falloit *qualités*.

eû avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en proſe, fut le recueil des *Lettres Provinciales* en 1654. Toutes les ſortes d'éloquence y ſont renfermées. Il n'y a pas un ſeul mot, qui depuis cent ans ſe ſoit reſſenti du changement qui altére ſouvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'Evêque de Luçon fils du célébre Buſſi m'a dit, qu'aïant demandé à Monſieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avoit pas fait les ſiens, Boſſuet lui répondit, *les Lettres Provinciales.*

LE bon goût qui regne d'un bout à l'autre dans ce livre & la vigueur des derniéres lettres ne corrigérent pas d'abord le ſtile lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis longtems étoit celui de preſque tous les Ecrivains, des Prédicateurs & des Avocats.

UN des premiers, qui étala dans la chaire une raiſon toûjours éloquente, fut le Pere Bourdaloüe vers l'an 1668. Ce fut une lumiére nouvelle. Il y a eû après lui d'autres Orateurs de la chaire, comme le Pere Maſſillon Evêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiécle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtile plus nerveux que fleu-

ri,

ri, sans aucune imagination dans l'expression, il paroît vouloir plûtôt convaincre, que toucher; & jamais il ne songe à plaire.

PEUT-ETRE seroit-il à souhaiter, qu'en banniſſant de la chaire le mauvais goût qui l'aviliſſoit, il en eût banni auſſi cette coûtume de prêcher ſur un texte. En effet, parler long-tems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguer à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne; un tel travail paroît un jeu peu digne de la gravité de ce miniſtére. Le texte devient une eſpéce de deviſe, ou plûtôt d'énigme, que le diſcours dévelope. Jamais les Grecs & les Romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des lettres, qu'il commença; & le tems l'a conſacré.

L'HABITUDE de diviſer toûjours en deux ou trois points des choſes qui comme la Morale n'exigent aucune diviſion, ou qui en demanderoient davantage comme la controverſe, eſt encor une coûtume génante, que le Pere Bourdaloüe trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

IL avoit été précédé par Boſſuet depuis Evêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un ſi grand homme, s'étoit d'abord deſtiné au parti de la robe; & il s'étoit engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer Mademoiſelle Desvieux, fille d'un rare mérite. Ses talens pour

la Théologie & pour cette espéce d'Eloquence qui le caractérise, se montrérent de si bonne heure, que ses parens & ses amis le déterminérent à l'église. Mademoiselle Desvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devoit acquérir, au bonheur de vivre avec lui. Voilà la source d'un bruit qui s'est répandu dans le monde, qu'il étoit marié. Ce conte, long-tems accrédité chez ce petit nombre d'hommes qui tire vanité de savoir les secrets des familles, n'avoit ni vérité ni vraisemblance *n*) Il avoit prêché assez jeune devant le Roi & la Reine Mere en 1662, long-tems avant que le Pere Bourdaloüe fût connu. Ses discours soûtenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la Cour qui approchassent du sublime, eûrent un si grand succès, que le Roi fit écrire en son nom à son Pere Intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

CEPENDANT, quand le Pere Bourdaloüe patut, Monsieur Bossuet ne passa plus pour

n) On sait le mot du P. de la Chaise : Ah! Monseigneur, vous êtes encore meilleur Moleoniste que Molinisté. Mademoiselle de Moleon étoit sa femme. Jurieu le lui avoit déja reproché. Quelques uns disent que Themiseul de St. Hyacinthe, auteur de *l'Europe Savante* & du *Mataŋasius* étoit son fils.

pour le premier Prédicateur. Il s'étoit déjà donné aux oraisons funébres; genre d'éloquence, où il faut de l'imagination & une grandeur majestueuse qui tient un peu à la Poësie, dont il faut toûjours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion, quand on tend au sublime. L'Oraison funébre de la Reine Mere, qu'il prononça en 1667, lui valut l'Evêché de Condom: mais ce discours n'étoit pas encor digne de lui; & il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funébre de la Reine d'Angleterre veuve de Charles I, qu'il fit en 1669, parut presqu'en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces piéces d'éloquence sont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les Tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'Eloge funébre de Madame, enlevée à la fleur de son âge & morte entre ses bras, eut le plus grand & le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la Cour: il fut obligé de s'arrêter après ces paroles: *ô nuit désastreuse! nuit effroïable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonerre, cette étonnante nouvelle, Madame se meurt, Madame est morte, &c.* L'auditoire éclata en sanglots; & la voix de l'ora-

teur fut interrompuë par ſes ſoupirs & par ſes pleurs.

LES François furent les ſeuls, qui réuſſirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque-tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvoit guères avoir de ſuccès qu'entre ſes mains. Il appliqua l'art oratoire à l'hiſtoire même, qui ſemble l'exclure. Son Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle, compoſé pour l'éducation du Dauphin, n'a eû ni modéle ni imitateurs. Si le ſiſtéme qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les Savans, ſon ſtile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeſtueuſe, dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiſſement & la chûte des grands empires; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

PRESQUE tous les ouvrages qui honorérent ce ſiécle, étoient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* eſt de ce nombre. Fénelon, le diſciple, l'ami de Boſſuet, & depuis devenu malgré lui ſon rival & ſon ennemi, compoſa ce livre ſingulier, qui tient à la fois du Roman & du Poëme, & qui ſubſtituë une proſe cadencée à la verſification. Il ſemble qu'il ait voulu traiter le Roman, comme Monſieur de Meaux avoit traité l'Hiſtoire,

ſtoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & ſur tout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; Morale entiérement négligée dans toutes les inventions fabuleuſes. On a cru, qu'il avoit compoſé ce livre pour ſervir de thémes & d'inſtruction au Duc de Bourgogne & aux deux autres Enfans de France, dont il fut le Précepteur; ainſi que Boſſuet avoit fait ſon hiſtoire univerſelle, pour l'éducation de Monſeigneur. Mais ſon neveu le Marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célébre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a aſſûré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de Calypſo & d'Eucharis euſſent été les premiéres leçons, qu'un Prêtre eût données aux Enfans de France *o*).

IL ne fit cet ouvrage, que lorsqu'il fut relégué dans ſon Archévêché de Cambrai *p*). Plein de la lecture des Anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'étoit fait un ſtile, qui n'étoit qu'à lui & qui couloit de ſource avec abondance. J'ai vû ſon manuſcrit original: il n'y a pas dix ratures. On prétend, qu'un domeſtique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eſt, l'Archévêque de Cambrai dut à cette infidélité

o) Pourquoi *les premieres*?

p) Cet ouvrage parut pour la Ire. fois en 1697.

toute la réputation qu'il eut en Europe. Mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la Cour. On crut voir dans le *Télemaque*, une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris qui triomphoit avec trop de faste, Idoménée qui établissoit le luxe dans Salente & qui oublioit le nécessaire, parurent des portraits du Roi. Son Ministre Louvois sembloit, aux yeux des mécontens, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands Capitaines qui servoient l'Etat & non le Ministre.

LES Alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, & qui depuis ébranlérent son trône dans la guerre de 1701, se firent un joie de le reconnoître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce stile harmonieux, qui insinuë d'une maniére si tendre la modération & la concorde. Les étrangers & les François même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne, une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vû quatorze en langue Angloise. Il est vrai, qu'après la mort de ce Monarque, si craint, si envié, si respecté de tous & si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allu-

sions

sions prétenduës qui censuroient sa conduite, les juges d'un goût sévére ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les avantures trop peu liées, les descriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre: mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un siécle florissant.

ON peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *Caractéres* de la Bruïére. Il n'y avoit pas chez les Anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage, que du *Télémaque*. Un stile rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les régales, frapérent le public; & les allusions, qu'on y trouvoit en foule, achevérent le succès. Quand la Bruïére montra son ouvrage manuscrit à Maléstieux, celui-ci lui dit: *voilà dequoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis*. Ce livre baissa dans l'esprit des hommes *q*), quand une génération entiére, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les tems & de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié.

LE *Télémaque* n'a point fait d'imitateurs; les *Caractéres* de la Bruïére en ont produit.

q) Le la Bruyere ne peut baisser; c'est un paradoxe de Mr L'abbé d'Olivet.

Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frapent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise & qui instruise à la fois. L'art délicat de répandre des graces jusques sur la Philosophie, fut encor une chose nouvelle, dont le livre *des mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la Philosophie est l'ordre, la clarté & surtout la vérité. Ce qui pourroit empêcher cet ouvrage ingénieux, d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimére des tourbillons de Descartes.

Il faut ajoûter à ces nouveautés, celle que produisit Bayle, en donnant une espéce de Dictionnaire de raisonnement. C'est le premier ouvrage de ce genre, où l'on puisse apprendre à penser. Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires, les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave & de la postérité. Au reste, en plaçant ici Bayle parmi les Auteurs qui ont honoré le siécle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'Arrêt du Parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France malgré la rigueur des loix, dit expres-

preſſément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un etranger.*

ON ne s'appeſantira point ici ſur la foule des bons livres que ce ſiécle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie ſinguliéres & neuves, qui le caractériſent & qui le diſtinguent des autres ſiécles. L'éloquence de Boſſuet & de Bourdaloüe, par exemple, n'étoit & ne pouvoit être celle de Cicéron: Si quelque choſe approche de l'Orateur Romain, ce ſont les trois Mémoires que Péliſſon compoſa pour Fouquet. Ils ſont dans le même genre que pluſieurs oraiſons de Cicéron. Un mélange d'affaires d'Etat, traité ſolidement avec un art qui paroît peu, & orné d'une éloquence touchante.

NOUS avons eû des Hiſtoriens; mais point de Tite-Live. Le ſtile de la *Conſpiration de Veniſe* eſt comparable à celui de Saluſte. On voit que l'Abbé de Saint-Réal l'avoit pris pour modéle; & peut-être l'a-t-il ſurpaſſé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, ſemblent être d'une création nouvelle. C'eſt là ſurtout, ce qui diſtingua cet âge illuſtre; car pour des Savans & des Commentateurs, le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme ſiecle en avoient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'étoit encor développé.

QUI

QUI croiroit, que tous ces bons ouvrages en proſe n'auroient probablement jamais exiſté, s'ils n'avoient été précédés par la Poëſie! C'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les nations: les Vers furent partout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

LES peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. Platon & Cicéron commencérent par faire des Vers. On ne pouvoit encor citer un paſſage noble & ſublime de proſe Françoiſe, quand on ſavoit par coeur le peu de belles ſtances que laiſſa Malherbe; & il y a grande apparence, que ſans Pierre Corneille, le génie des proſateurs ne ſe ſeroit pas dévelopé.

CET homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'étoit environné que de très mauvais modéles, quand il commença à donner des Tragédies. Ce qui devoit encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modéles étoient eſtimés; & pour comble de découragement, ils étoient favoriſés par le Cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompenſoit de mépriſables écrivains, qui d'ordinaire ſont rampans; & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il vouloit abaiſſer ceux en qui il ſentoit avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement ſe

plie

plie à la dépendance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même artiſte, protége ſincérement les bons artiſtes r).

CORNEILLE eut à combattre ſon ſiécle, ſes rivaux & le Cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'Académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre Corneille & Scudéri, eut trop de complaiſance pour le Cardinal de Richelieu, en condamnant l'amour de *Chiméne*. Aimer le meurtrier de ſon pere & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, étoit une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans les combats du cœur. Mais l'art étoit inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

LE *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de Corneille, que le Cardinal de Richelieu voulut rabaiſſer. L'Abbé d'Aubignac nous apprend, que ce Miniſtre déſapprouva *Polieucte*.

LE *Cid*, après tout, étoit une imitation très-embellie de *Guillain de Caſtro*, & en pluſieurs endroits, une traduction. *Cinna*, qui le ſuivit, étoit unique. J'ai connu un an-

r) Cela n'eſt point vrai à Potzdam; & M. de Voltaire très bon poëte eſt très ſincerement protégé par le Roi de Pruſſe très bon poëte.

ancien domestique de la maison de Condé, qui disoit, que le grand Condé à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste.

Je suis maître de moi, comme de l'Univers;
Je le suis, je veux l'être. O siécles! o mèmoire!
Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soions amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie.

C'étoient-là des larmes de Héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque bien célébre dans l'histoire de l'esprit humain.

LA quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit plusieurs années après n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme; ainsi que les fautes considérables d'Homére n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilége du vrai génie & surtout du génie qui ouvre une carriére, de faire impunément de grandes fautes.

CORNEILLE s'étoit formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle & Euripide contribuérent tous à former Racine. Une Ode, qu'il composa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du Roi, lui attira un pré-

préſent qu'il n'attendoit pas; & le détermina à la Poëſie. Sa réputation s'eſt accrûë de jour en jour; & celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raiſon en eſt, que Racine dans tous ſes ouvrages depuis ſon *Alexandre*, eſt toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai; qu'il parle au cœur: & que l'autre manque trop ſouvent à tous ces devoirs. Racine paſſa de bien loin & les Grecs & Corneille dans l'intelligence des paſſions s), & porta la douce harmonie de la Poëſie, ainſi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puiſſent parvenir. Ces hommes enſeignérent à la nation, à penſer, à ſentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, inſtruits par eux ſeuls, devinrent enfin des juges ſévéres pour ceux même qui les avoient éclairés.

Il y avoit très-peu de perſonnes en France, du tems du Cardinal de Richelieu, capables de diſcerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie* le chef-d'œuvre de la ſcéne fut repréſéntée chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne, les courtiſans ſe crurent aſſez habiles pour la condamner. Le tems a vengé l'auteur; mais ce grand homme eſt mort, ſans jouir du ſuccès de ſon plus

s) Cela n'eſt pas bien ſûr. Crébillon ne parleroit pas ainſi; il falloit dire des *paſſions tendres*.

plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné, la premiére personne de son siécle pour le stile epistolaire & surtout pour conter des bagatelles avec grace, croit toûjours que *Racine n'ira pas loin.* Elle en jugeoit comme du caffé, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt.* Il faut du tems, pour que les réputations meurissent.

LA singuliére destinée de ce siécle rendit Moliére contemporain de Corneille & de Racine. Il n'est pas vrai que Moliére, quand il parut, eût trouvé le Théatre absolument dénué de bonnes Comédies. Corneille lui-même avoit donné le *Menteur*, piéce de caractére & d'intrigue, prise du Théatre Espagnol; & Moliére n'avoit encor fait paroître que deux de ses chefs d'œuvre; lorsque le public avoit la *Mere coquette* de Quinault; piéce à la fois de caractére & d'intrigue, & même modéle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la premiére Comédie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis.* La plûpart des grands Seigneurs de la Cour de Louis XIV vouloient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avoit leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copioient la hauteur des premiers; & il y en avoit enfin, & même en grand

grand nombre, qui pouſſoient cet air avantageux & cette envie dominante de ſe faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

CE défaut dura long-tems. Moliére l'attaqua ſouvent; & il contribua à défaire le public de ces importans ſubalternes, ainſi que de l'affectation des Précieuſes, du pédantisme des Femmes Savantes, de la robe & du latin des Médecins. Moliére fut, ſi on oſe le dire, un legislateur des bienſéances du monde. Je ne parle ici que de ce ſervice rendu à ſon ſiecle; on ſait aſſez ſes autres mérites.

C'ETOIT un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de corneille & de Racine, les perſonages de Moliére, les ſymphonies de Lulli toutes nouvelles pour la nation, & (puis qu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Boſſuet & des Bourdaloüe, ſe faiſoient entendre à Louis XIV, à *Madame* ſi célébre par ſon goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, & à cette foule d'hommes ſupérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne ſe retrouvera plus, où un Duc de Rochefoucault l'auteur des *Maximes*, au ſortir de la converſation d'un Paſcal & d'un Arnauld, alloit au théatre de Corneille *t*).

DE-

t) Bernsdorf, Montesquieu, Conti, Voltaire ont mille fois pu ſe Retouver.

DESPREAUX s'élevoit au niveau de tant de grand hommes, non point par ses premiéres satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront pas sur les *embarras de Paris* & sur les noms des *Cassaigne* & des *Cotin;* mais il instruisoit cette postérité, par ses belles Epitres & surtout par son Art Poëtique, où Corneile eût trouvé beaucoup à apprendre.

LA Fontaine, bien moins châtié dans son stile, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïvété & dans les graces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presqu'à côté de ces hommes sublimes *u*).

QUINAULT, dans un genre tout nouveau & d'autant plus difficile qu'il paroît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ces illustres contemporains. On sait, avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquoit à Boileau d'avoir sacrifié aux graces. Il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme, qui n'étoit connu que par elles. Le véritable éloge d'un Poëte, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scénes entiéres de Quinault; c'est un avantage qu'aucun Opéra d'Italie ne pourroit obtenir.

u) *Presque* est de trop. La Fontaine vaut mieux que nous, disoit Racine; & Racine avoit peut-être raison.

nir. La Musique Françoise est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation. Mais la simple & belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encor dans toute l'Europe, à ceux qui possédent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvoit dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, avec quelle idolâtrie il seroit reçû! mais Quinault étoit moderne.

TOUS ces grands hommes furent connus & protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartoit d'une cour, qu'il ne cherchoit pas. Mais le Duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il étoit, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Le Pere Pujet se fit un grand mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs si innocentes, comme s'il eut parlé à La Brinvilliers & à La Voisin. Ses contes ne sont que ceux du Pogge, de l'Arioste & de la Reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourroit appliquer à La Fontaine son admirable fable *des animaux malades de la peste*, qui s'accusent de leurs fautes: on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux

ours; & un animal innocent eſt dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

DANS l'écôle de ces génies, qui ſeront les délices & l'inſtruction des ſiécles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que nous avons eû beaucoup de Peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des Pouſſin, des Sueur & des le Brun.

CEPENDANT, vers la fin du regne de Lovis XIV, deux hommes percérent la foule des génies médiocres, & eûrent beaucoup de réputation. L'un étoit La Motte-houdart, homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, écrivain dèlicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poëſie, & même de cette exactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles Stances plûtôt que de belles Odes. Son talent déclina bientôt après: mais beaucoup de beaux morceaux qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empêcheront toûjours qu'on ne le mette au rang des auteurs mépriſables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque choſe au ſecond rang.

L'AUTRE étoit Rouſſeau, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que la

la Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'aprés La Motte; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala x) dans ses Pseaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les Cantiques de Racine' Ses Epigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réussit bien moins dans les Opéra qui demandent de la sensibilité, & dans les Comédies qui veulent de la gaïeté. Ces deux caractéres lui manquoient. Ainsi il échoua dans ces deux genres, qui lui étoient étrangers.

Il auroit corrompu la langue Françoise, si le stile marotique, qu'il emploïa dans des ouvrages sérieux, avoit été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parloit il y a deux-cent ans, n'a été qu'une mode passagére y). Quelquesunes de ses épitres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, & ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, & sur de verités reconnuës z): *le vrai seul est aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les païs étrangers; soit que l'âge & les malheurs eussent

x) *Il surpassa.*

y) J'attendois la comparaison des haillons cousus à des draps d'or.

z) Ne persécutez donc pas un poëte qui vaut mieux que vous.

affoibli son génie, soit que son principal mérite, consistant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus nécessaire & plus rare qu'on ne pense, aiant diminuè, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvoit, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs, celui de n'avoir plus de critiques sevéres.

SES longues infortunes eûrent leur source dans un amour-propre trop indomptable, & trop mélé de jalousie & d'animosité. Son exemple doit être une leçon frapante pour tout homme à talens; mais on ne le considére ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

IL ne s'éleva guerres de grands génies depuis les beaux jours de ces Artistes illustres; & à peu-près vers le tems de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer *aa*).

LA route étoit difficile au commencement du siécle, parce que personne n'y avoit marché: elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battuë *bb*). Les grands hommes du siécle passé ont enseigné à penser & à parler; ils ont dit ce qu'on ne savoit pas. Ceux qui

aa) Et Montesquieu & Voltaire n'appartiennent ils pas à ce-siecle? Il y a bien de la modestie dans *ce repos de la nature*.

bb) *Elle a été* trop *battue!*

leur succédent, ne peuvent guères dire que ce qu'on sait *cc*). Enfin, une espéce de dégout est venu de la multitude des chefs-d'œuvre : & le siécle passé aïant été le précepteur du siécle present, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & que la Littérature a eû autant de besoin d'être réprimée, qu'elle en avoit d'être encouragée au commencement du dix-septiéme siécle.

CHAPITRE TRENTIEME.

Suite des Arts.

A l'égard des Arts qui ne dépendent pas uniquement dé l'esprit, comme la Musique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture; ils n'avoient fait que de foibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le siécle de Louis* XIV. La Musique étoit au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitarre &

cc) M. de Voltaire en est une preuve; le premier homme du monde pour écrire ce que les autres ont pensé.

& de tuorbe, la plûpart même composés en Espagne, étoient tout ce qu'on connoissoit. Lulli étonna par son goût & par sa science. Il fut le premier en France, qui fit des basses, des milieux & des fugues. On avoit d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paroissent aujourd'hui si simples & si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savoit du tems de Louis XIII; & l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics; & Paris même alors n'en avoit pas. Vingt-quatre violons du Roi étoient toute la musique de la France *a*).

LES connoissances, qui appartiennent à la musique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que sur la fin du regne de Louis XIV, on a inventé l'art de noter la danse; de-sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire, qu'on danse à livre ouvert.

NOUS avions eû de très-grands Architectes, du tems de la Régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le Palais du Luxembourg dans le goût Toscan, pour honorer sa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même Desbrosses, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le Palais de cette Reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en falut

a) Dites *du Roi*.

salut beaucoup *b*), que le Cardinal de Richelieu eût, avec autant de grandeur dans l'esprit, autant de goût qu'elle. Le Palais Cardinal, qui est aujourd'hui le Palais Roial, en est la preuve. Nous conçûmes les plus grandes espérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, que nous voïons aujourd'hui offusquée avec douleur. Beaucoup de citoïens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommendables par des dehors dans le grand goût, & qui satisfont le luxe des particuliers, encor plus quils n'embellissent la ville.

COLBERT, le Mécéne de tous les arts *c*), forma une Académie d'Architecture en 1671. C'est peu d'avoir des Vitruves; il faut que les Auguste les emploient.

IL faut aussi que les magistrats municipaux soient animés par le zéle, & éclairés par le goût. S'il y avoit eû deux ou trois Prévôts des marchands comme le Président Turgot, on ne reprocheroit pas à la ville de Paris cet Hôtel de Ville mal construit & mal situé; cette place si petite & si irréguliére, qui n'est célébre que par des gibets & de petits feux de joie; ces ruës étroites dans les quartiers les plus fréquentés; & enfin

b) Dites, *de beaucoup*.

c) On dit *le Mécéne des Artistes*: & rarement ou point du tout *le Mécéne des arts*.

un reste de Barbarie, au milieu de la grandeur & dans le sein de tous les arts.

LA Peinture commença sous Louis XIII, avec *le Poussin*. Il ne faut point compter les Peintres médiocres, qui l'ont précédé. Nous avons eû toûjours depuis lui de grands Peintres; non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie; mais sans nous arrêter à un *le Sueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *le Brun* qui égale les Italiens dans le dessein & dans la composition; nous avons eû plus de trente Peintres, qui ont laissé des morceaux très-dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand Roi des galeries & des apartemens, qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connoître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze-mille livres d'un tableau de *Santerre*. Il n'y a point dans l'Europe de plus vaste ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Versailles; & je ne sai s'il y en a de plus beaux.

NOUS avons aujourd'hui un Peintre, qui chez les étrangers même passe pour le premier de l'Europe. Non seulement Colbert donna à l'Académie de Peinture la forme qu'elle a aujourd'hui; mais en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On

acheta

acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoie les éléves, qui ont remporté des prix à l'Académie de Paris. Ils y sont conduits & entretenus aux frais du Roi. Ils y dessinent les antiques. Ils étudient Raphaël & Michel-Ange. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le désir de l'imiter; & on n'a pas même cessé de rendre cet hommage, depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie amassées par le Roi & par le Duc d'Orleans, & les chefs-d'œuvre de Sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'EST principalement dans la Sculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jetter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

SI l'on trouvoit un jour, sous des ruines, des morceaux tels que les Bains d'Apollon exposés aux injures de l'air dans les bosquets de Versailles, le tombeau du Cardinal de Richelieu trop peu montré au public dans la Chapelle de Sorbonne, la statuë équestre de Louis XV. faite à Paris pour décorer Bordeaux, le Mercure dont Louis XV. a fait présent au Roi de Prusse, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite; il est à croire, que ces productions de nos jours seroient mises à côté de la plus belle antiquité Grecque.

NOUS

NOUS avons égalé les anciens dans les Médailles. Varin fut le premier, qui tira cet art de la médiocrité, sur la fin du regne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes. Il y en a pour deux-millions, & dont la plûpart sont des chefs-d'œuvre.

ON n'a pas moins réussi dans l'art de graver les pierres précieuses. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniser par le moïen des planches en cuivre, de transmettre facilement à la postérité toutes les représentations de la nature & de l'art, étoit encor très-informe en France avant ce siécle. C'est un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventérent vers le milieu du quinziéme siécle; & il a été plus loin en France, que dans le lieu même de sa naissance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des estampes du Roi ont été souvent un des plus magnifiques présens qu'il ait fait aux Ambassadeurs. La Cizelure en or & en argent, qui dépend du dessein & du goût, a été portée à la plus grande perfection, dont la main de l'homme soit capable.

APRES

APRES avoir ainsi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'Etat; ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les François surpassent toutes les nations du monde: je veux parler de la Chirurgie, dont les progrès furent si rapides & si célébres dans ce siécle, qu'on venoit à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandoient une dextérité non commune. Non seulement il n'y avoit guères d'excellens Chirurgiens qu'en France; mais c'étoit dans ce seul païs qu'on fabriquoit parfaitement les instrumens nécessaires: il en fourniſſoit tous ses voisins; & je tiens du célébre *Cheselden*, le plus grand Chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instrumens de son art. La Médecine, qui servoit à perfectionner la Chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle étoit en Angleterre, & sous le fameux *Boerhave* en Hollande; mais il arriva à la Médecine comme à la Philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumiéres de nos voisins.

VOILA en général un tableau fidéle des progrès de l'esprit humain dans ce siécle, qui commença au tems du Cardinal de Richelieu & qui

& qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé ; & s'il l'est, il restera le modéle des âges encor plus fortunés, qu'il aura fait naître *d*).

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

Affaires Ecclésiastiques : disputes mémorables a).

DES trois Ordres de l'Etat, le moins nombreux, qui est l'Eglise, est celui qui a toûjours exigé du Souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le Siége de Rome, & soûtenir les libertés de l'Eglise Gallicane qui sont les droits de l'ancienne église ; savoir faire obéir les Evêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'Episcopat ; les soûmettre en beaucoup de choses à la jurisdiction séculiére, & les laisser juges en d'autres ; les faire contribuer aux besoins de l'Etat, & ne pas choquer

d) Ce chapitre est croqué. On voit que l'auteur étoit las d'écrire ; on l'est aussi un peu de le lire.

a) Titre de college d'Allemagne.

quer leurs priviléges: tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que Louis XIV. eut preſque toûjours *b*).

LE Clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avoient écarté. Le Roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les Séculiers poſſédaſſent des bénéfices ſous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étoient pas Prêtres euſſent des Evéchés comme le Cardinal Mazarin qui avoit poſſédé l'Evéché de Metz n'étant pas même Sous-diacre, & le Duc de Verneuil qui en avoit auſſi joui étant Séculier.

CE que païoit au Roi le Clergé de France & des villes conquiſes, alloit année commune * environ deux-millions-cinq-cent-mille livres; & depuis, la valeur des eſpéces aïant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'Etat d'environ quatre-millions par année, ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* ſe ſont conſervés; comme une trace de l'ancien uſage, où étoient tous les Seigneurs de fiéfs, d'accorder des dons gratuits aux Rois dans les beſoins de l'Etat. Les Evêques & les Abbés, étant Seigneurs de fiéfs, ne devoient que des ſol-

b) Excepté trois ou quatre fois.

* *Voïez l'Etat de la France & Puffendorf.*

soldats, dans le tems de l'anarchie féodale. Les Rois alors n'avoient que leurs domaines, comme les autres Seigneurs. Lorsque tout changea depuis, le Clergé ne changea pas; il conserva l'usage d'aider l'Etat par des dons gratuits.

A cette ancienne coûtume, qu'un corps qui s'assemble souvent conserve, & qu'un corps qui ne s'assemble point perd nécessairement, se joint l'immunité toûjours reclamée par l'Eglise, & cette maxime, que *son bien est le bien des pauvres*: non qu'elle prétende ne devoir rien à l'Etat, dont elle tient tout; car le roïaume, quand il a des besoins, est le premier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des secours volontaires; & Louis XIV. éxigea toûjours ces secours, de maniére à n'être pas refusé.

ON s'étonne dans l'Europe & en France, que le Clergé païe si peu; on se figure, qu'il jouit du tiers du roïaume. S'il possédoit ce tiers, il est indubitable qu'il devroit païer le tiers des charges, ce qui se monteroit année commune à près de trente-millions, indépendament des droits sur les consommations, qu'il païe comme les autres sujets; mais on se fait des idées vagues & des préjugés sur tout. On dit que l'Eglise posséde le tiers du roïaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on se don-

donnoit seulement la peine de supputer le revenu des Evéchés, on verroit par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les Evéchés n'étoient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre-millions; & les Abbaïes Commandataires alloient à quatre-millions-cinq-cent-mille livres. Il est vrai, que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-dessous de la valeur; & si on ajoûte encor l'augmentation des revenus en terres, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize-millions; & il ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une somme considérable, qui ne revient jamais, & qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du Roi envers le Saint-Siége; elle dépouille l'Etat dans l'espace d'un siécle de plus de quatre-cent-mille marcs d'argent; ce qui dans la suite des tems appauvriroit le roïaume, si le commerce ne réparoit pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui païent des Annates à Rome, il faut joindre les Cures, les Couvens, les Collégiales, les Communautés & tous les autres bénéfices ensemble. Mais s'ils sont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étenduë actuelle du roïaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

CEUX qui ont examiné cette matiére avec des yeux auſſi ſévéres qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'Egliſe Gallicane ſéculiére & réguliére, au de-là de quatre-vingt-millions. Ce n'eſt pas une ſomme exorbitante, pour l'entretien de quatre-vingt-dix-mille perſonnes religieuſes & environ cent-ſoixante-mille eccléſiaſtiques, que l'on comptoit en 1700. La ſomme, répartie ſur chaque tête, donne environ trois-cent livres à chacun. Il y a des Moines Conventuels, qui ne coûtent pas deux-cent livres par an à leur monaſtére: il y a des Moines Abbés Réguliers, qui jouiſſent de deux-cent-mille livres de rentes. C'eſt cette énorme diſproportion, qui frape & qui excite les murmures. On plaint un Curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que ſa portion congruë de trois, de quatre ou cinq-cent livres, tandis qu'un Religieux oiſif, devenu Abbé & non moins oiſif, poſſéde une fortune immenſe, & qu'il reçoit des titres faſtueux de ceux qui lui ſont ſoûmis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Eſpagne, & ſurtout dans les Etats Catholiques d'Allemagne, où l'on voit des Moines Princes.

LES abus ſervent de loix dans preſque toute la terre; & ſi les plus ſages des hommes s'aſſembloient pour faire des loix, où eſt l'Etat

dont

dont la forme subsistat entiére? Le Clergé de France observe toûjours un usage onéreux pour lui, quand il païe au Roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années. Il l'emprunte; & après en avoir païé les intérêts, il rembourse le Capital aux créanciers: ainsi il païe deux fois *c*). Il eût été plus avantageux pour l'Etat & pour le Clergé en général, & plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes sont toûjours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit, que le Clergé, en s'assemblant tous les cinq ans, n'a jamais eû, ni une salle d'assemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il est clair, qu'il eût pu, en dépensant moins, aider le Roi davantage, & se bâtir dans Paris un Palais, qui eût été un nouvel ornement de cette Capitale.

LES maximes du Clergé de France n'étoient pas encor entiérement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la Ligue y avoit apporté. On avoit vû, dans la jeunesse de Louis XIII & dans les derniers Etats tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le Tiers

c) Dés-qu'il a du crédit, il ne paye qu'une fois; c'est comme font les etats de la province de Languedoc.

Etat & qui eſt le fond de l'Etat, demander en vain avec le Parlement, qu'on poſat pour loi fondamentale; „ qu'aucune Puiſſance Spi-„ rituelle ne peut priver les Rois de leurs „ droits ſacrés, qu'ils ne tiennent que de „ Dieu ſeul; & que c'eſt un crime de léze-„ majeſté au premier chef, d'enſeigner „ qu'on peut dépoſer & tuer les Rois ". C'eſt la ſubſtance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems, où le ſang de Henri le Grand fumoit encore. Cependant un Evêque de France né en France, le Cardinal du Perron, s'oppoſa violemment à cette propoſition *d*), ſous prétexte que ce n'étoit pas au Tiers Etat á propoſer des loix, ſur ce qui peut concerner l'Egliſe Que ne faiſoit-il donc avec le Clergé, ce que le Tiers Etat vouloit faire? Mais il en étoit ſi loin, qu'il s'emporta juſqu'à dire: „ que la puiſſance du Pape étoit „ pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel, „ indirecte au temporel; & qu'il avoit charge du Clergé de dire, qu'on excommunieroit ceux qui avanceroient, que le Pape „ ne peut dépoſer les Rois ". On gagna la Nobleſſe; on fit taire les Tiers Etat. Le Parlement renouvella ſes anciens Arrêts, pour déclа-

d) *A la ſollicitation du conſeil*; circonſtance très remarquable.

déclarer la couronne indépendante, & la personne des Rois sacrée. La Chambre Ecclésiastique, en avouant que la personne étoit sacrée, persista à soûtenir que la couronne étoit dépendante. C'étoit le même esprit, qui avoit autrefois dépose Louis le Débonnaire. Cet esprit prévalut au point, que la Cour subjuguée fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur, qui avoit publié l'Arrêt du Parlement sous le titre de *Loi fondamentale*. C'étoit, disoit-on, pour le bien de la paix; mais c'étoit punir ceux qui fournissoient des armes défensives à la couronne. De telles scénes ne se passoient point à Vienne; c'est qu'alors la France craignoit Rome, & que Rome craignoit la maison d'Autriche.

LA cause, qui succomba, étoit tellement la cause de tous les Rois, que Jacques Premier, Roi d'Angleterre, écrivit contre le Cardinal du Perron; & c'est le meilleur ouvrage de ce Monarque. C'étoit aussi la cause des peuples, dont le repos exige que leurs Souverains ne dépendent pas d'une Puissance étrangére. Peu-à-peu la raison à prévalu; & Louis XIV. n'eut pas de peine à faire écouter cette raison, soûtenuë du poids de sa puissance.

ANTONIO Perès avoit recommendé trois choses à Henri Quatre, *Roma*, *Consejo*, *Pielago*. Louis XIV. eut les deux dernières

avec tant de supériorité, qu'il n'eut pas besoin de la premiére. Il fut attentif à conserver l'usage de l'Appel comme d'abus au Parlement des Ordonnances Ecclésiastiques, dans tous les cas où ces Ordonnances intéressent la Jurisdicton Roïale. Le Clergé s'en plaignit souvent, & s'en loua quelquefois. Car si d'un côté ces Appels soûtiennent les droits de l'Etat contre l'autorité Episcopale, elles assûrent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'Eglise Gallicane contre les prétentions de la cour de Rome: desorte que les Evêques ont regardé les Parlemens comme leurs adversaires & comme leurs défenseurs; & le gouvernement eut soin, que malgré toutes les querelles de Religion, les bornes aisées à franchir ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps & des compagnies, comme des intérêts des villes commerçantes; c'est au législateur à les balancer.

L'AFFAIRE de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la Régale. C'est un droit qu'ont les Rois de France, de pourvoir à tous les Bénéfices simples d'un diocése pendant la vacance du Siége, & d'économiser à leur gré les revenus de l'Evéché. Cette prérogative est particuliére aux Rois de France; mais chaque Etat a les siennes. Les Rois de Portugal jouïssent du tiérs

du

du revenu des Evéchés de leur Roïaume. L'Empereur a le droit des premiéres priéres; il a toûjours conféré tous les premiers Bénéfices qui vaquent. Les Rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome ſont pour la plû-part fondés ſur l'uſage, plûtôt que ſur des titres primitifs.

LES Rois de la race de Mérovée conféroient, de leur ſeule autorité, les Evéchés & toutes les Prélatures. Il ſembloit juſte, qu'ils conſervaſſent le foible privilége de diſpoſer du revenu, & de nommer à quelques Bénéfices ſimples, dans le court eſpace qui s'écoule entre la mort d'un Evêque & le ſerment de fidélité enregiſtré de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs Evêques de villes réunies à la couronne ſous la troiſiéme race, ne voulurent pas reconnoître ce droit, que des Seigneurs particuliers trop foibles n'avoient pû faire valoir: les Papes ſe déclarérent pour les Evêques; & ces prétentions reſtérent toûjours envelopées d'un nuage. Le Parlement en 1608, ſous Henri Quatre, déclara que la Régale avoit lieu dans tout le roïaume: le Clergé ſe plaignit; & le Prince, qui ménageoit les Evêques & Rome, évoqua l'affaire à ſon Conſeil, & ſe garda bien de la décider.

LES Cardinaux de Richelieu & de Mazarin firent rendre pluſieurs Arrêts du Conſeil, par leſquels les Evêques, qui ſe diſoient ex-

emts, étoient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673; & le Roi n'ôsoit pas alors donner un seul Bénéfice, dans presque tous les diocéses situés au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un Siége.

ENFIN, en 1673 le Chancelier Michel le Tellier scella un Edit, par lequel tous les Evéchés du Roïaume étoient soûmis à la Régale. Deux Evêques, qui étoient malheureusement les deux plus vertueux hommes du roïaume, refusérent opiniâtrément de se soûmettre. C'étoit *Pavillon* Evêque d'Alet, & *Caulet* de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles; on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-tems, il y a grande apparence que la question n'est pas claire. Elle étoit très obscure; mais il étoit évident, que ni la Religion ni le bon ordre n'étoient intéressés à empêcher un Roi, de faire dans deux diocéses, ce qu'il faisoit dans tous les autres. Cependant les deux Evêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avoit fait enregistrer son serment de fidélité; & le Roi se croïoit en droit de pourvoir aux Canonicats de leurs égliſes.

LES deux Prélats excommuniérent les pourvus en Régale. Tous deux étoient suspects de Jansénisme. Ils avoient eû contre eux le Pape

Pape Innocent Dix; mais, quand ils se déclarérent contre les prétentions du Roi, ils eûrent pour eux Innocent Onze, Odescalchi: ce Pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

LE Roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces Evêques. Il montra plus de modération, que deux hommes qui se piquoient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'Evêque d'Alet, dont on respectoit la grande vieillesse. L'Evêque de Pamiers restoit seul, & n'étoit point ébranlé. Il redoubla ses excommunications, & persista de plus à ne point faire enregistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soûmet trop l'Eglise à la Monarchie. Le Roi saisit son temporel. Le Pape & les Jansénistes le dedommagérent. Il gagna à être privé de ses revenus, & il mourut en 1680, convaincu qu'il avoit soûtenu la cause de Dieu contre le Roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle: des Chanoines nommés par le Roi viennent pour prendre possession; des Religieux, qui se prétendoient Chanoines & Grands-Vicaires, les font sortir de l'église & les excommunient. Le Métropolitain Montpésat Archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus Grands-Vicaires. Ils en appellent à Rome, selon l'usage

de porter à la cour de Rome les Causes ecclésiastiques jugées par les Archévêques de France, usage qui contredit les libertés gallicanes: mais tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions. Le Parlement donne des Arrêts. Un Moine nommé Cerles, qui étoit l'un de ces Grands-Vicaires, casse & les sentences du Métropolitain & les Arrêts du Parlement. Ce Tribunal le condamne par contumace à être trainé sur une claie, & à perdre la tête. On l'exécute en effigie. Il insulte du fond de sa retraite, à l'Archévêque & au Roi; & le Pape le soûtient. Ce Pontife fait plus; persuadé comme l'Evêque de Pamiers, que le Droit de Régale est un abus dans l'Eglise, & que le Roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les Ordonnances de l'Archévêque de Toulouse; il excommunie les nouveaux Grands-Vicaires que ce Prélat a nommés, & les pourvus en Régale, & leurs fauteurs.

LE Roi convoque une Assemblée du Clergé, composée de trente-cinq Evêques, & d'autant de Députés du Second Ordre. Les Jansénistes prenoient pour la premiére fois le parti d'un Pape: & ce Pape, ennemi du Roi, les favorisoit sans les aimer. Il se fit toûjours un honneur de resister à ce Monarque, dans toutes les occasions; & depuis même, en 1689 il s'unit avec les Alliés contre le Roi Jac-

Jacques parce que Louis XIV. protégeoit ce Prince : desorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'Eglise, il faloit que le Roi Jacques se fît Huguenot, & le Pape Catholique.

CEPENDANT l'Assemblée du Clergé de 1681 d'une voix unanime se déclare pour le Roi. Il s'agissoit encor d'une autre petite querelle devenuë importante : l'élection d'un Prieuré dans un Faubourg de Paris, commettoit ensemble le Roi & le Pape. Le Pontife Romain avoit cassé une Ordonnance de l'Archévêque de Paris, & annullé sa nomination à ce Prieuré. Le Parlement avoit appellé comme d'abus. Le Pape avoit ordonné par une Bulle, que l'Inquisition fît brûler l'Arrêt du Parlement ; & le Parlement avoit ordonné la suppression de la Bulle. Ces combats sont, depuis long-tems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi même dans son païs, & de la soûmission à une Puissance étrangére.

L'ASSEMBLE'E du Clergé prit un parti, qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur Souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du Droit de Régale à tout le Roïaume ; mais ce fut autant une concession de la part du Clergé, qui se relâchoit de ses pré-

prétenſions par reconnoiſſance pour ſon protecteur, qu'un aveu formel du Droit abſolu de la Couronne.

L'ASSEMBLÉE ſe juſtifia auprès du Pape, par une lettre dans laquelle ou trouve un paſſage, qui ſeul devroit ſervir de régle éternelle dans toutes les diſputes: c'eſt, *qu'il vaut mieux ſacrifier quelque choſe de ſes droits, que de troubler la paix.* Le Roi, l'Egliſe Gallicane, les Parlemens furent contens. Les Janſéniſtes écrivirent quelques libelles. Le Pape fut inflexible: il caſſa par un Bref toutes les réſolutions de l'Aſſemblée & manda aux Evêques de ſe rétracter. Il y avoit-là dequoi ſéparer à jamais l'Egliſe de France de celle de Rome. On avoit parlé ſous le Cardinal de Richelieu & ſous Mazarin, de faire un Patriarche. Le vœu de tous les Magiſtrats étoit, qu'on ne païat plus à Rome le Tribut des Annates; que Rome ne nommat plus, pendant ſix mois de l'année, aux Bénéfices de Bretagne; que des Evêques de France ne s'appellaſſent plus Evêques *par la permiſſion du Saint-Siége.* Si le Roi l'avoit voulu, il n'avoit qu'à dire un mot; il étoit maître de l'Aſſemblée du Clergé, & il avoit pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un Pontife vertueux, qui ſeul de tous les Papes de ce ſiecle ne ſavoit par s'accommoder au tems. Mais

il

il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remuë pas ſans de violentes ſecouſſes. Il faloit de plus grands intérêts, de plus grandes paſſions & plus d'effervescence dans les eſprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; & il étoit bien difficile de faire cette ſciſſion, tandis qu'on vouloit extirper le Calvinisme. On crut même faire un coup hardi, lorsqu'on publia les quatre fameuſes Déciſions de la même Aſſemblée du Clergé en 1682, dont voici la ſubſtance.

1. Dieu n'a donné à *Pierre* & à ſes ſucceſſeurs, aucune puiſſance ni directe ni indirecte ſur les choſes temporelles.

2. L'EGLISE Gallicane approuve le Concile de *Conſtance*, qui déclare les Conciles Généraux ſupérieurs au Pape dans le ſpirituel.

3. LES régles, les uſages, les pratiques reçuë dans le Roïaume & dans l'Egliſe Gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. LES Déciſions du Pape, en matiéres de foi, ne ſont ſûres, qu'après que l'Egliſe les a acceptées.

TOUS les Tribunaux & toutes les Facultés de Théologie enregiſtrerent ces quatre propoſitions dans toute leur étenduë: & il fut défendu par un Edit, de rien enſeigner jamais de contraire.

CET-

CETTE fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles; & par tous les Protestans de l'Europe, comme un foible effort d'une Eglise née libre, qui ne rompoit que quatre chaînons de ses fers.

LES quatre maximes furent d'abord soûtenuës avec moins de vivacité. Sur la fin du regne de Louis XIV, elles commencérent à devenir problématiques; & le Cardinal de Fleuri les fit depuis désavouer en partie par une Assemblée du Clergé, sans que ce désaveu causat le moindre bruit, parce que les esprits n'étoient pas alors échauffés, & que dans le ministére du Cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat.

CEPENDANT Innocent Onze s'aigrit plus que jamais: il refusa des Bulles à tous les Euêques & à tous les Abbés Commandataires que le Roi nomma; desorte qu'à la mort de ce Pape en 1689, il y avoit vingt-neuf diocéses en France dépourvus d'Evêques. Ces Prélats n'en touchoient pas moins leurs revenus; mais ils n'ôsoient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un Patriarche se renouvella. La querelle des Franchises des Ambassadeurs á Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le tems étoit venu, d'établir en France une Eglise *Catholique-Apostolique*. qui ne seroit point *Romaine*. Le Procureur-Gé-

Général de Harlai & l'Avocat-Général Talon le firent assez entendre, quand ils appellérent comme d'abus en 1687 de la Bulle contre les Franchises, & qu'ils éclatérent contre l'opiniâtreté du Pape, qui laissoit tant d'églises sans Pasteurs. Mais jamais le Roi ne voulut consentir à cette démarche, qui étoit plus aisée qu'elle ne paroissoit hardie.

LA Cause d'Innocent Onze devint cependant la Cause du Saint-Siége. Les quatre proposition du Clergé de France attaquoient le fantôme de l'infaillibité, (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soûtient:) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme *e*). Alexandre Huit & Innocent Duoze suivirent les traces du fier Odeschalchi, quoique d'une maniére moins dure: ils confirmérent la condamnation portée contre l'Assemblée du Clergé: ils refusérent les Bulles aux Evêques; enfin ils firent trop parce que Louis XIV n'en avoit pas fait assez. Les Evêques, lassés de n'être que nommés par le Roi & de se voir sans fonctions, demandérent à la Cour de France la permission d'appaiser la Cour de Rome.

LE Roi, dont la fermeté étoit fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit séparément, qu'il étoit *douloureusement affligé des procédés*

e) Que deuiennent les vérités catoliques, si le pape n'est pas infaillible ?

dés de l'Assemblée ; chacun déclare dans sa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné. *Pignatelli* (Innocent Douze) plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en France de tems en tems. Mais ces armes se rouïllérent, quand on ne combattit plus; & la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée, comme il arrive presque toûjours, dans un Etat qui n'a pas sur ces matiéres des principes invariables & reconnus. Ainsi, tantôt on s'éléve contre Rome, tantôt on lui céde, suivant les conjonctures, & suivant les caractéres de ceux qui gouvernent, & les intérêts particuliers de ceux par qui ils sont gouvernés.

LOUIS XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec Rome, & n'essuia aucune opposition du Clergé dans les affaires temporelles.

SOUS lui, ce Clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premiéres races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal; absolument inconnuë pendant les guerres civiles & dans les agitations du regne de Louis XIII, & surtout pendant la Fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire

dans

dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

CE fut alors seulement, que l'on commença à déssiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toûjours à sa Religion. Il fut permis, malgré le Parlement d'Aix & malgré les Carmes, de savoir que le Lazare & Madelaine n'étoient point venus en Provence. Les Bénédictins ne purent faire croire, que Denys l'Aréopagite eût gouverné l'Eglise de Paris. Les Saints supposés, les faux Miracles, les fausses Reliques, commencérent à être décriés. La saine raison, qui éclairoit les Philosophes, pénétroit par tout, mais lentement & avec difficulté.

L'EVÊQUE ne Châlons, Gaston-Louis de Noailles frere du Cardinal, eut une piété assez éclairée, pour enlever en 1702 & faire jetter une Relique conservée précieusement depuis plusieurs siécles dans l'église de Nôtre-Dame, & adorée *f)* sous le nom du *nombril* de Jesus-Christ. Tout Châlons murmura contre l'Evêque. Présidens Conseillers, Gens du Roi, Trésoriers de France, Marchands, Notables, Chanoines, Curés, potestérent unanimement par un Acte Juridique contre l'entrepriſe de l'Evêque, reclamation

f) C'est ainsi que parleroit un hérétique; il faut, *honorée*.

clamant le saint nombril, & alléguant la robe de Jesus-Christ conservée à Argenteuil, son mouchoir à Turin & à Laon, un des clous de la croix à Saint-Denis, & son prépuce à Rome; la sage fermeté de l'Evêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

QUELQUE autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les Protestans en ont triomphé. Mais ils sont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'Eglise Catholique, où ces abus soient moins communs & plus mépriſés qu'en France.

L'ESPRIT vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le millieu de ce siécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étoient pas de son ressort. On va parler de ces dissensions, qui sont la honte de la raison humaine.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Du Calvinisme.

IL est affreux sans doute, que l'Eglise Chrétienne ait toujours été déchirée par ses que-

querelles, & que le sang ait coulé pendant tant de siécles par des mains qui portoient le Dieu de la paix *a*) Cette fureur fut inconnuë au Paganisme *b*). Il couvrit la terre de ténébres, mais il ne l'arrosa guéres que du sang des animaux; & si quelquefois chez les Juifs & chez les Païens on dévoua des victimes humaines, ces dévoûmens, tout horribles qu'ils étoient, ne causérent point de guerres civiles. La Religion des Païens ne consistoit que dans des fêtes. La Morale qui est commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les Fêtes qui n'étoient que des réjouissances, ne pouvoient trobler le genre humain *c*).

a) Il faloit dire une vérité génerale; ce n'étoit pas le lieu de parler de la présence réelle.

b) *Temoin Juvenal, sat. 15.*

Inter finitimos vetus atque antiqua simultas
Immortale odium, & nunquam sanabile vulnus
Ardet adhuc ombos & Tentyra summus utrinque
Inde furor vulgo, quod numina vincinorum
Odit uterque locus, quum solos credat habendos
Esse deos quos ipse colit.

c) Si à Rome les ecclesiastiques eussent entrepris de toucher à ces ceremonies, à ces fêtes, de reformer ou les dogmes ou la discipline, que de guerres civiles n'eussent pas excité les prêtres! voïez les persécutions des payens à l'égard des chretiens. L'esprit du Christianisme est la tolérance & la charité: l'esprit du Paganisme, la violence & la persécution.

L'ESPRIT dogmatique apporta chez les hommes la fureur des Guerres de Religion. J'ai recherché long-tems, comment & pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul Fanatisme qui en est cause; car les Gymnosophistes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourroit-on pas trouver peut-être l'origine le cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit républicain qui anima les premiéres Eglises? *d*) Les assemblées secrettes, qui bravoient d'abord dans des caves & dans des grottes l'autorité des Empereurs Romains, formérent peu-à-peu un Etat dans l'Etat. C'étoit une République cachée au milieu de l'Empire. Constantin la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands Siéges se trouva en opposition avec l'esprit populaire, qui avoit inspiré jusqu'alors toutes les assemblées des Chrétiens. Souvent, dès que l'Evêque d'une Métropole faisoit valoir un sentiment, un Evêque Suffragant, un Prêtre, un Diacre, en avoient un contraire. Les anciennes opinions, renouvellées depuis par Luther, par Zwingle, par

d) Ce n'étoit par la peine de rêver si long-tems pour trouver une si mauvaise raison.

par Calvin, tendoient pour la plûpart à détruire l'autorité Epiſcopale & même la puiſſance Monarchique. C'eſt une des principales cauſes ſecrettes *e*), qui firent recevoir ces dogmes dans le nord de l'Allemagne, où l'on étoit las de la grandeur des Papes, & où l'on craignoit d'être aſſervi par les Empereurs. Ces opinions triomphérent en Suéde & en Danemarck, païs où les peuples étoient libres ſous des Rois.

LES Anglois, dans qui la nature a mis l'eſprit d'indépendance, les adoptérent, les mitigérent, & en compoſérent une Religion pour eux ſeuls. Elles pénétrérent en Pologne, & y firent beaucoup de progrès dans les ſeules villes où le peuple n'eſt point eſclave. La Suiſſe n'eut pas de peine à les recevoir, parce qu'elle étoit République *f*). Elles furent ſur le point d'être établies à Veniſe par la même raiſon; & elles y euſſent pris racine, ſi Veniſe n'eut pas été voiſine de Rome, & peut être ſi le gouvernement n'eut pas craint la Démocratie, qui étoit le grand but des Prédicans *g*). Les Hollandois ne

e) Cette cauſe ſecrette eſt imaginaire.

f) Les cantons catoliques ne ſont ils pas auſſi républicains.

g) Les prédicans ſe tuoient de dire, qu'il falloit obéir aux tirans. Si les reformateurs avoient moins reſpecté l'autorité ſouveraine,

prirent cette Religion, que quand ils secouérent le joug de l'Espagne. Genéve devint un Etat populaire, en devenant Calviniſte. Toute la maiſon d'Autriche écarta ces Sectes de ſes Etats, autant qu'il lui fut poſſible. Elles n'approchérent preſque point de l'Eſpagne. On ne les vit point, ſous le regne de François Premier & de Henri II. Princes abſolus, cauſer de grands troubles en France. Mais, dès que le gouvernement fut foible & partagé, les querelles de Religion furent violentes. Les Condé & les Coligni *k*), devenus Calviniſtes parce que les Guiſes étoient Catholiques, bouleverſérent l'Etat à l'envi. La legéreté & l'impétuoſité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'enthouſiaſme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

HENRI IV, né dans cette Secte qu'il aimoit ſans être entêté d'aucune, ne put malgré ſes victoires & ſes vertus, regner ſans abandonner le Calviniſme *i*): devenu Catholique,

re, ils auroient étendu beaucoup plus loin leurs conquêtes.

k) Condé & Coligni étoient ſincérement hêretiques, comme le grand Rohan, comme le ſage Mornay. Voiez les Memoires du tems.

i) Il auroit regné ſans abjurer; mais il ne connut pas ſon pouvoir & ſa force.

que, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti naturellement ennemi des Rois *k*), mais auquel il devoit sa couronne; & s'il avoit voulu dissiper cette faction, il ne l'auroit pas pu. Il la chérit, la protéga & la réprima.

LES Huguenots en France faisoient tout-au-plus alors la douziéme partie de la nation *l*). Mais il y avoit parmi eux des Seigneurs puissans: des villes entiéres étoient Protestantes. Ils avoient fait la guerre aux Rois: on avoit été contraint de leur donner des places de sûrreté; Henri III. leur en avoit accordé quatorze, dans le seul Dauphiné; Montauban, Nîmes, dans le Languedoc; Saumur, & sur-tout la Rochelle, qui faisoit une République à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvoient rendre puissante. Enfin, Henri IV. sembla satisfaire son goût, sa politique & même son devoir, en accordant au parti le célébre Edit de Nantes en 1598. Cet Edit n'étoit au fond que la confirmation des priviléges que les Protestans de France avoient obtenus des Rois

k) Dans ce tems-là, & pour Henri IV, c'étoient visiblement les catoliques qui étoient ennemis de la royauté.

l) Ils en fesoient la 7e. partie; & ils avoient bien, par leur situation, la 4e. de puissance.

précédens les armes à la main, & que Henri le Grand affermi sur le trône leur laissa par bonne volonté.

PAR cet Edit de Nantes, que le nom de Henri Quatre rendit plus célèbre que tous les autres, tout Seigneur de fief haut-justicier pouvoit avoir dans son château plein exercice de la Religion prétenduë Réformée : tout Seigneur sans haute-justice pouvoit admettre trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette Religion étoit autorisé dans tous les lieux qui ressortissoient immédiatement à un Parlement *m*).

LES Calvinistes pouvoient faire imprimer, sans s'adresser aux Supérieurs, tous leurs livres, dans toutes les villes où leur Religion étoit permise.

ILS étoient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'Etat ; & il y parut bien en effet, puisque le Roi fit Ducs & Pairs les Seigneurs de la Trimouille & de Rôni.

ON créa une Chambre exprès au Parlement de Paris, composée d'un Président & de seize Conseillers, laquelle jugea tous les procès des Huguenots, non seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle

m) Cet extrait de l'Edit de Nantes est infidele.

le fut nommée la Chambre de l'Edit. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul Calviniſte admis parmi les Conſeillers de cette Juriſdiction. Cependant, comme elle étoit deſtinée à empêcher les vexations dont le parti ſe plaignoit, & que les hommes ſe piquent toûjours de remplir un devoir qui les diſtingue ; cette Chambre compoſée de Catholiques rendit toûjours aux Huguenots, de leur aveu même, la juſtice la plus impartiale *n*).

ILS avoient une eſpéce de petit Parlement à Caſtres, indépendant de celui de Toulouſe. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des Chambres mi parties, Catholiques & Calviniſtes. Leurs égliſes s'aſſembloient en Synodes, comme l'Egliſe Gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporérent ainſi les Calviniſtes au reſte de la nation. C'étoit à la vérité attacher des ennemis enſemble ; mais l'autorité, la bonté & l'adreſſe de ce grand Roi, les continrent pendant ſa vie.

APRE'S la mort à jamais effraïante & déplorable de Henri Quatre, dans la foibleſſe d'une minorité & ſous une cour diviſée, il étoit bien difficile que l'eſprit republicain des Réformés n'abuſat de ſes priviléges, & que

n) Le principal ſujet des guerres civiles fut le deni de juſtice. Les Religionnaires vouloient que leur fortune, leur vie, ne dependit pas de juges touts Catholiques.

la cour, toute foible qu'elle étoit, ne voulût les restraindre. Les Huguenots avoient déja établi en France des *Cercles o*), à l'imitation de l'Allemagne. Les Députés de ces Cercles étoient souvent séditieux; & il y avoit dans le parti, des Seigneurs pleins d'ambition. Le Duc de Bouillon, & surtout le Duc de Rohan le chef le plus accrédité des Huguenots, précipitérent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des Prédicans, & le zéle aveugle des peuples. L'Assemblée Générale du parti ôsa dès 1615, présenter à la cour un caïer, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandoit qu'on réformat le Conseil du Roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616; & l'audace des Huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-tems dans le trouble. C'étoit des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte & rompuës de même; c'est ce qui faisoit dire au cé-

o) Ces cercles n'étoient point comme ceux d'Allemagne; c'étoit une division des Provinces, où les Réformés avoient des forces considérables, à laquelle ils donnerent le nom scandaleux de Cercles. La devise de l'assemblée de la-Rochelle étoit: *Pour Christ, & pour le Roi.*

célébre Cardinal Bentivoglio alors Nonce en France, qu'il n'y avoit vu que des orages.

DANS l'année 1621, les Egliſes Calviniſtes de France offrirent à Leſdiguiéres, cet homme de fortune devenu depuis Connétable, le Généralat de leurs armées & cent mille écus par mois *p*). Mais Leſdiguiéres, plus éclaire dans ſon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les conniſſoit pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête; & pour réponſe à leurs offres, il ſe fit Catholique *q*). Les Huguenots s'adreſſérent enſuite au Maréchal Duc de Bouillon, qui dit qu'il étoit trop vieux; & enfin ils donnérent cette malheureuſe place au Duc de Rohan, qui conjointement avec ſon frere Soubiſe, ôſa faire la guerre au Roi de France.

LA même année, le Connétable de Luines mena Louis XIII de province en province. Il ſoûmit plus de cinquante villes, preſque ſans réſiſtance; mais il échoua devant Mon-

p) L'auteur ſe trompe. L'aſſemblée de la-Rochelle offrit le commendement Général au Duc de Boüillon. Lesdiguiéres étoit trop mépriſé à la-Rochelle, & s'étoit déjà uni avec la Cour pour opprimer ſes freres.

q) Il ne promit de ſe faire Catholique, qu'à condition qu'on le feroit Connetable, & on ne lui tint parole que longtems après.

Montauban ; le Roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle: elle résistoit & par elle-même & par les secours de l'Angleterre ; & le Duc de Rohan, coupable du crime de léze-majesté, traita de la paix avec son Roi, presque de couronne à couronne *r*).

APRE'S cette paix & après la mort du Connétable de Luines, il falut encor recommencer la guerre & assiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre son Souverain avec l'Anglois & avec les Calvinistes du roïaume. Une femme (c'étoit la mere du Duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée roïale, contre l'activité du Cardinal de Richelieu, & contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La Ville souffrit toutes les extrémités de la faim ; & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq-cent pieds de long, que le Cardinal de Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle fut commencée par un François nommé Tiriot, & achevée par Pompée Targon *s*). Elle domta la mer & les Rochelois. Le Maire Guiton, qui vouloit s'enseve-

r) Il falloit dire : *presque d'égal à égal.*

s) Elle fut commencée par Pompée Targon en 1622.

ſevelir ſous les ruïnes de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à diſcrétion, de paroître avec ſes gardes devant le Cardinal de Richelieu. Les Maires des principales villes des Huguenots en avoient. On ôta les ſiens à Guiton, & les priviléges à la ville. Le Duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuoit toûjours la guerre contre ſon Roi; & abandonné des Anglois quoique Proteſtans, il ſe liguoit avec les Eſpagnols quoique Catholiques. Mais la conduite ferme du Cardinal de Richelieu força les Huguenots, battus de tous côtés, à ſe ſoûmettre.

TOUS les Edits, qu'on leur avoit accordés juſqu'alors, avoient été des Traités avec les Rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre, fût appellé *l'Edit de Grace*. Le Roi y parla en Souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle Religion, à la Rochelle, à l'Ile de Ré, à Oleron, à Privas, à Pamiers *t*); du reſte on laiſſa ſubſiſter l'Edit de Nantes, que les Calviniſtes regardérent toûjours comme leur loi fondamentale *u*).

IL

t) Qu'on leur rendit bientôt après; & qu'on avoit promis de leur rendre.

u) Et qu'ils regardoient auſſi comme *une loi fondamentale*.

IL paroît étrange que le Cardinal de Richelieu, si absolu & si audacieux, n'abolit pas ce fameux Edit; il eut alors une autre vuë, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étenduë de son ambition & à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits; il s'en croïoit capable par ses lumiéres, par sa puissance & par sa politique. Son projet étoit de gagner des Ministres, de leur faire d'abord avouer que le culte Catholique n'étoit pas un crime devant Dieu, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paroître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptoit éblouïr une partie des Réformés, séduire l'autre par les présens & par les graces. & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Eglise, laissant au tems à faire le reste, & n'enviſageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux Pere Joseph d'un côté, & deux Ministres gagnés de l'autre, entamérent cette négociation. Mais il parut que le Cardinal de Richelieu avoit trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des Théologiens que de faire des digues sur l'océan *x*).

RI-

x) Ce trait est bon; mais ce projet du Cardinal de Richelieu n'est pas assez constaté

RICHELIEU rebuté se reprosa d'écraser les Calvinistes. D'autres soins l'en empêchérent. Il avoit a combattre à la fois les Grands du Roïaume, la Maisson Roïale, toute la Maison d'Autriche, & souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que chèr & vénérable *y*).

CEPENDANT, après la prise de la Rochelle & l'Edit de Grace, les guerres cessérent; & il n'y eut plus que des disputes. On imprimoit de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus *z*). Le Clergé & surtout les Jésuites cherchoient à convertir des Huguenots *a*). Les ministres tâchoient d'attirer quelques Catholiques à leurs opinions. Le Conseil du Roi étoit occupé à rendre des Arrêts, pour un cimetiére que les deux Religions se disputoient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'église, pour des éco-

staté pour être tebité avec tant de confiance.

y) Ce Lambeau sur Richelieu ne vient pas au sujet. *Male assuitur pannus.*

z) Que les Theologiens lisent encore.

a) Les jansenistes leur disputoient cette gloire.

écoles, pour des droits de châteaux, pour des entérremens, pour des cloches: & rarement les Réformés gagnoient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations & de saccagemens; que ces petites épines. Les Huguenots n'eurent plus de chef, depuis que le Duc de Rohan cessa de l'être, & que la maison de Bouillon n'eut plus Sedan. Ils se firent même un merite de rester tranquilles, au milieu des factions de la Fronde & des guerres civiles, que des Princes, des Parlemens & des Evêques excitérent, lorsqu'ils prétendirent servir le Roi contre le Cardinal Mazarin *b*).

IL ne fut presque point question de Religion pendant la vie de ce Ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de Contrôleur-Général des Finances à un Huguenot de race angloise, nommé Hervard. Tous les Huguenots entrérent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

COLBERT, qui ranima l'industrie de la nation & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, emploïa beaucoup de Huguenots dans lés arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets vtiles, qui les occupoient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de

b) Aussi le faisoient-ils.

de la controverse ; & la glorie qui environna cinquante ans Louis XIV, sa puissance, son gouvernement ferme & vigoureux ôtérent au parti Calviniste, comme à tous les Ordres de l'Etat, toute idée, de résistance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jettoient même du ridicule sur le pédantisme des Huguenots *c*) A mesure que le bon goût se perfectionnoit, les Pseaumes de Marot & Béze ne pouvoient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces Pseaumes, qui avoient charmé la cour de François Second, n'étoient plus faits que pour la populace sous Louis XIV *d*). La saine Philosophie, qui commença vers le milieu de ce siécle à percer un peu dans le monde, devoit encor dégoûter à la longue les honnêtes-gens des disputes de controverse.

MAIS, en attendant que la raison se fît peu-à-pen écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvoit servir à entretenir la tranquilité de l'Etat. Car les Jansénistes commençant alors à paroître avec quelque réputation, ils partageoient les suffrages de ceux

c) Ces Huguenots n'étoient pas plus pédants que le reste des Francois ; ni plus vertueux non plus.

d) On les chante avec ferveur dans les Chapelles des seigneurs.

ceux qui se nourrissent de ces subtilités: ils écrivoient à la fois contre les Jésuites & contre les Huguenots: ceux-ci répondoient aux Jansénistes & aux Jésuites: les Luthériens de la province d'Alsace écrivoient contre eux-tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'Etat étoit occupé de grandes choses & que le gouvernement étoit tout puissant, ne pouvoit devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénére tôt ou tard en indifférence.

LOUIS XIV étoit animé contre les Religionaires, par les remontrances continuelles de son Clergé, par les insinuations des Jésuites, par la Cour de Rome, & enfin par le Chancelier le Tellier & Louvois son-fils, tous deux ennemis de Colbert, & qui vouloient perdre les Réformés comme Rebelles, parce que Colbert les protégeoit comme des sujets utiles *e*). Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les régardoit, non sans quelque raison comme d'anciens révoltés soûmis avec peine *f*).

Il

e) Jamais Louvois ne persécuta les Huguenots parce que Colbert les aimoit; Car Colbert ne les aima jamais, & son Historien a grand soin de le dire & de le prouver.

f) Excuse ridicule de la prévention de Louis XIV.

Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur Religion ; on leur ôtoit un temple sur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouser des filles catholiques ; & en cela on ne fut pas peut-être assez politique : c'étoit ignorer le pouvoir d'un sexe, que la cour pourtant connoissoit si bien. Les Intendans & les Evêques tâchoient, par les moïens les plus plausibles, d'enlever aux Huguenots leurs enfans. Colbert eut ordre en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des arts & des métiers. Le Roi en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissoit pas toûjours. On défendit par des Arrêts toute violence contre eux. On mêla les insinuations aux sévérités ; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la justice.

ON emploïa surtout un moïen assez efficace de conversion : ce fut l'argent. Mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Péliſſon fut chargé de ce ministére secret. C'est ce même Péliſſon long tems Calviniſte, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au Surintendant Fouquet, dont il avoit été le premier Commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de chan-

ger de Religion, dans un tems où ce changement pouvoit le mener aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit ecclésiastique, obtint des Bénéfices, & une place de Maître des Requêtes. Le Roi lui confia le revenu des Abbaïes de Saint-Germain des Prez & de Cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des œconomats, pour être distribués à ceux qui voudroient se convertir. Le Cardinal le Camus Evêque de Grenoble *g*), s'étoit déja servi de cette méthode. Pélisson, chargé de ce département, envoïoit l'argent dans les provines, On tâchoit d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent. De petites sommes, distribuées à des indigens, enfloient la liste que Pélisson présentoit au Roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédoit dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

LE Conseil, encouragé par ces petits succès que le tems eut rendus plus considérables, s'enhardit en 1681 à donner une Déclaration, par laquelle les enfans étoient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans; & à l'appui de cette Déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

CE

g) Grenoble étoit alors Archevêché.

CE fut cette précipitation du Chancelier le Tellier & de Louvois son fils, qui fit d'abord deserter en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voisines. Les étrangers se hâtérent d'en profiter.

LES Rois d'Angleterre & de Danemarck, & surtout la ville d'Amsterdam, invitérent les Calvinistes de France à se réfugier dans leurs Etats, & leur assûrérent une subsistance. Amsterdam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs. *h*)

LE Conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop promt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On sentoit combien nécessaires étoient les artisans dans un païs où le commerce fleurissoit, & les gens de mer dans un tems où l'on établissoit une puissante marine. On ordonna la peine des galéres contre ceux de ces professions, qui tenteroient de s'échaper *i*).

ON remarqua, que plusieurs familles Calvinistes vendoient leurs immeubles. Aussitôt parut une Déclaration, qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent

h) Amsterdam ne s'engagea pas; mais offrit, & ne tint point Parole.

i) La peine des Galéres fut aussi décernée contre les deserteurs des autres professions

tissent dans un an du roïaume. Alors la sévérité redoubla contre les Ministres. On interdisoit leurs temples sur la plus legére contravention. Toutes les rentes, laissées par testament aux Consistoires, furent appliquées aux Hôspitaux du roïaume.

ON dèfendit aux maîtres d'écoles Calvinistes, de recevoir des pensionaires. On mit les Ministres à la taille. On ôta la noblesse aux Maires Protestans. Les Officiers de la maison du Roi, les Sécretaires du Roi, qui étoient Protestans, eurent ordre de se défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les Notaires, ni parmi les Procureurs & les Avocats.

IL étoit enjoint à tout le Clergé de faire des prosélites; & il étoit défendu aux Ministres d'en faire, sous peine de banissement perpétuel. Tous ces Arrêts étoient publiquement sollicités par le Clergé de France. C'étoit après tout, les enfans de la maison, qui ne vouloient point de partage avec des étrangers introduits par force *k*).

PELISSON continuoit d'acheter des convertis; mais Madame Hervard veuve du Contrôleur-Général des Finances, animée de

k) Les protestans ne pouvoient être considerés comme étrangers, surtout depuis qu'ils étoient fideles, & qu'ils vivoient tranquilles à l'ombre de l'Edit de Nantes.

de ce zéle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoïoit autant d'argent pour empêcher les converſions, que Péliſſon pour en faire.

ENFIN les Huguenots ôſérent désobéir en quelques endroits. Ils s'aſſemblérent dans le Vivarès & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avoit démoli leurs temples. On les attaqua; ils ſe défendirent. Ce n'étoit qu'une très legére étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois-cent malheureux, ſans chef, ſans places & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart d'heure. Les ſupplices ſuivirent leur défaite. L'Intendant du Dauphiné fit rouër le petit-fils du Miniſtre Chamier qui avoit dreſſé l'Edit de Nantes. Il eſt au rang des plus fameux martyrs de la ſecte *l*); & ce nom de Chamier a été longtems en vénération chez les Proteſtans.

L'INTENDANT Bâvile, en Languedoc fit rouër vif le Miniſtre Chomel. On condamna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus: la fuite qu'ils avoient priſe les ſauva; & ils ne furent exécutés qu'en effigie *m*).

l) Je n'ai pas oüi dire, que les Huguenots cruſſent aux Martirs.

m) Ce Zele défenſeur de la Foi Catholique fit bruler plus de trente Prédicants, & perir

Tout cela inspiroit la terreur, & en même tems augmentoit l'opiniâtreté. On sait trop, que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au Roi, qu'après avoir envoïé des Missionaires dans toutes les provinces, il faloit y envoïer des Dragons. Ces violences parurent faites à contretems; elles étoient les suites de l'esprit qui regnoit alors à la cour, que tout devoit flêchir au nom de Louis XIV. On ne songeoit pas, que les Huguenots n'étoient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras; que la rage des guerres civiles étoit éteinte; que cette longue maladie étoit dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que si les peres avoient été rebelles sous Louis XIII, les enfans étoient soûmis sous Louis XIV. On voïoit en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs Sectes, qui s'étoient mutuellement égorgées le siécle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvoit, qu'un Roi absolu pouvoit être également bien servi par des Catholiques & par des Protestans. Les Luthériens d'Alsace en étoient un témoignage autentique

Louis

perir par le feu, la roue, ou le gibet plus de cinquante mille opiniâtres.

LOUIS XIV, qui en se saisissant de Strasbourg en 1681 y protégoit le Luthéranisme, pouvoit tolérer dans ses Etats le Calvinisme que le tems auroit aboli, comme il diminuë chaque jour le nombre des Luthériens en Alsace. Pouvoit-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de sujets on n'en perdroit pas davantage, qui malgré les Edits & malgré les Gardes, échaperoient par la fuite à une violence qu'ils appelloient une horrible persécution? Pourquoi enfin vouloir faire haïr à un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & Protestans & Catholiques & François & étrangers avoient alors joint celui de *Grand*? La Politique même sembloit pouvoir engager à conserver les Calvinistes, pour les opposer aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'étoit en ce rems-là même, que le Roi avoit ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France. Mais Louis XIV, conciliant les intérêts de sa religion & ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le Pape d'une main, & écraser le Calvinisme de l'autre.

IL envisageoit dans ces deux entreprises cet éclat de gloire, dont il étoit idolâtre en toutes choses. Les Evêques, plusieurs Intendans, tout le Conseil, lui persuadérent que ses soldats, en se montrant seulement, acheveroient ce que ses bienfaits & les Missions

avoient commencé. Il crut n'uſer que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commiſe, uſérent d'une extréme rigueur.

VERS la fin de 1684 & au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toûjours puiſſamment armé, ne craignoit aucun de ſes voiſins, les troupes furent envoïées dans toutes les villes & dans tous châteaux, où il y avoit le plus de Proteſtans; & comme les Dragons, aſſez mal diſciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès on appella cette exécution *la Dragonade*.

LES frontiéres étoient auſſi ſoigneuſement gardées qu'on le pouvoit, pour prévenir la fuite de ceux qu'on vouloit, réunir á l'Egliſe. C'étoit une eſpéce de chaſſe qu'on faiſoit dans une grande enceinte.

UN Evêque, un Intentant, ou un Subdélegué, ou un Curé, ou quelqu'un d'autoriſé, marchoit à la tête des ſoldats. On aſſembloit les principales familles Calviniſtes, ſourtout celles qu'on croïoit les plus faciles. Elles renonçoient à leur religion au nom des autres: & les obſtinés étoient livrés aux ſoldats, qui eurent toute licence excepté celle de tuer. Il y eut pourtant pluſieurs perſonnes ſi cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans

sans des Réfugiés dans les païs étrangers jettent encor des cris sur cette persécution de leurs peres. Ils la comparent aux plus violentes, que souffrit l'Eglise dans les premiers tems.

C'ETOIT un étrange contraste, que du sein d'une cour voluptueuse où regnoient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la société, il partît des ordres si durs & si impitoïables. Le Marquis de Louvois porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractére; & on y reconnut le même génie, qui avoit voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des Lettres de sa main de cette année 1685, conçuës en ces termes: „ Sa Majesté veut, „ qu'on fasse éprouver les derniéres rigueurs „ à ceux qui ne voudront pas se faire „ de sa religion; & ceux qui auront la „ sotte gloire de vouloir demeurer les der„ niers, doivent étre poussés jusqu'à la „ derniére extrémité. „

PARIS ne fut point exposé à ces vexations: les cris se seroient fait entendre de trop près au trône *n*.)

TAN-

n) M. de la Regnie les trompa par quelques équivoques.

TANDIS qu'on faisoit ainsi tomber partout les temples, & qu'on demandoit dans les provinces des abjurations à main armée, l'Edit de Nantes fut enfin cassé au mois d'Octobre 1685; & on acheva de ruiner l'édifice, qui étoit déja miné de toutes parts.

LA Chambre de l'Edit avoit déja été supprimée. Il fut ordonné aux Conseillers Calvinistes du Parlement, de se défaire de leurs charges. Une foule d'Arrêts du Conseil parut coup sur coup, pour extirper les restes de la Religion proscrite. Celui qui paroissoit le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus Réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens Catholiques; ordre, contre lequel la nature reclamoit à si haute voix, qu'il ne fut pas exécuté *o*).

MAIS dans ce célébre Edit qui revoqua celui de Nantes; il paroit qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'étoit proposé. On vouloit la réunion des Calvinistes à l'Eglise, dans le roïaume. Gourville homme très-judicieux, consulté par Louvois, lui avoit proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les Ministres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des pensions secrettes, abjureroient en public, & serviroient

o) Il l'est encore aujourd'hui dans bien des endroits.

roient à la réunion plus que des Missionnaires & des Soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'Edit à tous les Ministres qui ne vouloient pas se convertir, de sortir du roïaume dans quinze jours. C'étoit s'aveugler, que de penser qu'en chassant les Pasteurs une grande partie du troupeau ne suivroit pas. C'étoit bien présumer de sa puissance & mal connoître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du Martyre, surtout dans les païs méridionaux de la France, ne s'exposeroient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de Louis XIV, qui tendoient les bras à ces troupes fugitives.

LE vieux Chancelier le Tellier, en signant l'Edit, s'écria plein de joie : *nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savoit pas qu'il signoit un des grands malheurs de la France.

LOUVOIS son fils se trompoit encore, en croïant qu'il suffiroit d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontiéres & toutes les côtes, contre ceux qui se faisoient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi, est toûjours plus forte que l'autorité. Il suffisoit de quelques gardes gagnés, pour favo-

favoriſer la foule des Réfugiés. Près de cinquante-mille familles en trois ans de tems ſortirent du roïaume, & furent après ſuivies par d'autres. Elles allérent porter chez les étrangers les Arts, les Manufactures, la Richeſſe. Presque tout le nord de l'Allemagne, païs encor agreſte & dénué d'induſtrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplérent des villes entiéres. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetoit auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers François en ſoie; d'autres y portérent l'art de donner la perfection aux criſtaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très-communément dans l'Allemagne l'or que les Réfugiés y répandirent *p*). Ainſi la France perdit environ cinq-cent-mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpéces, & ſurtout des Arts dont ſes ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens Officiers & des Soldats. Le Prince d'Orange eut des régimens entiers de Réfugiés. Il y en eut qui s'établirent Jusques vers le Cap de Bonne-Eſpérance. Le neveu du célébre du Quêne, Lieu-

p) Les dames du Palais n'avoient en Allemagne que 24 ecus de gages, avant la revocation de l'édit de Nantes.

Lieutenant-Général de la Marine, fonda une colonie à cette extrémité de la terre.

CE fut en vain qu'on remplit les prisons & les galéres de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tourmens? comment laisser aux galéres des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le Conseil imagina, que quand la sortie du roïaume ne seroit plus défenduë, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir: il y auroit moins de désertions. On se trompa encor; & après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois *q*).

TOUS les Temples détruits, tous les Ministres bannis, il s'agissoit de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avoient changé par persuasion ou par crainte. Il en restoit près de quatre cent-mille dans le roïaume *r*). Ils étoient obligés d'aller à la messe & de communier. Quelques-uns, qui rejettérent l'hostie après l'avoir reçuë, furent

q) On n'ouvrit jamais les passages; & je défie M. de voltaire de montrer une seule declaration qui permette la sortie du roiaume.

r) Il en restoit plus d'un million, & plus de cent mille familles dans la seule province de Languedoc.

rent condamnés à être brulés vifs. Les corps de ceux qui ne vouloient pas recevoir les Sacremens à la mort, étoient traînés sur la claie & jettés à la voirie.

TOUTE persécution fait des Prosélites, quand elle frape pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les Calvinistes s'assemblérent partout pour chanter leurs pseaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendroient les assemblées. Il y avoit aussi peine de mort contre les Ministres qui rentreroient dans le roïaume, & cinq-mille-cinq-cent livres de récompense pour qui les dénonceroit. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

LA Secte subsista en paroissant écrasée. Elle espéra en vain dans la guerre de 1689, que le Roi Guillaume, qui avoit détrône son beau-pere Catholique, soûtiendroit en France le Calvinisme. Mais dans la guerre de 1701 la Rébellion & le Fanatisme éclatérent en Languedoc.

IL y avoit déja long-tems, que dans les montagnes des Cévennes & du Vivarès il s'élevoit des Inspirés & des Prophétes. Un vieil Huguenot, nommé *de Serres*, avoit tenu école en prophétie. Il montroit aux enfans les paroles de l'Ecriture, qui disent: „ quant trois ou quatre sont assemblés en „ mon nom, mon esprit est parmi eux; &

„ avec

„ avec un grain de foi on transportera des „ montagnes “. Ensuite il recevoit l'esprit: il étoit hors de lui-même: il avoit des convulsions: il changeoit de voix: il restoit immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, & selon ces régles de démence transmises de siécle en siécle. Les enfans recevoient ainsi le don de Prophétie; & s'ils ne transportoient pas des montagnes, c'est qu'ils avoient assez de foi pour recevoir l'esprit, & pas assez pour faire des miracles: ainsi ils redoubloient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

TANDIS que les Cévennes étoient ainsi l'école de l'enthousiasme, des Ministres qu'on appelloit *Apôtres*, revenoient en secret prêcher les peuples.

CLAUDE Brousson d'une famille de Nîmes considerée *s*); homme éloquent & plein de zéle, très-estimé chez les étrangers, retourne prêcher dans sa partie en 1698; il y est convaincu, non seulement d'avoir rempli son ministére malgré les Edits, mais d'avoir eû dix ans auparavant des intelligences avec les ennemis de l'Etat *t*). L'Intendant Bâville

s) Avocat au Parlement de Toulouse.

t) Ses intelligences avec les ennemis de l'etat étoient des calomnies. Il n'y a point de catholique en Languedoc, qui n'avoue que

ville le condamne à la roue. Il meurt comme mouroient les premiers Martyrs. Toute la Secte, tous les étrangers, oublient qu'il à été criminel d'Etat, & ne voient en lui qu'un Saint, qui a scélé sa foi de son sang.

ALORS les Prophétes se multiplient, & l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement qu'en 1703 un Abbé de la maison du Chailat, Inspecteur des Missions, obtient un ordre de la cour *u*), de faire enfermer dans un Couvent deux filles d'un gentil-homme, nouveau converti. Au lieu de les conduire au Couvent, il les méne d'abord dans son château Les Calvinistes s'attroupent: on enfonce les portes: on délivre les deux filles & quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'Abbé du Chailat; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuse. Un Prophéte lui crie: *meurs donc, l'esprit te condamne, ton péché est contre toi:* & il est tué à coups de fusil. Aussitôt après ils saisissent les Receveurs de la Capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. Delà ils se jettent sur les Prêtres qu'ils rencontrent & les massacrent. On les poursuit: ils se retirent au milieu des bois & des

le seul crime de Brousson étoit d'être hérétique.

u) L'abbé de chailat avoit de ces ordres en blanc tant qu'il vouloit.

des rochers. Leur nombre s'accroît. Leurs Prophétes & leurs Prophéteſſes leur annoncent de la part de Dieu le rétabliſſement de Jéruſalem & la chûte de Babylone. Un Abbé de la Bourlie paroît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites ſauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'ETOIT le fils du Marquis de Guiſcard Sous-Gouverneur du Roi, l'un des plus ſages hommes du roïaume. Le fils étoit bien indigne d'un tel pere. Réfugié en Hollande pour un crime *x*), il va exciter les Cévennes à la révolte. On le vit quelque-tems après paſſer à Londres, où il fut arrêté pour avoir trahi le Miniſtére Anglois, après avoir trahi ſon païs. Amené devant le Conſeil, il prit ſur la table un de ces longs canifs, avec leſquels on peut commettre un meurtre; il en frapa le grand Tréſorier Harlay, & on le conduiſit en priſon chargé de fers. Il prévint ſon ſupplice en ſe donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglois, des Hollandois & du Duc de Savoie, vint encourager les fanatiques & leur promettre de puiſſans ſecours.

UNE grande partie du païs les favoriſoit ſecrettement. Leur cri de guerre étoit: *point d'impôts & liberté de conſcience.* Ce cri ſéduit

x) Pour avoir enlevé une fille d'honneur de Madame de Maintenon.

duit partout la populace. Ces fureurs justifioient le dessein, qu'avoit eû Louis XIV, d'extirper le Calvinisme. Mais sans la révocation de l'Edit de Nantes, on n'auroit pas eû à combattre ces fureurs *y*).

LE Roi envoie d'abord le Maréchal de Mont-Revel avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces misérables comme ils méritoient qu'on la leur fît. On rouë, on brûle les prisonniers *z*). Mais aussi les soldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périssent par des morts cruelles. Le Roi, obligé de soûtenir la guerre partout, ne pouvoit envoïer contre eux que peu de troupes. Il étoit difficile de les surprendre, dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendoient par des chemins non fraïés, & dont ils descendoient tout à coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé le régiment de la marine. On emploïa con-

y) Elles ne justifioient donc pas Louis XIV.

z) Jamais un peuple ne mérite qu'on lui fasse ainsi la guerre & cette métode n'est bonne que pour des sauvages & des chrétiens. Mont revel s'en repentit bientot; & cavalier après lui avoir écrit qu'il useroit de représailles lui envoia une demi douzaine de catholiques qu'il avoit fait rotir a petit feu, mais qui du moins firent cesser de part & d'autre ces cruautés.

contre eux successivement trois Maréchaux de France. Au Maréchal de Mont-Revel succéda en 1704 le Maréchal de Villars.

COMME il lui étoit plus difficile encor de les trouver que de les battre, le Maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques-uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par la Savoie.

LE plus accrédité de leurs chefs & le seul qui mérite d'être nommé, étoit *Cavalier a)*. Je l'ai vu depuis en Hollande & en Angleterre. C'étoit un petit homme blond, d'une physionomie douce & agréable. On l'appelloit *David* dans son parti. De garçon boulanger, il étoit devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage & à l'aide d'une prophétesse qui le fit reconnoître sur un ordre exprès du Saint-Esprit. On le trouva à la tête de huit-cent hommes qu'il enrégimentoit, quand on lui proposa l'amnistie *b)*. Il demanda des

a) Cavalier a été le rival de Voltaire & rival heureux. Ils aimerent l'un & l'autre Madell. Pimpette fille de Madam. du Noyer, & fille de beaucoup d'esprit & de coquetterie. Ce qui devoit arriver arriva: le Heros l'emporta sur le Poëte, & la phisionomie douce & agréable sur la phisionomie egarée & méchante.

b) Il en avoit le double.

ôtages: on lui en donna. Il vint suivi d'un des chefs à Nîmes, où il traita *c*) avec le Maréchal de Villars.

IL promit de former quatre régimens des révoltés, qui serviroient le Roi sous quatre Colonels, dont il seroit le premier & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devoient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangéres à la solde de France. Mais cet exercice ne devoit point être permis ailleurs *d*).

ON acceptoit ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promesses. Ils détachérent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais aïant donné sa parole au Maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepte le brévet de Colonel, & commença à former son régiment avec cent-trente hommes qui lui étoient affectionnés.

J'AI entendu souvent de la bouche du Maréchal de Villars, qu'il avoit demandé à ce jeune homme, comment il pouvoit à son âge avoir eû tant d'autorité sur des hommes si féroces & si indisciplinables. Il répondit, que quand on lui désobéissoit, sa Prophétesse, qu'on appelloit *la Grande-Marie*, étoit sur

c) *De pair.*

d) Il obtint l'exercice de la religion P. R. dans la province de Languedoc.

sur le champ inspirée, & condamnoit à mort les réfractaires qu'on tuoit sans raisonner *. Aïant fait depuis la même question à *Cavalier*, j'en eus la même réponse.

CETTE négociation singuliére se faisoit après la bataille de Hochstet. Louis XIV, qui avoit proscrit le Calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger; & le Maréchal de Villars lui présenta le brévet de Colonel & celui d'une pension de douze-cent livres.

LE nouveau Colonel alla à Versailles, & reçut les ordres du Ministre de la Guerre. Le Roi le vit, & haussa les épaules. *Cavalier*, observé par le ministére, craignit & se retira en Piémont *e*). De-là il passa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, & y commanda un régiment. Il est mort Officier Général & Gouverneur de l'Ile de Garnezay, avec une grande réputation de valeur, n'aïant de ses premiéres fureurs conservé que le courage, & aïant peu-à-peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'étoit plus soûtenu par l'exemple.

* *Ce trait doit se trouver dans les véritables Mémoires du Maréchal de Villars. Le premier tome est certainement de lui: il est conforme au manuscrit que j'ai vu: les deux autres sont d'une main étrangére & bien différente.*

e) Il se retira d'abord dans le païs de Vaud, à Lausanne.

LE Maréchal de Villars, rappellé du Languedoc, fut remplacé par le Maréchal de Barwick. Les malheurs des armes du Roi enhardiſſoient alors les fanatiques du Languedoc, qui eſpéroient les ſecours du ciel & en recevoient des Alliés. On leur faiſoit toucher de l'argent par la voie de Genéve. Ils attendoient des Officiers, qui devoient leur être envoïés de Hollande & d'Angleterre. Ils avoient des intelligences dans toutes les villes de la province.

ON peut mettre au rang des plus grandes conſpirations, celle qu'ils formérent, de ſaiſir dans Nîmes le Duc de Barwick & l'Intendant Bâville, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis *f*). Le ſecret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiſcretion d'un ſeul fit tout découvrir. Plus de deux-cent perſonnes périrent dans les ſupplices. Le Maréchal de Barwick fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main; les autres ſur les roües ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvérent moïen d'aller en Hollande. Les Refugiés François les y reçurent comme des Envoïés céleſtes. Ils allérent au devant

f) Ce fait eſt transpoſé. Cette conſpiration étoit de l'invention de Cavalier.

devant d'eux, chantant des pſeaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Ces Prophétes allérent enſuite en Angleterre, mais trouvant que l'Egliſe Epiſcopale tenoit trop de l'Egliſe Romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur perſuaſion étoit ſi pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de reſſuſciter un mort, & même tel mort que l'on voudroit choiſir. Partout le peuple eſt peuple; & les Presbytériens pouvoient ſe joindre à ces Fanatiques contre le Clergé Anglican. Le miniſtére Anglois prit le parti qu'on auroit dû toûjours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetiére de l'égliſe cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout ſe paſſa juridiquement. La Scéne finit par mettre au pilori les Prophétes.

CEPENDANT en France, le temps, la prudence du gouvernement, & les progrès de la raiſon ont rendu les Calviniſtes tranquiles: leur nombre eſt diminué *g*) avec l'enthouſiaſme *h*).

g) Le nombre de Calviniſtes n'a nullement diminué.

h) Ce chapitre eſt aſſez bon: c'eſt tout ce qu'il y a de meilleur ſur ce ſujet, que M. de Voltaire n'a pourtant pas épuiſé.

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Du Janſénisme.

LE Calviniſme devoit néceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des Etats. Le Janſéniſme ne pouvoit exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume; car les Réformateurs du quinziéme ſiécle aïant déchiré tous les liens par qui l'Egliſe Romaine tenoit les hommes, aïant traité d'idolâtrie ce qu'elle avoit de plus ſacré, aïant ouvert les portes de ſes cloîtres, & remis ſes tréſors dans les mains des ſéculiers; il falloit qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de païs en effet, où la Religion de Calvin & de Luther ait paru, ſans faire couler le ſang. *a*).

MAIS les Janſéniſtes n'attaquant point l'Egliſe, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les Calviniſtes, tantôt contre les Catholiques & contre les Conſtitutions des Papes, n'eurent enfin

a) En Dannemarc.

fin de crédit nulle part ; & ils ont fini par voir leur secte mépriſée, quoiqu'elle ait eû pluſieurs partiſans très-reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

DANS le tems même où les Huguenots attiroient une attention ſérieuſe, le Janſéniſme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces diſputes étoient venuës d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain Docteur de Louvain nommé Michel Bay, qu'on appelloit *Baïus* ſelon la coûtume du pédantiſme de ces tems-là, s'aviſa de ſoûtenir, vers l'an 1552, quelques propoſitions ſur la Grace & ſur la Prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la métaphyſique, rentre pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'eſt égarée, & où l'homme n'a guères de fil qui le conduiſe.

L'ESPRIT de curioſité donné de Dieu à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au de-là du but comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvoient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteroient peut-être jamais aſſez.

AINSI, on a diſputé ſur tout ce qu'on connoît & ſur tout ce qu'on ne connoît pas. Mais les diſputes des anciens Philoſophes furent toûjours paiſibles ; & celles des Théologiens,

giens, souvent sanglantes & toûjours turbulentes.

DES Cordeliers, qui n'entendoient pas plus ces questions que Michel Baïus, crûrent le Libre Arbitre renversé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre Baïus au sujet d'une querelle à-peu près dans le même goût, ils déférérent soixante & seize propositions de Baïus au Pape Pie V. Ce fut Sixte-Quint, alors Général des Cordeliers, qui dressa la Bulle de Condamnation en 1567. C'est, je crois, la premiére Bulle, dans laquelle on ait censuré des opinions en général, sans les spécifier en particulier.

SOIT crainte de se compromettre, soit dégoût d'examiner de telles subtilités, soit indifférence & mépris pour des théses de Louvain, on condamna respectivement les soixante & seize propositions en gros, comme hérétiques, sentant l'hérésie, mal sonantes, téméraires & suspectes. Les Docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la Bulle. Il y avoit surtout une phrase, dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condamnoit ou toléroit quelques opinions de Michel Baïus. L'Université députa à Rome, pour savoir du Saint-Pere où il faloit mettre la virgule. La Cour de Rome, qui avoit d'autres affaires, envoïa pour toute

toute réponse à ces Flamans un exemplaire de la Bulle, dans lequel il n'y avoit point de virgule du tout. On le déposa dans les archives. Le Grand-Vicaire nommé Morillon dit, qu'il falloit recevoir la Bulle du Pape, *quand même il y auroit des erreurs.* Ce Morillon avoit raison en politique; car assûrément il vaut mieux recevoir cent Bulles erronnées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les Huguenots & leurs adversaires. Baïus crut Morillon & se retracta paisiblement.

QUELQUES années après, l'Espagne, aussi fertile en auteurs scolastiques que stérile en bons écrivains, produisit Molina, le Jésuite qui crut avoir découvert préciſement, comment Dieu agit sur les créatures & comment les créatures lui résistent. Il distingua l'Ordre naturel & l'ordre sur-naturel, la Prédestination à la grace & la prédestination à la gloire, la Grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moïenne & du congruisme. Cette science moïenne & ce congruisme étoient surtout des idées rares. Dieu par sa science moïenne consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme sera quand il aura eû sa grace; & ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangemens en conséquence pour déter-

déterminer l'homme ; & ces arangemens ſont le *congruiſme*.

LES Dominicains Eſpagnols, qui n'entendoient pas plus cette explicaton que les Jéſuites, mais qui étoient jaloux deux, écrivirent que le livre de Molina *étoit le précurſeur de l'Antéchriſt*.

LA cour de Rome évoqua la diſpute, qui étoit déja entre les mains des Grands-Inquiſiteurs ; & ordonna avec beaucoup de ſageſſe, le ſilence aux deux partis, qui ne le gardérent ni l'un ni l'autre.

ENFIN, on plaida ſérieuſement devant Clément Huit ; & à la honte de l'eſprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un Jéſuite, nommé *Archilles Gaillard*, aſſûra le Pape, qu'il avoit un moïen ſûr de rendre la paix à l'Egliſe, il propoſa gravement d'accepter la Prédeſtination Gratuite, à condition que les Dominicains admettroient la Science Moïenne ; & qu'on ajuſteroit ces deux ſyſtêmes comme on pourroit. Les Dominicains refuſérent l'accommodement d'Achilles Gaillard. Leur célébte *Lemos* ſoûtint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les Congrégations ſe multipliérent, ſans que perſonne s'éntendît.

CLEMENT VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un

ſens

sens clair. Paul V reprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la République de Venise, il fit cesser toutes les Congrégations, qu'on appella & qu'on apelle encor *de auxiliis*. On leur donnoit ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'on agitoit, parce que ce mot signifie *secours*, & qu'il s'agissoit, dans cette dispute, des secours que Dieu donne à la volonté foible des hommes. Paul V finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

PENDANT que les Jésuites établissoient leur science moïennne & leur congruisme, *Corneille Jansenius*, Evêque d'Ypres, renouvelloit quelques idées de Baïus dans un gros livre sur Saint-Eugustin, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, de sorte qu'il devint Chef de Secte, sans jamais s'en douter. Presque Personne ne lut ce livre, qui a causé tant de troubles. Mais du Verger de Haurane Abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius homme aussi ardent qu'écrivain diffus & obscur, vint à Paris & persuada de jeunes Docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jésuites demandérent à Rome la condamnation du livre de Jansénius comme une suite de celle de Baïus, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris la Faculté de Théologie, tout ce qui se mêloit de raisonner, fut par-

partagé. Il ne paroit pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penser avec Janſénius que Dieu commande des choſes impoſſibles. Cela n'eſt ni philoſophique ni conſolant. Mais le plaiſir ſecret d'être d'un parti, la haine contre les Jéſuites, l'envie de ſe diſtinguer & l'inquiétude formérent une Secte.

LA Faculté condamna cinq propoſitions de Janſénius à la pluralité des voix. Ces cinq propoſitions étoient extraites du livre très-fidélement quant au ſens. mais non pas quant aux propres paroles. Soixante Docteurs appellérent au Parlement comme d'abus; & la Chambre des Vacations ordonna que les parties comparoîtroient.

LES parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un Docteur nommé Habert ſoulevoit les eſprits contre Janſénius; de l'autre, le fameux Arnauld, diſciple de Saint-Cyran, défendoit le Janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſoit les Jéſuites encor plus qu'il n'aimoit la Grace Efficace, & il étoit encor plus haï d'eux, comme né d'un pere qui s'étant donné au barreau avoit violemment plaidé pour l'Univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étoient acquis beaucoup de conſidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva,

le

té déterminérent à la guerre de plume & à se faire chef de parti, espéce d'ambition devant qui toutes les autres disparoissent. Il combattit contre les Jésuites & contre les Réformés, jusqu'à l'âge de quatre vingt ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont presqu'aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques, qui honorent le siécle de Louis XIV & qui sont la bibliothéque des nations. Tous ses ouvrages eurent une grande vogue de son tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des disputes. Cette chaleur s'est attiédie; les livres ont été oubliés. Il n'est resté que ce qui appartenoit simplement à la raison, la Géométrie, la Gramaire raisonnée, la Logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Personne n'étoit né avec un esprit plus philosophique: mais sa philosophie fut corompuë en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea soixante ans dans de misérables disputes de l'école, & dans malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes *b*).

L'UNIVERSITE' étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les Evêques le furent aussi. Quatre-vingt-huit Evêques de

b) Cet éloge d'Arnaud est très bon, & très sensé.

de France écrivirent en corps à Innocent X pour le prier de décider & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea; il condamna chacune des cinq propositions à part, mais toûjours sans citer les pages dont elles étoient tirées ni ce qui les précédoit & ce qui les suivoit.

CETTE omission, qu'on n'auroit pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite & par la Sorbonne & par les Jansénistes & par les Jésuites & par le Souverain Pontife. Le fond des cinq propositions condamnées, est évidemment dans Jansénius. Il n'y a qu'à ouvrir le troisiéme tome à la page 138, édition de Paris 1641; on y lira mot-à-mot: „ tout ce„ la démontre pleinement & évidemment, „ qu'il n'est rien de plus certain & de plus „ fondamental dans la doctrine de Saint„ Augustin, qu'il y a certains commande„ mens impossibles, non seulement aux in„ fidéles, aux aveugles, aux endurcis; mais „ aux fidéles & aux justes, malgré leurs vo„ lontés & leurs efforts, selon les forces qu'ils „ ont; & que la Grace, qui peut rendre „ ces commandemens possibles, leur man„ que ". On peut aussi, à la page 165, lire que, „ Jésus-Christ n'est pas selon Saint„ Augustin, mort pour tous les hommes ".

LE

LE Cardinal Mazarin fit recevoir unanimement, la Bulle du Pape par l'Assemblée du Clergé. Il étoit bien alors avec le Pape; il n'aimoit pas les Jansénistes, & il haïssoit avec raison les factions.

LA paix sembloit renduë à l'Eglise de France: mais les Jansénistes écrivirent tant de lettres; on cita tant Saint-Augustin; on fit agir tant de femmes qu'après la Bulle acceptée il y eut plus de Jansénistes que jamais.

UN Prêtre de Saint-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à Monsieur de Liancourt, parce qu'on disoit qu'il ne croïoit pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius, & qu'il avoit dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le Docteur Arnauld se signala; & dans une nouvelle lettre à un Duc & Pair ou réel ou imaginaire, il soûtint que les propositions de Jansénius condamnées n'étoient pas dans Jansénius, mais qu'elles se trouvoient dans Saint-Augustin & dans plusieurs Peres. Il ajoûta, que *Saint-Pierre étoit un juste, à qui la Grace, sans laquelle on ne peut rien, avoit manqué.*

IL est vrai, que Saint-Augustin & Saint-Jean Chrysostome avoient dit la même chose; mais une parole de plus ou de moins, & les conjonctures qui changent tout, rendi-

rent Arnauld coupable. On disoit, qu'il falloit mettre de l'au dans le vin des Saints-Peres; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns, est toûjours pour les autres un sujet de plaisanterie. La Faculté s'assembla; le Chancelier Séguier y vint même de la part du Roi. Arnauld fut condamné & exclus de la Sorbonne en 1654. La présence du Chancelier parmi des Théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public; & le soin qu'on eut de garnir la sale d'une foule de Docteur Moines Mendians, qui n'étoient pas accoûtumés, de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à Pascal dans ses provinciales, *qu'il étoit plus aisé de trouver des Moines que des raisons.*

LA plupart de ces Moines n'admettoient point le Congruisme, la Science Moïenne, la Grace Versatile de Molina: mais ils soûtenoient une Grace Suffisante, à laquelle la volonté peut consentir & ne consent jamais. une Grace Efficace à laquelle on peut résister & à laquelle on ne résiste pas; & ils expliquoient cela clairement, en disant qu'on pouvoit résister à cette Grace dans le sens divisé & non pas dans le sens composé.

SI ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'Arnauld & des Jansénistes sembloit trop d'accord avec le pur Calvinisme. C'étoit

toit précisément le fond de la querele des Gomaristes & des Arminiens. Elle divisa la Hollande, comme le Jansénisme divisa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une dispute de gens oisifs; elle fit couler sur un échafaut le sang du Pensionnaire Barnevelt. Elle ne produisit en France que des Mandemens, des Bulles, des Lettres de Cachet & des brochures, parce qu'il y avoit alors des querelles plus importantes.

ARNAULD fut donc seulement exclus de la Faculté. Cette pétite persécution lui attira une foule d'amis: mais lui & les Jansénistes eurent toûjours contre eux l'Eglise & le Pape. Une des premiéres démarches d'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, fut de renouveller les Censures contre les cinq propositions. Les Evêques de France, qui avoient déja dressé un Formulaire, en firent encor un nouveau, dont la fin étoit conçuë en ces termes: „ je condamne de cœur & „ de bouche la doctrine des cinq propositions contenuës dans le livre de Cornélius „ Jansénius, laquelle doctrine n'est point „ celle de Saint-Augustin, que Jansénius a mal expliquée “. Il falut depuis souscrire cette formule; & les Evêques la présentérent dans leurs diocéses à tous ceux qui étoient suspects. On la voulut faire signer aux Re-

ligieuſes de Port-Roïal de Paris & de Port-Roïal des Champs. Ces deux maiſons étoient le Sanctuaire du Janſénisme. Saint-Cyran & Arnauld les gouvernoient.

ILS avoient établi auprès du Monaſtére du Port-Roial des Champs, une maiſon où s'étoient retirés pluſieurs Savans vertueux, mais entêtés, liés enſemble par la conformité des ſentimens. Ils y inſtruiſoient de jeunes gens choiſis. C'eſt de cette école, qu'eſt ſorti *Racine*, le plus pur & le plus éloquent des Poëtes *e*). Paſcal le premier des ſatiriques, car Deſpréaux ne fut que le ſecond, étoit intimement lié avec ces illuſtres & dangereux ſolitaires. On préſenta le Formulaire à ſigner aux filles de Port-Roïal de Paris & de Port-Roïal des Champs; elles répondirent, qu'elles ne pouvoient en conſcience avouer après le Pape & les Evêques, que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de Janſénius, quelles n'avoient pas lû; qu'aſſûrément on n'avoit pas pris ſa penſée; qu'il ſe pouvoit faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que Janſenius n'avoit pas tort.

UN tel entêtement irrita la Cour. Le Lieutenant-Civil d'Aubrai (il n'y avoit point encor

e) Le plus pur des Poëtes, c'eſt racine; le plus eloquent, c'eſt ſans contredit Corneille. Voltaire ſait cela mieux que moi.

encor de Lieutenant de Police) alla à Port-Roïal des Champs faire fortir tous les jeunes gens qu'ils élevoient. On menaça de détruire les deux Monastéres, un miracle les sauva.

MADEMOISELLE Perrier pensionaire de Port-Roïal de Paris, niéce du célébre Pascal, avoit mal à un oeil. On fit à Port-Roïal la cérémonie de baiser une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jésus-Christ. Cette épine étoit depuis long-tems à Port-Roïal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avoit été conservée & transportée de Jérusalem au Faubourg Saint-Jacques. La malade la baisa; elle fut guérie quelque tems après. On ne manqua pas d'affirmer & d'attester, qu'elle avoit été guérie en un clin d'oeil d'une fistule lacrimale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes, qui ont long-tems vécu avec elle m'ont assûré, que sa guérison avoit été fort longue; & c'est ce qui est bien vrai-semblable. Mais ce qui ne l'est guères, c'est que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre Religion les trois quarts de la terre à qui cette Religion est ou inconnuë ou en horreur *d*),

d) Les miracles de St. Francois Xavier, attestez même par les hérétiques, dit le P. Bouhours. Dieu fait tous les jours des mira-

eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de Religieuses, qui prétendoient que Cornélius Janſénius n'avoit point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribuë, ou qu'il les avoit écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée.

LE Miracle fit un ſi grand éclat, que les Jéſuites n'ôſérent le nier. Ils prirent le parti de faire auſſi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des Janſéniſtes étoient les ſeuls à la mode alors. Ils firent encor quelsques années après un autre Miracle. Il y eut à Port-Roïal une ſœur Gertrude guérie d'une enflûre à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de ſuccès: le tems étoit paſſé; & ſœur Gertrude n'avoit point un Paſcal pour oncle.

LES Jéſuites, qui avoient pour eux les Papes & les Rois, étoient entiérement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvelloit contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de Henri le Grand, médité par *Barriére*, exécuté par *Châtel* leur écolier; le ſupplice du Pere Guignard; leur banniſſement de France & de Veniſe. On tentoit toutes les voies de les rendre odieux. Paſcal fit plus: il les rendit ridicules. Ses *Lettres Provin-*

cia-

miracles en Amerique, car il doit en faire.

ciales, qui paroiſſoient alors, étoient un modéle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures Comédies de Moliére n'ont pas plus de ſel que les premiéres lettres provinciales *e*). Boſſuet n'a rien de plus ſublime que les derniéres.

IL eſt vrai que tout le livre portoit ſur un fondement faux. On attribuoit adroitement à toute la Société, des opinions extravagantes de quelques Jéſuites Eſpagnols & Flamans. On les auroit déterrées auſſi bien chez des Caſuiſtes Dominicains & Franciſcains; mais c'étoit aux ſeuls Jéſuites qu'on en vouloit. On tâchoit dans ces lettres de prouver, qu'ils avoient un deſſein formé de corrompre les hommes; deſſein qu'aucune ſecte, aucune ſociété, n'a jamais eû & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſoit pas d'avoir raiſon; il s'agiſſoit de divertir le public.

LES Jéſuites, qui n'avoient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer le ridicule, dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même choſe à-peu-près qu'au Cardinal Mazarin. Les Blots, les Marigni & les Barbançon avoient fait rire toute la France à ſes dépens; & il fut le maître de la France.

e) C'eſt comparer de choſes fort différentes; il y a ſel & ſel.

ON enleva les principales Religieuſes de l'Abbaïe de Port-Roïal de Paris avec deux-cent gardes, & on les diſperſa dans d'autres Couvens: on ne laiſſa que celles qui voulurent ſigner le formulaire. La diſperſion de ces Religieuſes intéreſſa tout Paris. Sœur Perdreau & ſœur Paſſart, qui ſignérent & en firent ſigner d'autres, furent le ſujet des plaiſanteries & des chanſons, dont la ville fut inondée par cette eſpéce d'hommes oiſifs, qui ne voit jamais dans les choſes que le côté plaiſant, & qui ſe divertit toûjours, tandis que les perſuadés gémiſſent, que les frondeurs déclament & que le gouvernement agit.

LES Janſéniſtes s'affermirent par la perſécution. Quatre Prélats, *Arnauld* Evêque d'Angers frere du Docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers le même qui depuis réſiſta à Louis XIV. ſur la Régale, ſe déclarérent contre le Formulaire. C'étoit un nouveau Formulaire compoſé par le Pape Alexandre VII lui-même, ſemblable en tout pour le fond aux premiers, reçu en France par les Evêques & même par le Parlement. Alexandre VII indigné nomma neuf Evêques François, pour faire le procès aux quatre Prélats réfractaires. Alors les eſprirts s'aigrirent plus que jamais.

MAIS lorsque tout étoit en feu, pour ſavoir ſi les cinq propoſitions étoient ou n'étoient

toient pas dans Janſénius, Roſpiglioſi, devenu Pape ſous le nom de Clément Neuf, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre Evêques à ſigner *ſincérement* le Formulaire, au lieu de *purement & ſimplement*. Ainſi il ſembla permis de croire, en condamnant les cinq propoſitions, qu'elles n'étoient point extraites de Janſénius. Les quatre Evêques donnêrent quelques petites explications. L'accortiſe Italienne calma la vivacité Françoiſe. Un mot ſubſtitué à un autre opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément Neuf* & même la *paix de l'Egliſe*, quoiqu'il ne s'agît que d'une diſpute ignorée ou mépriſée dans le reſte du monde. Il paroît que depuis le tems de *Baïus* les Papes eurent toûjours pour but, d'étouffer ces controverſes dans leſquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enſeigner la même Morale que tout le monde entend. Rien n'étoit plus raiſonnable. Mais on avoit affaire à des hommes.

LE gouvernement mit en liberté les Janſéniſtes qui étoient priſonniers à la baſtille, & entre autres *Saci* auteur de la verſion du Teſtament. On fit revenir les Religieuſes éxilées; elles ſignérent *ſincérement*, & crurent triompher par ce mot. Arnauld ſortit de la retraite où il s'étoit caché, & fut préſenté au Roi, accueilli du Nonce, regardé par

par le public comme un Pere de l'Egliſe ; & il s'engagea dèslors à ne combattre que les Calviniſtes, car il faloit qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquilité produiſit ſon livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par Nicole ; & ce fut le ſujet de la grande controverſe entre eux & *Claude* le Miniſtre, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage *f*).

LA paix de Clément Neuf, aïant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étoient tous en mouvement, ne fut qu'une tréve paſſagére. Les cabales ſourdes, les petites intrigues & les grandes injures continuérent des deux côtés.

LA Ducheſſe de Longueville ſœur du grand Condé, ſi connuë par les guerres civiles & par ſes amours, devenuë vieille & ſans occupation ſe fit dévote ; & comme elle haïſſoit la cour, & qu'il lui faloit de l'intrigue, elle ſe fit Janſéniſte. Elle bâtit un corps de logis à Port-Roïal des Champs, où elle ſe retiroit quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les Arnauld, les Nicole, les le Maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui quoique moins cé-

f) Le ſujet de la diſpute de Claude & d'Arnauld étoit de ſavoir ſi l'égliſe avoit toujours crû le dogme de la réalité & de la tranſubſtantiation.

célébres avoient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'assembloient chez elle. Ils substituoient au bel esprit, que la Duchesse de Longueville tenoit de l'Hôtel de Rambouillet, leurs conversations solides & ce tour d'esprit mâle, vigoureux & animé, qui faisoit le caractére de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuérent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureusement ils étoient encor plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils sembloient être eux-mêmes une preuve de ce systéme de la Fatalité, qu'on leur reprochoit. On eût dit, qu'ils étoient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des persécutions sur des chiméres, tandis qu'ils pouvoient joüir de la plus grande considération & de la vie la plus heureuse, en renonçant à ces vaines disputes.

LA faction des Jésuites toûjours irritée des Lettres Provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville, ne pouvant plus cabaler pour la Fronde, cabala pour le Jansénisme. Il se tenoit des Assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le Roi, qui avoit déja résolu d'extirper le Calvinisme, ne vouloit point d'une nouvelle Secte. Il menaça: & enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de Madame de Longue-

gueville que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Païs Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui, dont le neveu avoit été Ministre d'Etat; lui, qui auroit pu être Cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694, dans une retraite ignorée du monde & connuë à ses seuls amis, toûjours écrivant, toûjours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, & donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

SON parti fut toûjours persécuté dans les Païs-Bas Catholiques, païs qu'on nomme *d'obédience*, & où les Bulles des Papes sont des loix souveraines. Il le fut encor plus en France.

CE qu'il y a d'étrange, c'est que la question, *si les cinq propositions se trouvoient en effet dans Jansénius*, étoit toûjours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du *fait* & du *droit* occupoit les esprits. On proposa enfin en 1701 un problême théologique, qu'on appella *le cas de conscience par excellence*. „ Pouvoit-on donner les Sacremens à un homme qui auroit „ signé le Formulaire, en croïant dans le „ fond de son cœur, que le Pape & même „ l'Eglise peut se tromper sur les faits “ ?

Qua-

Quarante Docteurs signérent, qu'on pouvoit donner l'absolution à un tel homme.

AUSSITÔT la guerre recommence. Le Pape & les Evêques vouloient qu'on les crût sur les faits. L'Archévêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'Archévêque de Cambrai Fénelon qui n'étoit pas content de Monsieur de Noailles, exigérent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la peine de citer les passages du livre ; c'est ce qu'on ne fit jamais.

LE Pape Clément XI. donna une Bulle en 1705, la Bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'étoit d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'ETOIT une nouveauté introduite dans l'Eglise, de faire signer des Bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux Religieuses de Port-Roïal des Champs. Le Cardinal de Noailles fut obligé de leur faire porter cette Bulle, pour les éprouver. Elles signérent, sans déroger à la paix de Clément Neuf, & se rétranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

ON ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandoit à des filles que cinq pro-

propositiovs étoient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces Religieuses.

LE Roi demanda une Bulle au Pape, pour la suppression de leur Monastére. Le Cardinal de Noailles les priva des Sacremens. Leur Avocat fut mis à la bastille. Toutes les Religieuses furent enlevées & mises chacune dans un Couvent moins désobéissant. Le Lieutenant de Police fit démolir en 1709. leur maison de fond en comble; & enfin en 1711 on déterra les corps qui étoient dans l'église & dans le cimetiére, pour les transporter ailleurs. Les troubles n'étoient pas détruits avec ce monastére. Les Jansénistes vouloient toûjours cabaler, & les Jésuites se rendre nécessaires.

LE Pere Quênel Prêtre de l'Oratoire, ami du célébre Arnauld & qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avoit dès l'an 1671 composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du Nouveau Testament.

CE livre contient quelques maximes, qui pourroient paroître favorables au Jansénisme; mais elles sont confonduës dans une si grande foule de maximes saintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés; & le mal, il faut le chercher. Plusieurs Evêques lui donnérent

nérent les plus grands éloges dans sa naissance, & les confirmérent quand le livre eut reçu encor par l'auteur sa derniére perfection. Je sai même que l'Abbé Renaudot, l'un des plus savans hommes de France, étant à Rome la premiére année du Pontificat de Clément Onze, allant un jour chez ce Pape qui aimoit les Savans & qui l'étoit lui-même, le trouva lisant le livre du Pere Quênel. *Voilà*, lui dit le Pape, *un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome, qui soit capable d'écrire ainsi. Je voudrois attirer l'auteur auprès de moi.* C'est le même Pape, qui depuis condamna le livre.

IL ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément Onze & les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très-touché dans une lecture des beautés frapantes d'un ouvrage, & en condamner ensuite les défauts cachés. Un des Prélats, qui avoit donné en France l'approbation la plus autentique & la plus sincére au livre de Quênel, étoit le Cardinal de Noailles Archévêque de Paris. Il s'en étoit déclaré le protecteur, lorsqu'il étoit Evêque de Châlons; & le livre lui étoit dédié. Ce Cardinal plein de vertus & de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégoit quelques Jansénistes sans l'ê-

tre, & aimoit peu les Jésuites sans leur nuire & sans les craindre.

CES Peres commençoient à jouïr d'un grand crédit, depuis que le Pere *de la Chaise*, gouvernant la conscience de Louis XIV, étoit en effet à la tête de l'Eglise Gallicane. Le Pere Quênel, qui les craignoit, étoit retiré à Bruxelles avec le savant Bénédictin Gerberon, un Prêtre nommé Brigode & plusieurs autres du même parti. Il en étoit devenu le chef après la mort du fameux Arnauld, & jouissoit comme lui de cette gloire flatteuse, de s'établir un empire secret indépendant des Souverains, de regner sur des consciences, & d'être l'ame d'une faction composée d'esprits éclairés. Les Jésuites, plus répandus que sa faction & plus puissans, déterrérent bientôt Quênel dans sa solitude. Ils le persécutérent auprès de Philippe V, qui étoit encor maître des Païs-Bas, comme ils avoient poursuivi Arnauld son maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du Roi d'Espagne, de faire arrêter ces solitaires. Quênel fut mis dans les prisons de l'Archévêché de Malines. Un gentil-homme, qui crut que le parti Janséniste feroit sa fortune s'il délivroit le chef, perça les murs, & fit évader Quênel qui se retira à Amsterdam, où il est mort en 1719 dans une extréme vieillesse, après avoir contribué à former en Hollande quel-

quelques égliſes de Janſéniſtes, troupeau foible qui dépérit tous les jours.

LORSQU'ON l'arrêta, on ſaiſit tous ſes papiers; & on y trouva tout ce qui caractériſe un parti formé. Il y avoit une copie d'un ancien contrât fait par les Janſéniſtes avec Antoinette Bourignon, célébre viſionnaire, femme riche & qui avoit acheté, ſous le nom de ſon directeur, l'Ile de Nordſtrand près du Holſtein, pour y raſſembler ceux qu'elle prétendoit aſſocier à une Secte de Myſtiques, qu'elle avoit voulu établir.

CETTE Bourignon avoit imprimé à ſes frais dix-neuf gros volumes de pieuſes réveries, & dépenſé la moitié de ſon bien à faire des proſélites. Elle n'avoit réuſſi qu'à ſe rendre ridicule, & même avoit eſſuïé les perſécutions attachées à toute innovation. Enfin déſeſpérant de s'établir dans ſon Ile, elle l'avoit revenduë aux Janſéniſtes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

ON trouva encor dans les manuſcrits de Quênel un projet plus coupable, s'il n'avoit été inſenſé. Louis XIV aïant envoïé en Hollande en 1684 le Comte d'Avaux, avec plein-pouvoir d'admettre à une Tréve de vingt années les Puiſſances qui voudroient y entrer, les Janſéniſtes, ſous le nom *des diſciples de Saint-Auguſtin*, avoient imaginé de ſe faire comprendre dans cette tréve, com-

me s'ils avoient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calviniſtes le fut ſi long-tems. Cette idée chimérique étoit demeurée ſans exécution; mais enfin les propoſitions de paix des Janſéniſtes avec le Roi de France, avoient été rédigées par écrit. Il y avoit eû certainement dans ce projet une envie de ſe rendre trop conſidérables; & c'en étoit aſſez pour été criminels. On fit aiſément croire à Louis XIV qu'ils étoient dangereux.

IL n'étoit pas aſſez inſtruit, pour ſavoir que de vaines opinions de ſpéculation tomberoient d'elles-mêmes, ſi on les abandonnoit à leur inutilité. C'étoit leur donner un poids qu'elles n'avoient point, que d'en faire des matiéres d'Etat. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du Pere Quênel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en ſéditieux. Les Jéſuites engagérent le Roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'étoit en effet faire condamner le Cardinal de Noailles, qui en avoit été le protecteur le plus zélé. On ſe flattoit avec raiſon, que le Pape Clément Onze mortifieroit l'Archévêque de Paris. Il faut ſavoir, que quand Clément Onze étoit le Cardinal Albani, il avoit fait imprimer un livre tout Moliniſte de ſon ami le Cardinal de Sfrondate, & que Monſieur de

No-

Noailles avoit été le dénonciateur de ce livre. Il étoit naturel de penſer, qu'Albani devenu Pape, feroit au moins contre les approbations données à Quênel, ce qu'on avoit fait contre les approbations données à Sfrondate.

ON ne ſe trompa pas: Le Pape Clément Onze donna vers l'an 1708 un Décret contre le livre de Quênel. Mais alors les affaires temporelles empêchérent que cette affaire ſpirituelle, qu'on avoit ſollicitée, ne réuſſit. La Cour étoit mécontente de Clément Onze, qui avoit reconnu l'Archiduc Charles pour Roi d'Eſpagne après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans ſon Décret: il ne fut point reçu en France; & les querelles furent aſſoupies juſqu'à la mort du Pere de la Chaiſe Confeſſeur du Roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étoient toûjours ouvertes, & qui ménageoit dans le Cardinal de Noailles l'allié de Madame de Maintenon.

LES Jéſuites étoient en poſſeſſion de donner un Confeſſeur au Roi, comme à preſque tous les Princes Catholiques *g*). Cette

g) Dez que Henri IV. les eut rappellés en France, il voulut en avoir un à la cour qui lui repondit de touts les autres; ce fut le P. Coton, qui devint ſon Confeſſeur, & qui laiſſa cet héritage à ſa compagnie.

prérogative est le fruit de leur Institut, par lequel ils renoncent aux Dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, est devenu un principe de grandeur. Plus Louis XIV vieillissoit, plus la place de Confesseur devenoit un ministére considérable. Ce poste fut donné au Pere *le Tellier* fils d'un Procureur de Vire en Basse-Normandie, homme sombre, ardent, impétueux & inflexible, qui avoit à venger ses injures particuliéres. Les Jansénistes avoient fait condamner à Rome un de ses livres sur les cérémonies Chinoises. Il étoit mal personnellement avec le Cardinal de Noailles; & il ne savoir rien ménager. Il remua toute l'Eglise de France. Il dressa en 1711 des Lettres & des Mandemens, que des Evêques devoient signer. Ces manœuvres furent découvertes, & n'en réussirent pas moins.

LA conscience du Roi étoit alarmée par son Confesseur, autant que son autorité étoit blessée par l'idée d'un parti rebelle. Envain le Cardinal de Noailles lui demanda justice de *ces mistéres d'iniquité*. Le Confesseur persuada qu'il s'étoit servi des voies humaines, pour faire réussir les choses divines; & comme en effet il défendoit l'autorité du Pape, celle de l'unité de l'Eglise, tout le fond de l'affaire lui étoit favorable. Le Cardinal s'adressa au Dauphin Duc de Bourgogne; mais il

il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'Archévêque de Cambrai. La foiblesse humaine entre dans tous les cœurs. Fénelon n'étoit pas encor assez philosophe, pour oublier que le Cardinal de Noailles avoit contribué à le faire condamner ; & Quênel païoit alors pour Madame Guion.

LE Cardinal n'obtint pas davantage du crédit de Madame de Maintenon. Cette seule affaire pourroit faire connoître le caractére de cette Dame, qui n'avoit guères de sentimens à elle, & qui n'étoit occupée que de se conformer à ceux du Roi. Trois lignes de sa main au Cardinal de Noailles dévelopent tout ce qu'il faut penser & d'elle & de l'intrigue du Pere le Tellier, & des idées du Roi & de la conjoncture. „ Vous me connoissez assez, pour savoir ce que je pense sur la découverte nouvelle ; mais bien des raisons „ doivent me retenir de parler. Ce n'est „ point à moi à juger & à condamner ; je „ n'ai qu'à me taire & à prier pour l'Eglise, „ pour le Roi & pour vous. J'ai donné „ votre lettre au Roi : elle a été luë, c'est „ tout ce que je puis vous en dire, étant „ abattuë de tristesse.

LE Cardinal Archévêque, opprimé par un Jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confesser à tous les Jésuites, excepté à quelques-uns des plus sages & des plus modérés.

Sa place lui donnoit le droit dangereux d'empêcher le Tellier de confesser le Roi. Mais il n'ôsa pas irriter à ce point son Souverain; & il le laissa avec respect entre les mains de son ennemi. „ Je crains, écrivit-il à Ma„ dame de Maintenon, de marquer au Roi „ trop de soumission en donnant les pouvoirs „ à celui qui les mérite le moins. Je prie „ Dieu de lui faire connoître le péril qu'il „ court, en confiant son ame à un homme „ de ce caractére.

ON voit dans plusieurs Mémoires, que le Pere le Tellier dit, qu'il falloit qu'il perdît sa place ou le Cardinal la sienne. Il est très-vraisemblable qu'il le pensa, & peu qu'il l'ait dit *b*). Quand les esprits sont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funestes.

DES partisans du Pere le Tellier, des Evêques qui espéroient le chapeau, emploïerent l'autorité roïale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvoit éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avoit plusieurs fois imposé silence aux deux partis; au lieu de reprimer un Religieux, & de conduire le Cardinal; au lieu de défendre ces combats comme les duëls, & de réduire tous les Prêtres comme tous

b) La réflexion suivante ajoute beaucoup à la vraisemblance que vous ôtez à cette anecdote.

tous les Seigneurs à être utiles sans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis sous le poids de la puissance suprême, soûtenuë par la raison & par tous les magistrats; Louis XIV crut bien faire de solliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuse Constitution, qui remplit le reste de sa vie d'amertume.

LE Pere le Tellier & son parti envoïérent à Rome cent-trois propositions à condamner. Le Saint-Office en proscrivit cent & une. La Bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. Elle vint, & soûleva contre elle presque toute la France. Le Roi l'avoit demandée, pour prévenir un Schisme; & elle fut prête d'en causer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propositions il y en avoit, qui paroissoient à tout le monde contenir le sens le plus innocent. Une nombreuse Assemblée d'Evêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptérent la Bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnérent en même tems des explications, pour calmer les scrupules du public. L'acceptation pure & simple fut envoïée au Pape; & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendoient par-là satisfaire à la fois le Pontife, le Roi & la multitude. Mais le Cardinal de Noailles & sept autres Evêques de l'Assemblée qui se joignirent à lui, ne vou-

lurent ni de la Bulle ni de ſes correctifs. Ils écrivirent au Pape, pour demander ces correctifs même à ſa Sainteté. C'étoit un affront qu'ils lui faiſoient reſpectueuſement. Le Roi ne le ſouffrit pas: il empêcha que la Lettre ne parût, renvoïa les Evêques dans leurs diocéſes, défendit au Cardinal de paroître à la cour. La perſécution donna à cet Archévêque une nouvelle conſidération dans le public. Sept autres Evêques ſe joignirent encor à lui. C'étoit une véritable diviſion dans l'Epiſcopat, dans tout le Clergé, dans les Ordres Religieux. Tout le monde avouoit, qu'il ne s'agiſſoit pas des points fondamentaux de la Religion; cependant il y avoit une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eut été queſtion du renverſement du Chriſtianisme; & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

CES reſſorts furent emploïés pour faire accepter la Conſtitution par la Sorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle; & cependant elle y fut enregiſtrée. Le Miniſtére avoit peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoïoient en priſon ou en exil les oppoſans.

CETTE Bulle avoit été enregiſtrée au Parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la Couronne, des libertés de l'Eglice Gallica-

licane, du pouvoir & de la jurisdiction des Evêques ; mais le cri public perçoit toûjours à travers l'obéissance. Le Cardinal de Bissi, l'un des plus ardens défenseurs de la Bulle, avoua dans une de ses Lettres, qu'elle n'auroit pas été reçuë avec plus d'indignité à Genéve qu'à Paris.

LES esprits étoient surtout révoltés contre le Jésuite le Tellier. Rien ne nous irrite plus, qu'un Religieux devenu puissant. Son pouvoir nous paroît une violation de ses vœux ; mais s'il abuse de ce pouvoir, il est en horreur. Le Tellier ôsa présumer de son crédit, jusqu'à proposer de faire déposer le Cardinal de Noailles, dans un Concile National. Ainsi un Religieux faisoit servir à sa vengeance son Roi, son Pénitent & sa Religion ; & avec tout cela, j'ai de très-fortes raisons de croire, qu'il étoit dans la bonne foi : tant les hommes s'aveuglent dans leurs sentimens & dans leur zéle.

POUR préparer ce Concile, dans lequel il s'agissoit de déposer un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractére, & plus encor par la persécution ; on détermina Louis XIV à faire enregistrer au Parlement une Déclaration, par laquelle tout Evêque, qui n'auroit pas reçû la Bulle *purement & simplement*, seroit poursuivi à la requête

quête du Procureur-Général, comme rebelle. Le Chancelier *Voisin* Sécrétaire d'Etat de la guerre, dur & despotique, avoit dressé cet Edit. Le Procureur-Général d'Aguesseau plus versé que le Chancelier *Voisin* dans les loix du roïaume, & aïant alors ce courage d'esprit que donne la jeunesse, refusa absolument de se charger d'une telle piéce. Le Premier Président en remontra au Roi les conséquences. On traîna l'affaire en longueur. Le Roi étoit mourant. Ces malheureuses disputes troublérent & avancérent ses derniers momens. Son impitoïable Confesseur fatiguoit sa foiblesse, par des exhortations continuelles à consommer un ouvrage, qui ne devoit pas faire chérir sa mémoire. Les domestiques du Roi indignés lui refusérent deux fois l'entrée de la chambre; & enfin ils le conjurérent de ne point parler au Roi de Constitution. Ce Prince mourut; & tout changea.

LE Duc d'Orléans Régent du Roïaume, aïant renversé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV & aïant substitué des Conseils aux Bureaux des Secrétaires d'Etat, composa un Conseil de conscience, dont le Cardinal de Noailles fut le Président. On exila le Pere le Tellier, chargé de la haine publique & peu aimé de ses confreres.

LES

LES Evêques opposés à la Bulle appellérent à un futur Concile, dût-il ne se tenir jamais. La Sorbonne, les Curés du diocése de Paris, des corps entiers de Religieux, firent le même appel; & enfin le Cardinal de Noailles fit le sien en 1717. Mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima malgré lui. L'Eglise de France resta divisée en deux factions, les *acceptans* & les *refusans*. Les Acceptans étoient les cent Evêques qui avoient adhéré sous Louis XIV avec les Jésuites & les Capucins. Les Refusans étoient quinze Evêques & toute la nation *i*). Les Acceptans se prévaloient de Rome; les autres, des Universités des Parlemens & du peuple. On imprimoit volume sur volume, lettres sur lettres. On se traitoit réciproquement de Schismatique & d'Hérétique.

UN Archévêque de Rheims du nom de Mailly, grand & heureux partisan de Rome, avoit mis son nom au bas de deux écrits que le Parlement fit brûler par le bourreau. L'Archéveque, l'aïant su, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des Schismatiques. Dieu le récompensa; & il fut Cardinal. Un Evêque de Soissons aïant essuïé le même traitement du Parlement, & aïant signifié à ce corps que ce

i) Exposés - - - - - - infidelle.

ce n'étoit pas à lui à le juger, même pour un crime de léze majesté, il fut condamné à dix-mille livres d'amende. Maïs le Régent ne voulut pas qu'il les païat, de peur, dit-il, qu'il ne devînt Cardinal aussi.

ROME éclatoit en reproches: on se consumoit en négotiations; on appelloit, on réappelloit; & tout cela pour quelques passages aujourd'hui oubliés du livre d'un Prêtre octogenaire, qui vivoit d'aumônes à Amsterdam.

LA folie du systéme des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'Eglise. Le public se jetta avec tant de fureur dans le commerce des Actions; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut si générale, que ceux qui parlérent encor de Jansénisme & de Bulle, ne trouvérent personne qui les écoutat. Nous n'y pensions pas plus qu'à la guerre, qui se faisoit sur les frontiéres d'Espagne. Les fortunes rapides & incroiables qu'on faisoit alors, le luxe & la volupté portés au dernier excès, imposérent silence aux disputes eccléſiastiques; & le plaisir fit ce que Louis XIV n'avoit pu faire.

LE Duc d'Orléans saisit ces conjonctures, pour réünir l'Eglise de France. Sa politique y étoit intéressée. Il craignoit des tems, où il auroit eû contre lui Rome, l'Espagne & cent Evêques.

IL

IL falloit engager le Cardinal de Noailles, non seulement à recevoir cette Constitution qu'il regardoit comme scandaleuse, mais à retracter son appel qu'il regardoit comme légitime. Il falloit obtenir de lui plus que Louis XIV son bienfaiteur ne lui avoit en vain démandé. Le Duc d'Orléans devoit trouver les plus grandes oppositions dans le Parlement, qu'il avoit exilé à Pontoise; cependant il vint à bout de tout. On composa *un corps de doctrine*, qui contenta presque les deux partis. On tira parole du Cardinal, qu'enfin il accepteroit. Le Duc d'Orléans alla lui-même au Grand-Conseil avec les Princes & les Pairs, faire enregistrer un Edit, qui ordonnoit l'acceptation de la Bulle, la suppression des appels, l'unanimité & la paix. Le Parlement, qu'on avoit mortifié en portant au Grand-Conseil des Déclarations qu'il étoit en possession de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoise à Blois, enregistra ce que le Grand-Conseil avoit enregistré mais toûjours avec les réserves d'usage, c'est à dire, le maintien des libertés de l'Eglise Gallicane & des loix du Roïaume.

LE Cardinal Archévêque, qui avoit promis de se retracter quand le Parlement obéiroit, se vit enfin obligé de tenir parole; & on

on afficha son Mandement de Retractation le 20 Août 1720.

LE nouvel Archévêque de Cambrai *Du-Bois*, fils d'un Appoticaire de Brive la Gaillarde, depuis Cardinal & Premier Ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de Louis XIV avoit échoué. Personne n'ignore quelle étoit la conduite, la maniére de penser, les mœurs de ce Ministre. Le licencieux Du-Bois subjugua le pieux Noailles.

ON se souvient, avec quel mépris le Duc d'Orléans & son Ministre parloient des querelles qu'ils appaisérent; quel ridicule ils jettérent sur cette guerre de controverse.

CE mépris & ce ridicule ne servirent pas peu à la paix. On se lasse enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

DEPUIS ce tems, tout ce qu'on appelloit en France Jansénisme, Quiétisme, Bulles, Querelles Théologiques, baissa sensiblement. Quelques Evêques appellans restérent opiniatrément attachés à leurs sentimens.

SOUS le ministére du Cardinal de Fleuri, on voulut extirper les restes du parti, en déposant un des Prélats des plus obstinés. On choisit, pour faire un exemple, le vieux *Soanin* Evêque de la petite ville de Sénès, hom-

homme également pieux & inflexible, d'ailleurs sans parens, sans crédit

IL fut comdamné par le petit Concile Provincial d'Ambrun en 1728, suspendu de ses fonctions d'Evêque & de Prêtre, & exilé par la cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingt ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation, qui murmure plus que la françoise, qui obéisse mieux, & qui oublie plus vîte.

UN reste de fanatisme subsista dans une petite partie du peuple de Paris. Des Enthousiastes s'imaginérent, qu'un Diacre nommé *Pâris* frere du Conseiller au Parlement, appellant & réappellant, enterré dans le cimetiére de Saint-Médard, devoit faire des miracles. Quelques personnes du parti, qui allérent prier sur son tombeau, eurent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnérent de legéres convulsions. Aussitôt la tombe fut environnée de peuple. la foule s'y pressoit jour & nuit. Ceux qui montoient sur la tombe donnoient à leurs corps de secousses qu'ils prenoient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageoient cette frénésie. On prioit en langue vulgaire autour du tombeau: on ne parloit que de sourds qui avoient entendu quelques paroles, d'aveugles qui

avoient entrevu, d'estropiés qui avoient marché droit quelques momens Le Gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle même. Mais le concours augmentoit; les miracles redoubloient; & il falut enfin fermer le cimetiére, & y mettre une garde. Alors les mêmes Enthousiastes allérent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du Diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du Jansénisme, dans l'esprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auroient eû des suites sérieuses dans des tems moins éclairés. Il sembloit que ceux qui les protégoient, ignorassent à quel siécle ils avoient à faire.

LA superstition alla si loin, qu'un Conseiller *k*) du Parlement eut la démence de présenter au Roi un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre considérable d'attestations. Si ce livre subsistoit un jour, & que les autres fussent perdus, la postérité croiroit que notre siécle à été un tems de barbarie.

CES extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une Secte, qui n'étant plus soûtenë par des Arnauld, des Pascal & des Ni-

k) M. de Montgeron; il faut conserver son nom à la postérité; car il n'est pas à présumer que son livre y aille.

Nicole, & n'aïant plus que des Convulsionaires, est tombée dans l'avilissement *l*).

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Du Quiétisme.

AU milieu des factions du Calvinisme & des querelles du Jansénisme, il y eut encor une division en France sur le Quiétisme. C'étoit une suite malheureuse des Progrès de l'esprit humain dans le siécle de Louis XIV, que l'on s'efforçat de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connoissances; ou plûtôt, c'étoit une preuve qu'on n'avoit pas fait encor assez de progrès.

LA dispute du Quiétisme est une de ces intempérances d'esprit & de ces subtilités théologiques, qui n'auroient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme, sans nom, sans

l) Ce chapitre plaira fort aux gens sages, & déplaira egalement aux Appellans & aux Orthodoxes.

crédit, sans véritable esprit *a*), & qui n'avoit qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Eglise. Son nom étoit *Bouvières de la Motte*. Sa famille étoit originaire de Montargis. Elle avoit épousé le fils de l'entrepreneur du Canal de Briare. Devenuë veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté & un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité*. Un Barnabite du païs de Genéve, nommé *La-Combe*, fut son directeur. Cet homme, connu par un mêlange assez ordinaire de passions & de religion & qui est mort foû, plongea l'esprit de sa pénitente dans les réveries mystiques, dont elle étoit déja atteinte. L'envie d'être une Sainte-Thérése en France *b*) ne lui permit pas de voir combien le génie François est opposé au génie Espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin *c*) que Sainte-Thérése. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entiére de son cœur.

ELLE

a) Voiez ses justifications. Mde Guion avoit beaucoup d'esprit. On trouve dans ses livres le sisteme que Pope a mis en vers dans son essai sur l'homme.

b) Elle n'y songea seulement pas.

c) Pas si loin.

ELLE alla avec son directeur dans le petit païs où l'Evêque titulaire de Genéve fait sa résidence. Elle s'y donna de l'autorité par sa profusion en aumônes. Elle tint de Conférences. Elle prêchoit le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur & désintéressé, qui n'est ni avili par la crainte ni animé de l'espoir de récompenses.

LES imaginations tendres & flexibles, surtout celles des femmes & de quelques jeunes Religieux qui aimoient plus qu'ils ne croïoient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des proselites, & fut chassée par l'Evêque *d*) elle & son directeur. Ils s'en allérent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intituté *le Moïen court*, & un autre sous le nom des *Torrens*, écrits du stile dont elle parloit; & fut encor obligée de sortir de Grenoble.

SE flattant déja d'être au rang des Confesseurs, elle eut une vision, & elle prothétisa. Elle envoïa sa prophétie au Pere La-

d) L'evêque lui accorda sa protection & lui donna un cerficat de mœurs & d'orthodoxie.

Combe. *Tout l'enfer se bandera*, dit elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur & la formation de Jesu-Christ dans les ames. La tempête sera telle, qu'il ne restera pas pierre sur pierre; & il me semble, que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renversement. La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, & le dragon se tiendra debout devant elle.*

LA Prophétie se trouva très-vraie; car étant revenuë à Paris conduite par son directeur, & l'un & l'autre aïant dogmatisé en 1687, l'Archévêque de Harlai de Chanvallon obtint un ordre du Roi, pour faire enfermer La-Combe comme un séducteur, & pour mettre dans un Coûvent Madame Guion comme un esprit aliéné qu'il faloit guérir *e*). Mais Madame Guion, avant ce coup, s'étoit fait des protections qui la servirent. Elle avoit dans la maison de Saint-Cyr encor naissante, une cousine nommée Madame *de la Maison-fort*, favorite de Madame de Maintenon. Elle s'étoit insinuée dans

e) Me. Guion & la Combe furent enfermez en 1686, la veille de la Madeleine, voiez sa vie écrite par elle-même, T. 3e P. 4. on s'étoit servi de moiens odieux; on avoit contrefait l'écriture de la Combe, & mis sous son nom toutes les impietés attribuées à Molinos.

dans l'esprit des Ducheſſes de Chevreuſe & de Beauvilliers. Toutes ſes amies ſe plaignirent hautement, que l'Archêveque de Harlai connu pour aimer trop les femmes, perſécutat une femme, qui ne parloit que de l'amour de Dieu.

LA protection toute-puiſſante de Madame Maintenon impoſa ſilence à l'Archévêque de Paris, & rendit la liberté à Madame Guion. Elle alla à Verſailles, s'introduiſit dans Saint-Cyr, aſſiſta à des Conférences dévotes que faiſoit l'Abbé de Fénelon, après avoir diné en tiers avec Madame de Maintenon. La Princeſſe d'Harcourt, les Ducheſſes de Chevreuſe, de Beauvilliers & de Charôt étoient de ces myſtéres.

L'ABBE' de Fénelon, alors Précepteur des Enfans de France, étoit l'homme de la cour le plus ſéduiſant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, ſon eſprit étoit nourri de la fleur des Belles-Lettres. Plein de goût & de graces, il préféroit dans la Théologie tout ce qui a l'air touchant & ſublime, à ce qu'elle a de ſombre & d'épineux. Avec tout cela, il avoit je ne ſai quoi de romaneſque, qui lui inſpira, non pas les rèveries de Madame Guion, mais un goût de ſpiritualité, qui ne s'éloignoit pas des idées de cette Dame.

SON imagination s'échauffoit par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflâment par leurs passions. Sa passion étoit d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans Madame Guion, qu'une ame pure épriſe du même goût que lui, & ſe lia ſans ſcrupule avec elle.

IL étoit étrange, qu'il fut ſéduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui ſuffoquoit de la Grace intérieure, qu'on étoit obligé de délacer, & qui ſe vuidoit (à ce qu'elle diſſoit) de la ſurabondance de Grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui étoit aſſis auprès d'elle. Mais Fénelon, dans l'amitié & dans ſes idées myſtiques, étoit ce qu'on eſt en amour; il excuſoit les défauts, & ne s'attachoit qu'à la conformité du fond des ſentimens qui l'avoient charmé.

MADAME Guion, aſſûrée & fiére d'un tel diſciple qu'elle apelloit ſon fils, & comptant même ſur Madame de Maintenon, répandit dans Saint-Cyr toutes ſes idées. L'Evêque de Chartres *Godet*, dans le diocéſe duquel eſt Saint-Cyr, s'én alarma & s'en plaignit. L'Archévêque de Paris menaça encor de recommencer ſes premiéres pourſuites.

MADAME de Maintenon, qui ne penſoit qu'à faire de Saint-Cyr un ſéjour de paix, qui

qui savoit combien le Roi étoit ennemi de toute nouveauté, qui n'avoit pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espéce de Secte, & qui enfin n'avoit en vuë que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec Madame Guion & lui défendit le sejour de Saint-Cyr *f*).

L'ABBE' de Fénelon voïoit un orage se former, & craignit de manquer les grands postes où il aspiroit. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même, dans les mains du célébre Bossuet Evêque de Meaux, regardé comme un pere de l'Eglise. Elle se soûmit aux décisions de ce Prélat, communia de sa main & lui donna tous ses écrits à examiner.

L'EVEQUE de Meaux, avec l'agrément du Roi, s'associa pour cet examen l'Evêque de Châlons qui fut depuis le Cardinal de Noailles, & l'Abbé *Tronson* Superieur de Saint-Sulpice. Ils s'assemblérent secrettement au village d'Issi, près de Paris. L'Archéveque de Paris Chanvallon, jaloux que d'autres que lui se portassent pour Juges dans son diocése, fit afficher une Censure publique des livres qu'on examinoit. Madame Guion se retira dans la ville de Meaux même; elle souscrivit à tout ce que l'Evê-

f) Mais lui permit d'écrire & aux Dames & aux Demoiselles.

que Bossuet voulut, & promit de ne plus dogmatiser.

CEPENDANT Fénelon fut élevé à l'Archévêché de Cambrai en 1695, & sacré par l'Evêque de Meaux. Il sembloit qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avoit eû jusques-là que du ridicule, ne devoit jamais se réveiller. Mais Madame Guion, accusée de dogmatiser toûjours après avoir promis le silence, fut enlevée par ordre du Roi dans la même année 1695 & mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'Etat. Elle ne pouvoit l'être; & ses pieuses réveries ne méritoient pas l'attention du Souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de Vers Mystiques, plus mauvais encor que sa prose, elle parodioit les Vers des Opéra. Elle chantoit souvent:

L'Amour pur & parfait va plus loin qu'on ne pense:
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'auroit connu Vincennes ni souffrance h),
S'il n'eut connu le pur amour.

Les

h) Il y a dans l'original:
Mon cœur eut ignoré le prix de la souffrance.

LES opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonstances. Tandis qu'on tenoit en prison Madame Guion, qui avoit épousé JESUS-CHRIST dans une de ses extases, & qui depuis ce tems-là ne prioit plus les Saints, disant que la maîtresse de la maison ne devoit pas s'adresser aux domestiques; dans ce tems-là, dis-je, on poursuivoit à Rome la canonisation de *Marie d'Agréda*, qui avoit eû plus de visions & de révélations que tous les Mystiques ensemble: & pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivoit en Sorbonne cette même d'Agréda, qu'on vouloit faire Sainte en Espagne.

BOSSUET qui s'étoit longtems regardé comme le pere & le maître de Fénelon, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, & voulant toûjours conserver cet ascendant qu'il avoit pris sur tous ses confreres, exigea que le nouvel Archévêque de Cambrai condamnat Madame Guion avec lui & souscrivît à ses Instructions Pastorales. Fénelon ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie. On proposa des tempéramens. On donna des promesses. On se plaignit de part & d'autre, qu'on avoit manqué de foi. L'Archévêque de Cambrai, en partant pour son diocése, fit imprimer à Paris son livre *des Ma-*

Maximes des Saints i); ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochoit à son amie, & développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élévent au-dessus des sens & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guères. Monsieur de Meaux & ses amis se soûlevérent contre le livre. On le dénonça au Roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il étoit peu intelligible. Le Roi en parla à Bossuet, dont il respectoit la réputation & les lumiéres. Celui-ci, se jettant aux genoux de son Prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plûtôt de la fatale hérésie de Monsieur de Cambrai. Aussitôt le Roi & Madame de Maintenon consultent le Pere de la Chaise; le Confesseur répond, que le livre de l'Archévêque est fort bon, que tous les Jésuites en sont édifiés, & qu'il n'y avoit que les Jansénistes qui le désapprouvassent. L'Evêque de Meaux n'étoit pas Janséniste; mais il s'étoit nourri de leurs bons écrits. Les Jésuites ne l'aimoient pas, & n'en étoient pas aimés.

LA cour & la ville furent divisées; & toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les Jansénistes.

Bos-

i) Fénelon, fit imprimer son livre, étant dans son diocése.

BOSSUET écrivit contre Fénelon. Tous deux envoïérent leurs ouvrages au Pape Innocent Douze, & s'en remirent à sa déciſion. Les circonſtances ne paroiſſoient pas favorables à Fénelon: on avoit depuis peu condamné violement à Rome, dans la perſonne de l'Eſpagnol *Molinos*, le Quiétisme dont on accuſoit l'Archévêque de Cambrai. C'étoit le Cardinal d'Etrées, Ambaſſadeur de France à Rome, qui avoit pourſuivi Molinos. Ce Cardinal d'Etrées, que nous avons vu dans ſa vieilleſſe plus occupé des agrémens de la ſocieté que de Théologie, avoit perſécuté Molinos, pour plaire aux ennemis de ce malheureux Prêtre. Il avoit même engagé le Roi à ſolliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aiſément. De ſorte que Louis XIV ſe trouvoit, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des Myſtiques.

RIEN n'eſt plus aiſé dans ces matiéres délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déja proſcrit. Monſieur de Cambrai avoit pour lui les Jéſuites, & le Cardinal de Bouillon depuis peu Ambaſſadeur de France à Rome. Monſieur de Meaux avoit ſon grand nom & l'adhéſion des principaux Prélats de France. Il porta au Roi les ſignatures de pluſieurs Evêques & d'un grand nombre de Docteurs,

éteurs, qui tous s'élevoient contre le livre *des Maximes des Saints.*

TELLE étoit l'autorité de Monsieur de Meaux, que le Pere de la Chaise n'osa soûtenir Monsieur de Cambrai auprès du Roi son pénitent, & que Madame de Maintenon abandonna absolument son ami *k*). Le Roi écrivit au Pape Innocent Douze, qu'on lui avoit déféré le livre de l'Archévêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avoit fait remettre aux mains du Nonce, & qu'il pressoit sa Sainté de juger.

ON prétendoit & on disoit même publiquement à Rome, & c'est un bruit qui à encor des partisans, que l'Archévêque de Cambrai n'étoit ainsi persécute, que parce qu'il s'étoit opposé à la déclaration du mariage secret du Roi & de Madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendoient, que cette Dame avoit engagé le Pere de la Chaise à presser le Roi de la reconnoître pour Reine; que le Jésuite avoit adroitement remis cette commission hazardeuse à l'Abbé de Fénelon; & que ce Précepteur des Enfans de France avoit préféré l'honneur de la France & de ses disciples à la fortune; qu'il s'étoit jetté aux pieds de Louis XIV, pour prévenir un mariage, dont la bizarrerie lui feroit plus de

k) *Et son directeur;*

de tort dans la postérité, qu'il n'en recueilleroit de douceurs pendant sa vie.

CE conte se retrouve encor dans l'histoire de Louis XIV imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce Monarque & de Madame de Maintenon, savent à quel point tout cela est absurde *l*). Mais il est très-vrai, que Fénelon aïant continué l'éducation du Duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'Archévêché de Cambrai, le Roi dans cet intervale avoit entendu parler confusément de ses liaisons avec Madame Guion & avec Madame de la Maison-fort: il crut d'ailleurs qu'il inspiroit au Duc de Bourgogne des maximes un peu austéres, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvoient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres legérement entrepriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaisirs, qui avoient caractérisé son regne.

IL voulut avoir une conversation avec le nouvel Archévêque sur ses notions de politique. Fénelon, plein de ses idées, laissa entrevoir au Roi une partie des principes, qu'il dévelopa ensuite dans les endroits du Téléma-

l) Ce conte est faux, mais il n'est point absurde. Voiez en la refutation dans les Memoires de M. de Maintenon.

maque, où il traite du gouvernement; principes plus approchans de la République de Platon, que de la maniére dont il faut gouverner les hommes. Le Roi après la conversation dit, qu'il avoit entretenu le plus bel esprit & le plus chimérique de son roïaume. Le Duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du Roi. Il les redit quelque tems après à Monsieur de Malésieux, qui lui enseignoit la Géométrie. C'est ce que je tiens de Monsieur de Malésieux, & ce que le Cardinal de Fleuri m'a confirmé *m*).

Il est certain, que depuis cette conversation le Roi crut aisément, que Fénelon étoit aussi romanesque en fait de Religion qu'en Politique.

La Congrégation du Saint-Office nomma pour instruire le procès, un Dominicain, un Jésuite, un Bénédictin, deux Cordeliers, un Feuillant & un Augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les Consulteurs. Les Cardinaux & les Prélats laissent d'ordinaire à ces Moines l'étude de la Théologie, pour se livrer à la Politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oisiveté.

Les

m) Voilà bien des oui-dire du Cardinal de Fleuri. Cependant ceux qui ont approché familierement ce ministre m'ont assuré qu'il n'aimoit point Voltaire & qu'il n'étoit nullement disposé à le voir souvent.

LES Consulteurs examinérent pendant trente-sept Conférences trente-sept propositions, les jugérent erronées à la pluralité des voix; & le Pape, à la tête d'une Congrégation de Cardinaux, les condamna par un Bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699.

L'EVEQUE de Meaux triompha; mais l'Archévêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soûmit sans restriction & sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un Savant qui pouvoit se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur & cette simplicité lui gagnérent tous les cœurs & firent presque haïr celui qui avoit remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans son diocése en digne Archévêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, répanduë dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution & son *Télémaque* lui attirérent la vénération de l'Europe. Les Anglois surtout, qui firent la guerre dans son diocése, s'empressoient à lui témoigner leur respect. Le Duc de Marlebo-

rough prenoit soin qu'on épargnat ses terres. Il fut toûjours cher au Duc de Bourgogne qu'il avoit élevé; & il auroit eû part au gouvernement, si ce Prince eût vécu.

DANS sa retraite philosophique & honorable, on voïoit combien il est difficile de se détacher de la cour. Il en parloit toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçoit au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de Philosophie, de Théologie, de Belles-Lettres, furent le fruit de cette retraite. Le Duc d'Orléans, depuis Régent du Roïaume, le consulta sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes, & auxquels peu d'hommes pensent. Il demandoit, si on peut démontrer l'existence d'un Dieu; si ce Dieu veut un culte; quel est le culte qu'il approuve; si l'on peut l'offenser en choisissant mal. Il faisoit beaucoup de questions de cette nature, en Philosophe qui cherchoit à s'instruire; & l'Archévêque répondit en Philosophe & en Théologien.

APRE'S avoir été vaincu sur des disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable, qu'il ne se mêlat point des querelles du Janssénisme: cependant il y entra. Le Cardinal de Noailles avoit pris contre lui autre-

fois le parti du plus fort: l'Archévêque de Cambrai en usa de même. Il espéra qu'il reviendroit à la cour, & qu'il y seroit consulté; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude. Ses désirs cependant étoient modérés comme ses écrits; & même sur la fin de sa vie il mépriſa enfin toutes les disputes; semblable en cela seul à l'Evêque d'Avranches Huet, l'un des plus savans hommes de l'Europe, qui sur la fin de ses jours reconnut la vanité de la plûpart des sciences, & celle de l'esprit humain. L'Archévêque de Cambrai (qui le croiroit!) parodia ainsi un air de Lulli:

Jeune, j'étois trop sage,
Et voulois trop savoir;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu le Marquis de Fénelon, depuis Ambassadeur à la Haie. C'est de lui que je les tiens. Je garantis la certitude de ce fait. Il seroit peu important par lui-même, s'il ne prouvoit à

quel point nous voïons souvent avec des regards différens dans la triste tranquilité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand & si intéressant dans l'âge, où l'esprit plus actif est le jouët de ses désirs & de ses illusions.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME. a)

Disputes sur les Cérémonies Chinoises.

Ce n'étoit pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept-cent ans sur des points de notre Religion; il falut encor que celle des Chinois entrat dans nos querelles Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens; mais elle caractérisa plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux & querelleur qui regne dans nos climats.

Le Jésuite *Mathieu Ricci*, sur la fin du dix-septiéme siecle, avoit été un des premiers Mis-

a) Ce chapitre en fort plaisant.

Missionnaires de la Chine. Les Chinois étoient & sont encor en Philosophie & en Littérature à-peu-près ce que nous étions il y a deux-cent ans. Le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les Sciences est l'ouvrage de la hardiesse de l'esprit & du tems. Mais la Morale & la Police étant plus aisées à comprendre que les Sciences, & s'étant perfectionnés chez eux quand les autres arts ne l'étoient pas encore; il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux-mille ans à tous les termes où ils étoient parvenus, sont restés médiocres dans les Sciences & le premier peuple de la terre dans la Morale & dans la Police, comme le plus ancien.

APRE'S Ricci, beaucoup d'autres Jésuites pénétrerent dans ce vaste Empire; & à la faveur des Sciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter secrettement quelques semences de la Religion Chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des Dominicains, qui partageoient la Mission, accusérent les Jésuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le Christianisme. La question étoit délicate, ainsi que la conduite qu'il faloit tenir à la Chine.

LES loix & la tranquilité de ce grand Empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble & le plus sacré, le respect des enfans pour les peres. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de Morale & surtout à *Con-fu-tzé* nommé par nous *Confucius*, ancien Sage, qui cinq-cent ans avant la fondation du Christianisme, leur enseigna la vertu.

LES Familles s'assemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs Ancêtres; les Lettrés en public, pour honorer Con-futzé. On se prosterne, suivant leur maniére de saluer les Supérieurs, ce qui dans toute l'Asie s'appelloit autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des pastilles. Des Colao, que les Espanols ont nommé Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénére Con-fu-tzé, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques? sont-elles purement civiles? reconnoît-on ses peres & Con-futzé pour des Dieux? sont-ils même invoqués seulement comme nos Saints? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent? C'est ce que des étrangers ne pouvoient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvoit décider en Europe.

LES

LES Dominicains déférérent les usages de la Chine à l'Inquisition de Rome en 1645. Le Saint-Office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le Pape en décidat.

LES Jésuites soûtinrent la cause des Chinois & de leurs pratiques, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit proscrire, sans fermer toute entrée à la Religion Chretienne, dans un Empire si jaloux de ses usages. Ils représentérent leurs raisons. L'Inquisition en 1656 permit aux Lettrés de révérer Con-fu-tzé & aux enfans Chinois d'honorer leurs peres, en protestant contre la superstition, s'il y en avoit.

L'AFFAIRE étant indécise & les Missionaires toûjours divisés, le procès fut sollicité à Rome de tems en tems & cependant les Jésuites qui étoient à Pékin, se rendirent si agréables à l'Empereur *Cambi*, en qualité de Mathématiciens, que ce Prince, célébre par sa bonté & par ses vertus, leur permit enfin d'être Missionaires & d'enseigner publiquement le Christianisme. Il n'est pas inutile d'observer, que cet Empereur si despotique & petit-fils du Conquérant de la Chine, étoit cependant soumis par l'usage aux

loix de l'Empire ; qu'il ne put de sa seule autorité permettre le Christianisme, & qu'il falut s'adresser à un tribunal ; & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des Jésuites. Enfin en 1692 le Christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables & par l'habileté des seuls Jésuites.

Il y a dans Paris une maison établie pour les Missions étrangéres. Quelques Prêtres de cette maison étoient alors à la Chine. Le Pape, qui envoie des Vicaires Apostoliques dans tous les païs qu'on appelle *les parties des infidéles*, choisit un Prêtre de cette maison de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller présider en qualité de Vicaire à la Mission de la Chine ; & lui donna l'Evêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce François, Evêque à la Chine, déclara non seulement les rits observés pour les morts, superstitieux & idolâtres, mais il déclara les Lettrés Athées. Ainsi les Jésuites eurent plus alors à combattre les Missionnaires leurs confreres, que les Mandarins & le peuple. Ils représentérent à Rome, qu'il paroissoit assez incompatible que les Chinois fussent à la fois Athées & Idolâtres. On reprochoit aux Lettrés de n'admettre que la matiére ; en ce cas il étoit diffi-

difficile, qu'ils invoquaſſent les ames de leurs peres & celle de Con-fu-tzé. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il faloit être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour démêler ce contradictoire Le procès de l'Empire de la Chine dura long-tems en cour de Rome, Cependant on attaqua les Jéſuites de tous côtés.

UN de leurs ſavans Miſſionnaires, le Pere *le Comte*, avoit écrit dans ſes Mémoires de la Chine, „ que ce peuple a con-„ ſervé pendant deux-mille ans, la con-„ noiſſance du vrai Dieu; qu'il a ſacri-„ fié au Créateur dans le plus ancien tem-„ ple de l'Univers; que la Chine a pra-„ tiqué les plus pures leçons de la Morale, „ tandis que l'Europe étoit dans l'erreur „ & dans la corruption.

IL n'étoit pas impoſſible que le Pere le Comte eût raiſon. En effet, ſi cette nation remonte, par une hiſtoire autentique & par une ſuite de trente-ſix éclipſes vérifiées, juſqu'au tems où nous plaçons ordinairement le déluge; il n'eſt pas hors de

vraisemblance qu'elle ait conservé la connoissance d'un Etre Supréme & Unique, plus long-tems que d'autres peuples. Cependant, comme on pouvoit trouver dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçuës, on les attaqua en Sorbonne. L'Abbé Boileau frere de Despréaux, non moins critique que son frere & plus ennemi des Jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphéme. L'Abbé Boileau étoit un esprit vif & singulier, qui écrivoit comiquement des choses sérieuses & hardies. Il est l'auteur du livre des Flagellans & de quelques ouvrages de cette espéce. Il disoit qu'il les écrivoit en latin, de peur que les Evéques ne les censurassent; & Despréaux son frere disoit de lui, *s'il n'avoit été Docteur de Sorbonne, il auroit été Docteur de la Comédie Italienne.* Il déclame violemment contre les Jésuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'éloge de ces peuples avoit ébranlé son cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi. Il y eut quelques débats. Un Docteur nommé *le Sage* opina, qu'on envoïat sur les lieux douze de ses confreres des plus robustes, s'instruire à fond de la Cause. La scéne fut violente; mais enfin

enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois, fausses, scandaleuses, téméraires, impies & hérétiques.

CETTE querelle, qui fut vive, envenima celle des Cérémonies; & enfin le Pape Clément Onze envoïa l'année d'après un Légat à la Chine. Il choisit Thomas Maillard de Tournon, Patriarche titulaire d'Antioche. Le Patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avoit ignoré jusques-là, qu'on la jugeoit à Rome & à Paris. L'Empereur Camhi reçut d'abord le Patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut sa surprise. quand les interprétes de ce Legat lui apprirent que les Chrétiens, qui préchoient leur Religion dans son Empire, ne s'accordoient point entre eux, & que ce Légat venoit pour terminer une querelle dont la cour de Pekin n'avoit jamais entendu parler. Le Légat lui fit entendre que tous les Missionnaires, excepté les Jésuites, condamnoient les anciens usages de l'Empire; & qu'on soupçonnoit même sa Majesté Chinoise & les Lettrés d'être des Athées, qui n'admettoient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avoit un savant Evêque de Conon, qui lui expliqueroit

roit tout cela, ſi ſa Majeſté daignoit l'entendre. La ſurpriſe du Monarque redoubla, en apprenant qu'il y avoit des Evêques dans ſon Empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voïant que ce Prince indulgent pouſſa la bonté juſqu'à permettre à l'Evêque de Conon de venir lui parler contre la Religion, contre les uſages de ſon païs, & contre lui-même. L'Evêque de Conon fut admis à ſon audience. Il ſavoit très-peu de chinois L'Empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractéres peints en or au-deſſus de ſon trône. Maigrot n'en put lire que deux; mais il ſoûtint que les mots *King-tien*, que l'Empereur avoit écrits lui-même ſur des tablettes, ne ſignifioient pas *adorez le Seigneur du Ciel.* L'Empereur eut la patience de lui expliquer, que c'étoit préciſément le ſens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il juſtifia les honneurs qu'on rendoit aux morts. L'Evêque fut inflexible. On peut croire, que les Jéſuites avoient plus de crédit à la cour que lui. L'Empereur, qui par les loix pouvoit le faire punir de mort, ſe contenta de le bannir. Il ordonna, que tous les Européans, qui voudroient reſter dans le ſein de l'Empire, viendroient déſormais

mais prendre de lui des Lettres-patentes, & subir un examen.

POUR le Légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la Capitale. Dès qu'il fut à Nankin, il y donna un Mandement, qui condamnoit absolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendoit qu'on se servît du mot dont s'étoit servi l'Empereur, pour signifier *le Dieu du Ciel.*

ALORS le Légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toûjours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un Gouverneur. Tandis que le Légat étoit confiné à Macao, le Pape lui envoïoit la barette; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir Cardinal. Il finit sa vie en 1710 Les ennemis des Jésuites leur imputérent sa mort. Ils pouvoient se contenter de leur imputer son exil.

CES divisions, parmi les étrangers qui venoient instruire l'Empire, décréditérent la Religion qu'ils annonçoient. Elle fut encor plus décriée, lorsque la cour, aïant apporté plus d'attention à connoître les Européans, sut, que non seulement les Missionnaires étoient ainsi divisés, mais que parmi les négo-

négocians qui abordoient à Conon, il y avoit plusieurs sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'EMPEREUR Camhi ne se refroidit pas pour les Jésuites, mais beaucoup pour le Christianisme. Son Successeur chassa tous les Missionnaires, & proscrivit la Religion Chrétienne. Ce fut en partie le fruit de ces querelles & de cette hardiesse, avec laquelle des étrangers prétendoient savoir mieux que l'Empereur & les Magistrats, dans quel esprit les Chinois révérent leurs ancêtres. Ces disputes, long-tems l'objet de l'attention de Paris, ainsi que beaucoup d'autres nées de l'oisiveté & de l'inquiétude, se sont évanouies. On s'étonne aujourd'hui, quelles aïent produit tant d'animosités; & l'esprit de philosophie, qui gagne de jour en jour, semble assûrer la tranquilité publique.

EN-

ENFANS DE LOUIS XIV.

Il épousa Marie-Thérése d'Autriche, née en 1638. fille unique de Philippe IV. de son premier mariage avec Elisabeth de France, & sœur de Charles Deux & de Marguerite-Thérése, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Les nôces de Louis XIV furent célébrées le 9 Juin 1660 & Marie-Thérése mourut en 1683.

Il eut d'elle,

Louis Dauphin, *Monseigneur*, mort Meudon le 14 Avril 1711. qui eut de Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere morte le 20 Avril 1690,

1) Louis, Duc de Bourgogne, mort le 18 Février 1712, lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie morte le 12 Février 1712. N. Duc de Bretagne, mort en 1705. Louis, Duc de Bretagne,

tagne, mort en 1712. & LOUIS XV né le 15 Février 1710.

2) PHILIPPE, Duc d'Anjou, Roi d'Espagne, mort le 9 Juillet 1746.

3) CHARLES, Duc de Berri, mort le 4 Mai 1714.

Louis XIV eut encor deux fils & trois filles, morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

LOUIS XIV eut de Madame la Duchesse de la Valiére, laquelle s'étant renduë Religieuse Carmelite le 2 Juin 1674, fit profession le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, âgée de 65 ans,

LOUIS de Bourbon, Comte de Vermandois, mort en 1683

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, mariée à Louis-Armand Prince de Conti, morte en 1739

Autres enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, Duc du Maine, mort en 1736

LOUIS-

LOUIS-CESAR, Comte de Vexin, Abbé de Saint-Denis & de Saint-Germain des Prés, mort en 1683

LOUIS-ALEXANDRE de Bourbon, Comte de Toulouse, mort en 1737

LOUISE-FRANÇOISE de Bourbon, dite *Mademoiselle de Nantes*, mariée à Louis XII Duc de Bourbon Condé, morte en 1743

LOUISE-MARIE de Bourbon, dite *Mademoiselle de Tours*, morte en 1681

FRANÇOISE-MARIE de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, mariée à Philippe II. Duc d'Orléans Régent de France, morte en 1749

Deux autres fils, morts jeunes.

Souverains contemporains.

PAPES.

Urbain VIII. mort en 1644
ce fut lui qui donna aux Cardinaux le titre d'Eminence.

Innocent X. 1655

Alexandre VII.	mort en	1667
Clément IX.		1669
Clément X.		1676
Innocent XI.		1689
Alexandre VIII.		1691
Innocent XII.		1700
Clément XI.		1721

* * * * * * *

Maiſon Ottomane.

Ibrahim,	mort en	1655
Mahomet IV.		1687
Soliman III.		1691
Achmet II.		1695
Muſtapha II.		1703
Achmet III.	dépoſé	1730

* * * * * * *

Empereurs d'Allemagne.

Ferdinand III.	mort en	1657
Léopold I.		1705
Joſeph I.		1711
Charles VI.		1740

Rois

* * * * * * *

Rois d'Espagne.

Philippe IV.	mort en	1665
Charles II.		1700
Philippe V.		1746

* * * * * * *

Rois de Portugal.

Jean IV, Duc de Bragance.	mort en	1656
Alphonse-Henri, détrôné en mort en 1683.		1667
Pierre II.		1706
Jean V.		1750

* * * * * * *

Rois d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Charles I.	mort en	1649
Charles II.		1685
Jacques II. détrôné en mort en 1701.		1688
Guillaume III.		1702
Anne Stuart.		1714
George I.		1727

* * * * * *

Rois de Danemarck.

Chriſtian IV.	mort en	1648
Frédéric III.		1670
Chriſtian V.		1699
Frédéric IV.		1730

* * * * * *

Rois de Suéde.

Chriſtine, morte en 1689.	abdiqua en	1654
Charles-Guſtave	mort en	1660
Charles XI.		1697
Charles XII.		1718

* * * * * *

Rois de Pologne.

Ladislas Sigiſmond	mort en	1648
Jean Caſimir.	abd.	1667
Michel Wieſnowiski.	mort en	1673
Jean Sobieski		1696
Frédéric-Auguſte, Electeur de Saxe.		1733
Stanislas.		

* * * * * *

Rois de Pruſſe.

Fréderic I.	mort en	1713
Fréderic-Guillaume.		1740

Czars.

Czars.

Michel-Fœder owitz,	mort en	1645
Alexis-Michaëlowitz.		1676
Fœdor-Alexiewitz.		1682
Iwan-Alexiewitz.		1688
Pierre-Alexiewitz.		1725

Maréchaux de France.

	mort en
Nicolas de l'Hôpital Duc de Vitri.	1644
Hon. d'Albert de Chaulnes.	1649
Gasp. de Coligni dit le Maréchal de Châtillon, petit-fils de l'Amiral.	1646
Jacques Nompar de Caumont de la Force.	1652
François de Bassompierre.	1646
François-Annibal d'Etrées.	1670
Th. d'Epinai de Saint-Luc.	1644
Urbain de Maillé de Brézé.	1650
Charles de Schomberg d'Halluin.	1656
Charles de la Porte de la Meilleraie.	1664
Antoine de Grammont.	1678
Jean Bapt. Budes de Guébriant.	1643
Ph. de la Motte Houdancourt.	1657

	mort en
Fr. de l'Hôpital de Rônay.	1660
Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne.	1675
Jean de Gaſſion.	1647
Céſar de Choiſeul du Pleſſis-Prâlin.	1675
Joſias de Rantzau.	1650
Nic. Neuville de Villeroi, Gouverneur de Louis XIV.	1685
Antoine d'Aumont.	1669
Jacques d'Eſtampes.	1668
Charles de Monchi d'Hoquincourt.	1658
Henri de Séneterre de le Ferté.	1681
Jacques Rouxel de Grancei.	1680
Arm. Nompar de Caumont de la Force.	1675
Louis Foucault.	1659
Céſar Phœbus d'Albret.	1676
Ph. de Clérambault.	1665
Jacq. de Caſtelnau.	1658
Jean de Schulemberg de Montdejeu.	1671
Abrah. de Faber.	1662
Fr. de Créqui.	1687
Bernardin de Gigault de Bellefons.	1694
Louis de Crévant d'Humiéres.	1694
Godefroi d'Eſtrades.	1686
Ph. de Montault Benac de Navailles.	1684
Frédéric de Schomberg.	1690
Jacq. Henri de Durfort de Duras.	1704
Louis Victor de Rochechouart nommé le Duc de Vivonne.	1688

Fran-

	mort en
François d'Aubuſſon de la Feuillade.	1691
François Henri de Montmorenci-Luxembourg.	1695
H. Louis d'Alongni de Rochefort.	1676
Gui Aldonce de Durfort de Lorges.	1702
Jean d'Etrées.	1707
Claude de Choiſeul.	1711
Fr. de Neuville de Villeroi, Gouverneur de Louis XV.	1730
J. *Armand* de Joyeuſe.	1710
L. Fr. de Boufflers.	1711
Anne Hilarion de Conſtantin de Tourville.	1701
Anne Jules de Noailles.	1708
Nicolas de Catinat.	1712
Louis Hector de Villars.	1734
Noel Bouton de Chamilli.	1715
Victor Marie d'Etrées.	1737
Fr. Louis Rouſſelet de Chateau-Renaud.	1716
Seb. le Prêtre de Vauban.	1707
Conrad de Roſen.	1715
Nic. du Blé d'Uxelles. *a*)	1730
René, Froullai de Teſſé.	1725

a) L'auteur a omis le Pere du Maréchal d'Uxelles à qui Louis XIV. envoia le baton au lit de mort, comme l'a fait Louis XV. à Grammont.

	mort en
Nic. Aug. de la Baume de Mont-Revel.	1716
Camille d'Hoſtun de Tallard.	1728
Henri d'Harcourt.	1718
Ferd. de Marſin.	1706
Jacq. de Fitzjames de Barwick.	1734
Ch. Aug. Goyon de Matignon.	1729
Jacq. Baſin de Bezons.	1733
Pierre de Monteſquiou.	1725

Grands Amiraux de France ſous le regne de

LOUIS XIV.

Armand de Maillé Marquis de Brézé, Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1643, tué ſur mèr d'un coup de canon le 15 Juin 1646.

Anne d'Autriche Reine Régente, Surintendante des mèrs de France en 1646. elle s'en démit en 1650.

Céſar Duc de Vendôme & de Beaufort, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1650.

Fran-

François de Vendôme Duc de Beaufort, fils de *Céſar*, tué au combat de Candie le 25 Juin 1676.

Louis de Bourbon Comte de Vermandois légitimé de France, Amiral au mois d'Août 1669 âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis Alexandre de Bourbon, légitimé de France, Comte de Toulouſe, Amiral en 1683 & mort en 1737.

Généraux des Galères de France ſous le régne de LOUIS XIV.

Armand Jean du Pleſſis Duc de Richelieu Pair de France, en 1643 du vivant de *François* ſon pere, & ſe démit de cette charge en 1661.

François Marquis de Créqui lui ſuccéda & ſe démit en 1669, un an après avoir été nommé Maréchal de France.

Louis Victor de Rochechouart Comte puis Duc de Vivonne Prince de Tonnai-Charente en 1669.

Louis de Rochechouart Duc de Mortemar, en ſurvivance de ſon pere, mort le 3 Avril 1688.

Louis Auguſte de Bourbon, légitimé de France, Prince de Dombes Duc du Maine &

d'Aumale, en 1688 & s'en démit en 1694.

Louis Joseph Duc de Vendôme, en 1694, mort en 1712.

René Sire de Froullai Comte de Tessé Maréchal de France, en 1712, & s'en démit en 1716.

Le Chevalier d'Orléans, en 1716 mort en 1748; après lui cette Dignité a été réunie à l'Amirauté.

Chanceliers.

Charles de l'Aubépine de Châteauneuf Garde des Sceaux, mort en	1653
Pierre Séguier.	1672
Mathieu Molé, G. d. S.	1656
Etienne d'Aligre.	1677
Michel le Tellier.	1685
Louis Boncherat.	1699
Louis Phélipeaux de Pontchartrain meurt en 1727. exerce jusqu'en	1714
Daniel-François Voisin.	1717

Ministres.

Jules Mazarin Cardinal, Premier Ministre mort en	1661

Sur-

Surintendans des Finances.

Cl. Bouthillier.	mort en	1651
Abel Servien,		1659
Cl. de Meſmes, Comte d'Avaux.		1650
Nicolas Bailleul.		1652
Charles de la Vieuville.		1653
Emeri (ſon nom étoit Michel Particelli.)		
René de Longueïl de Maiſons.		1677
Nicolas Fouquet. * *a*)		1680

Sécretaires d'Etat.

	mort en
Henri Auguſte de Loménie de Brienne *b*).	1666
Cl. Bouthillier, Surintendant.	1651
Louis Phélipeaux de la Vrilliére.	1681
	Abel

* *La charge de Surintendant des Finances fut ſupprimée, lorſque N. Fouquet fut arrêté.*

a) Le Maréchal de la Meilleraye, qui ſe demit en 1649.

b) L'abbé de la Riviere qui en 1648 entra au conſeil.

M. de Villeroi qui y entra en 1649.

M. de Seve-Chatignonville, que *vous avez vu depuis dans le conſeil du Roi*, dit le Cardinal de Retz, dans ſes Mémoires, L. IV.

	mort en
Abel Servien, Surintendant.	1659
Leon Bouthillier de Chavigni.	1652
Fr. Sublet des Noyers, Surintendant des bâtimens.	1645
H. de Guénegaud de Planci.	1676
Michel le Tellier, Chancelier.	1685
Louis Phélipeaux de Vrilliére, se démet en.	1669
Hugues de Lionne.	1671
Henri Louis de Loménie de Brienne.	1683
Jean-Bapt. Colbert, Controleur-Général:	1683
Jean-Bapt Colbert de Seignelai.	1690
Fr. Michel le Tellier de Louvois.	1691
Ch. Colbert de Croissi.	1696
Sim. Arnauld de Pompone.	1699
Balt. Phélipeaux de Châteauneuf.	1700
Louis Fr. Marie le Tellier de Barbésieux.	1701
Louis Phélipeaux de Pontchartrain, Chancelier.	1727
Dan. Fr. Voisin, Chancelier.	1717
Louis Phélipeaux de la Vrilliére.	1725
Michel Chamillard, Contrôleur-Général des Finances.	1721
Jerôme Phélipeaux de Pontchartrain, se démet en 1715. mort en	1747
J. Bapt. Colbert de Torci.	1746

ECRI-

ECRIVAINS,

Dont plusieurs ont illustré le siécle.

ABADIE (*Jacques*) né en Béarn en 1658. célébre par son traité *de la Religion Chrétienne;* mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui *de l'Ouverture des Sept Sceaux.* mort en Irlande en 1727.

ABADIE ou l'Abadie (*Jean*) né en Guienne en 1610. Jésuite, puis Janséniste, puis Protestant, voulut enfin faire une Secte, & s'unir avec la Bourignon, qui lui répondit que chacun avoit son saint esprit, & que le sien étoit fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente & un volume de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. mort à Altena en 1674.

ABLANCOURT (*Nicolas* Perrot d') d'une ancienne famille du Parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appella chaque traduction *la belle infidelle.* mort pauvre en 1664.

ACHE-

ACHE'RI (*Luc.* d') Bénédictin, grand compilateur, né en 1609. mort en 1685.

ALEXANDRE (*Noël*) né à Rouen en 1639 Dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de Théologie, & à disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les Jésuites qui en revenoient. mort en 1724.

AMELOT de la Houssaie (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses Traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées *a*); mais ses Mémoires par ordre alphabétique sont très fautifs. mort en 1706.

AMELOTTE (*Denis*) né en Saintonge en 1606. de l'Oratoire. Il est principalement connu par une très-bonne version du Nouveau Testament *b*). mort en 1678.

AMONTONS (*Guillaume*) né à Paris en 1663. excellent Mécanicien. mort en 1699.

ANCILLON (*David*) né à Metz en 1617. Calviniste, & son fils Charles mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la Littérature.

AN-

a) Ses traductions, ses notes politiques sont trop mauvaises pour être fort recherchées.

b) Sa traduction du N. T. est très mauvaise & très infidele.

ANSELME, Moine Auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands Officiers de la couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* Auditeur des Comptes. On a une notion très-vague de ce qui conſtituë les grands Officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur charge donne le titre de Grand, comme Grand-Ecuïer, Grand-Echanſon. Mais le Connétable, les Maréchaux, le Chancelier, ſont grands Officiers & n'ont point ce titre de Grand; & d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands Officiers. Les Capitaines des Gardes, les Premiers Gentilshommes de la Chambre, ſont devenus réellement de grands Officiers & ne ſont pas comptés par le Pere Anſelme. Rien n'eſt décidé ſur cette matiére, & il y a autant de confuſion & d'incertitude ſur tous les droits & ſur tous les titres en France *c*), qu'il y a d'ordre dans l'adminiſtration. m. en 1694.

ARNAULD (*Antoine*) vingtiémé fils de celui qui plaida contre les Jéſuites, Docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'eſt plus connu que ſon éloquence, ſon érudition & ſes diſputes qui le rendirent ſi célébre & en même tems ſi malheureux, ſelon les idées ordi-

c) Il y a de l'incertitude dans les titres en France; mais point de confuſion.

ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil & dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis & une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. m. en 1694.

ARNAULD-d'Andilly (*Robert*) frere aîné du précédent, né en 1588. l'un des grands écrivains de Port-Roïal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de 85 ans, sa traduction de *Josephe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut pere de *Simon* Arnauld, Marquis de Pompone, Ministre d'Etat; & ce Ministre ne put empêcher, ni les disputes, ni les disgraces de son oncle le Docteur de Sorbonne. m. en 1674.

AUBIGNAC (*François* d') ne en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au Cardinal de Richelieu, il étoit l'ennemi de Corneille. Sa *Pratique des Théatres* est encor luë; mais il prouva par sa Tragédie de *Zénobie*, que les connoissances ne donnent pas les talens. m. en 1676.

AUBRI (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ouvrages mediocres *a*). m. en 1695.

LA

a) Ouvrages fort mauvais, & des Mémoires dont on peut en faire un très bon.

LA Comteſſe d'AUNOI. Son Voïage & ſes Mémoires d'Eſpagne & quelques Romans écrits avec legérété lui firent quelque réputation. m. en 1705.

BAILLET (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célébre. m. en 1706.

BALUZE (*Etienne*) d'Auvergne, né en 1631. C'eſt lui qui a formé le recueil des manuſcrits de la bibliothéque de Colbert. Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoûtenu les prétentions du Cardinal de Bouillon, qui ſe croïoit indépendant du Roi. m. en 1718.

BALZAC (*Jean Louis*) né en 1504. homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brévet d'Hiſtoriographe de France & de Conſeiller d'Etat, qu'il appelloit de magnifiques bagatelles. m. en 1654.

BARBEIRAC (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calviniſte, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire à Lauſane, traducteur & commentateur de Puffendorf & de Grotius. Il ſemble que ces traités du Droit des Gens, de la Guerre & de la Paix, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun traité de paix, ni à au-

cune déclaration de guerre, ni à assûrer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célébres qu'on ne peut voir *e*). m. en 1729.

BARBIER Daucourt (*Jean*) connu chez les Jésuites sous le nom de *l'Avocat Sacrus* & dans le monde par sa *Critique des entretiens du Pere Bouhours*, & par l'excellent plaidoïer pour un homme innocent appliqué à la question. Il fut longtems protégé par Colbert, qui le fit Contrôleur des Bâtimens du Roi; mais aïant perdu son protecteur, il mourut dans la misere en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques Tragèdies.

BASNAGE (*Jacques*) né à Rouen en 1653. Calviniste, Pasteur à la Haie, plus propre à être Ministre d'Etat que d'une paroisse. De tous ses livres, son Histoire des Juifs, des Provinces Unies & de l'Eglise sont les plus estimés. Les livres sur les affaires

e) Demandez aux Ministres allemands, si Puffendorf & Grotius sont inutiles. Demandez le à Cocceji. Eh! où en seroient ces Messieurs sans ces livres?

res du tems meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. m. en 1723.

BASNAGE de Beauval (*Henri*) de Rouen, Ministre en Hollande, mais Ministre Philosophe, qui a écrit de la *Tolerance des Religions*. Il étoit laborieux; & nous avons de lui le Dictionnaire de Furetiére augmenté. m. en 1710.

BAUDRAN (*Michel*) né à Paris en 1633. Géographe, mais moins estimé que Sanson. m. en 1700.

BAYLE (*Pierre*) né au Carlat dans le Comté de Foix en 1647. Retiré en Hollande plûtôt comme Philosophe que comme Calviniste, persécuté pendant sa vie par Jurieu, & après sa mort par les ennemis de la Philosophie. S'il avoit prévu combien son *Dictionaire* seroit recherché, il l'auroit rendu encor plus utile, en retranchant les noms obscur, & en y ajoûtant plus de noms illustres *f*). Il a vécu & il est mort en Sage. Des Maiseaux a écrit sa vie en un gros volume. Elle ne devoit pas contenir six pages.

f) Pourquoi Bayle n'auroit-il pas prévû que son Dictionaire seroit recherché? il le vit defendre. Sa qualité de Refugié ne lui fait aucun tort: pourquoi la lui ôter? V. son commentaire philosophique.

La vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits. m. en 1706.

BEAUMONT de Péréfixe (*Hardouin*) Précepteur de Louis XIV, Archévêque de Paris. Son *Histoire de Henri Quatre*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand Prince, & est propre à former un bon Roi. Il la composa pour son éléve. On crut que Mézerai y avoit eu part: en effet il s'y trouve beaucoup de ses maniéres de parler; mais Mézerai n'avoit pas ce stile touchant & digne en plusieurs endroits du Prince dont Péréfixe écrivoit la vie, & de celui à qui il l'adressoit. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même, ne furent inséres que dans la seconde édition après la mort du Cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connoître Henri Quatre beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu sechement, & où il est trop parlé du Pere Coton, & trop peu des grandes qualités de Henri Quatre, & des particularités de la vie de ce bon Roi. Péréfixe émeut tout cœur né sensible, & fait adorer la mémoire de ce Prince, dont les foiblesses n'étoient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étoient celles d'un grand homme. m. en 1670.

BEN-

g) Beausobre, oublié. A Berlin on auroit eu aisément des *Mémoires* de M. son fils, Mém-

BENSERADE (*Isaac* de) né en Normandie en 1612. Sa petite maiſon de Gentilli, où il ſe retira ſur la fin de ſa vie, étoit remplie d'inſcriptions en vers, qui valoient bien ſes autres ouvrages. C'eſt dommage qu'on ne les ait pas recueillies. m. en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'Hiſtoriographe de France, mais il eſt plus connu par ſa curieuſe *Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain*, ſurpaſſés aujourd'hui par les nôtres en beauté, & non pas en ſolidité *h*). Son fils mit la derniére main á cet ouvrage utile, & le fit imprimer ſous Louis XIV. m. en 1623.

BERNARD (*Mademoiſelle*) à fait quelques piéces de théatre, conjointement avec le célébre *Bernard* de Fontenelle.

BERNARD (*Jacques*) de Dauphiné, né en 1658. Savant Littérateur; ſes journaux ont été eſtimés. m. en Hollande en 1718.

BERNIER (*François*) ſurnommé *le Mogol*, né à Angers vers l'an 1625. Il fut

Membre de l'Academie de Pruſſe Beauveau, dont on a des Memoires.

h) Bergier n'appartient point au ſiecle de Louis XIV.

huit ans Médecin de l'Empereur des Indes. Ses *Voïages* ſont curieux. m. en 1688.

BIGNON (*Jerome*) né en 1590. Il a laiſſé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'étoit pas encor du bon tems de la Littérature. Le Parlément, dont il fut Avocat-Général, chérit avec raiſon ſa mémoire. m. en 1656.

BOCHARD (*Samuel*) né à Rouen en 1599. Calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'hiſtoire. Il fut un de ceux qui allérent en Suéde inſtruire & admirer la Reine Chriſtine. m. en 1667.

BOILEAU Deſpréaux (*Nicolas*) né a Paris en 1636. le plus correct de nos Poëtes *i*). On a tant commenté ſes ouvrages, qu'un éloge eſt ici ſuperflu. m. en 1711.

BOILEAU (*Gilles*) né à Paris en 1631. frere ainé du fameux Boileau. Il a fait quelques Traductions qui valent mieux que ſes Vers. m. en 1669.

L'Abbé BOILEAU.

BOI-

i) Boileau n'eſt pas le plus correct de nos Poëtes: Il me ſemble que Racine eſt auſſi correct que lui.

BOIVIN (*Jean*) né en Normandie en 1633. frere de *Louis* Boivin, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des Auteurs Grecs. m. en 1726.

L'Abbé du BOS. Son *Hiſtoire de la Ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante; elle fait connoître les uſages & les mœurs du tems, & eſt un modéle en ce genre. Tous les artiſtes liſent avec fruit ſes *Réflexions ſur la Poëſie, la Peinture & la Muſique.* Il ne ſavoit pourtant pas la muſique, il n'avoit jamais pu faire de vers, & n'avoit pas un tableau. Mais il avoit beaucoup lu, vu, entendu & réflechi.

BOSSU (*René* le) né à Paris en 1631. Chanoine Régulier de Sainte Généviéve. Il voulut concilier Ariſtote avec Deſcartes; il ne ſavoit pas qu'il faloit les abandonner l'un & l'autre. Son *Traité ſur le Poëme Epique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de Poétes. m. en 1680.

BOSSUET (*Jacques Benigne*) de Dijon né en 1627, Evêque de Condom & enſuite de Meaux. On a de lui 51 ouvrages; mais ce ſont ſes *Oraiſons funébres* & ſon *Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité *k*). m. en 1704.

k) Le plus bel ouvrage de Boſſuet eſt ſon expoſition de la foy Catholique; c'eſt un art,

BOUSCHENU de Valbonnai (*Jean Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voïagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flotte d'Angleterre à la Bataille de Solbaye. Il fut depuis Premier Président de la Chambre des Comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chére à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres par ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné*, furent composés dans le tems qu'il étoit aveugle, & sur les lectures qu'on lui faisoit. m. en 1730.

BOUDIER, auteur de Quelques Vers naturels. Il fit en mourant à 86 ans son épitaphe:

J'étois Poëte, Historien;
Et maintenant je ne suis rien,

BOUHIER, Président du Parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célébre. Il a traduit en vers François quelques morceaux d'anciens Poëtes Latins. Il pensoit qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais il prouva combien c'est une entreprise difficile.

BOUHOURS (*Dominique*) Jésuite, né à Paris en 1628. La langue & le bon goût lui

art, une éloquence, une logique admirable. L'Exposition de la foy a convertit cinq-cent-mille ames.

lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait de bons ouvrages *l*), dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.* m. en 1702. *m*)

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605. savant dans l'Histoire & dans les Mathématiques. m. en 1694.

LE Comte de BOULAINVILLERS de la maison de Crouy. Le plus savant gentilhomme du roïaume dans l'histoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avoit pas été trop sistématique. Il appelle le gouvernement féodal *le chef d'œuvre de l'esprit humain.* Il regrette les tems, où les peuples esclaves de petits tyrans ignorans & barbares, n'avoient ni industrie, ni commerce, ni proprieté; & il croit qu'une centaine de Seigneurs, oppresseurs de la terre & ennemis d'un Roi, composoient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce sistême, il étoit excellent citoïen; comme malgré son foible pour l'Astrologie Judiciaire, il étoit Philosophe, de cette Philosophie, qui compte la vie pour peu de chose, & qui mépriſe

l) Quels bons ouvrages a fait Bouhours?

m) *Bougeant*, oublié. le P. Bougeant est auteur d'une très belle histoire de la Paix de Westphalie, & d'une Jolie dissertation sur le langage des bêtes.

la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses ouvrages un gros mémoire *pour rendre le Roi de France plus riche que tous les autres Monarques ensemble.* Il est évident que cet ouvrage n'est pas du Comte de Boulainvilliers. m. vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges en 1632. Jésuite. Le premier modéle des bons Prédicateurs en Europe. m. en 1704.

BOURSEIS (*Amable*) né en Auvergne en 1606. auteur de plusieurs ouvrages de Politique & de Controverse. Silhon & lui sont soupçonnés d'avoir composé le Testament Politique attribué au Cardinal de Richelieu *n*), m. en 1672.

BOURSAUT (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet* estimées de son tems sont devenuës, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On jouë encor sa Comédie d'*Esope o*). m. en 1701.

BRE-

n) Il n'est supçonné que par l'auteur d'avoir fait le Testament de Richelieu. Voiez l'Abbé de Foncemagne.

o) Boursaut a fait deux Esopes, l'un à la cour, l'autre à la ville: ils se jouent touts les deux.

BREBEUF (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale;* mais on ignore communement qu'il a fait *le Lucain Travesti* m. en 1661.

BRETEUIL, Marquise de Chastelet (*Gabriele Emilie*) née en 1706. Elle à éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, & qui ont admiré la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel esprit *p*). m. en 1749.

BRIENNE (*Henri Auguste* de Loménie de) Sécretaire d'Etat. Il a laissé des *Memoires*. Il seroit utile que les Ministres en écrivissent; mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du Duc de Sully *q*). Est m. en 1666.

LA BRUIERE (*Jean*) né à Dourdan en 1644. Il est certain, qu'il peignit dans ses *Cara-*

p) Cet eloge de la Marquise du chatelet ne vaut rien; j'ai cherché des sentimens, je n'ai trouvé que de l'esprit.

q) Il n'y a pas si peu de tems que les Memoires de sully ont paru! ceux de Brienne sont miserables

Caractéres des personnes connuës & considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. m. en 1696.

BRUMOI, Jésuite. Son *Théatre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les Anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes.

BRUN (*Pierre* le) né à Aix en 1661. de l'Oratoire. Son livre critique *des Practiques superstitieuses* a été récherché; mais c'est un Medecin qui ne parle que de très-peu de maladies. m. en 1729.

BUFFIER (*Claude*) Jésuite. Sa mémoire artificielle est d'un grand secours pour ceux, qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toûjours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la Poësie) à leur premier usage, qui étoit d'imprimer dans la mémoire des hommes les évènemens dont on vouloit garder le souvenir.

BUSSY RABUTIN (*Roger* Comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connoit ses malheurs & ses ouvrages. m. à Autun en 1693.

CAL-

CALPRENÉDE (*Gautier* de la) né à Cahors vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du Roi. Ce fut lui, qui mit les longs Romans à la mode. m. en 1663. *r*)

CAMPISTRON (*Jean*) né a Toulouse en 1656. éléve & imitateur de Racine. Le Duc de Vendôme dont il fut Sécretaire fit sa fortune, & le Comédien *Baron* une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses piéces: elles sont foiblement écrites; mais au moins le langage est assez pur, & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de théatre, qu'on a fini par écrire d'un stile entiérement barbare. C'est ce que Boileau déploroit en mourant *s*). m. en 1723.

Du

r) *Oubliés*

Le chevalier de Cailli,
Coste.
Corbinelli.
Coulanges.
Coeffeteau.
Conrard.
Cotin
Le Corrayer.
Coffin

s) Après Campistron on n'a point écrit d'un stile entierement barbare. De Castro, Merope, Electre, ne sont pas si mal écrits.

DU CANGE (*Charles* du Fresne) né à Amiens en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du Bas-Empire & des siécles suivans. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa. m. en 1688.

CASSINI (*Jean Dominique*) né dans le Comté de Nice en 1625, appellé par Colbert en 1666. Il a été le premier des Astronomes de son tems, mais il commença comme les autres par l'Astrologie. m. en 1712.

CATROU, né en 1659, Jésuite. Il a fait avec le Pere Rouillé vingt tomes de l'Histoire Romaine. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la précision *t*). m. en 1737.

DU CERCEAU, Jésuite, a fait quelques Poësies naturelles dans le genre médiocre. Il s'y trouve des vers heureux *u*). mort en 1730.

LA CHAMBRE (*Marin* Cureau de) né au Mans 1594. l'un des premiers Académiciens. m. en 1669. Lui & son fils ont eû de la réputation.

CHAN-

t) Il n'y a rien là d'étonnant.

u) Du Cerceau a fait non seulement des vers heureux ; mais des pieces entieres soutenues.

CHANTEREAU (*Louis* le Févre) né en 1588. très-savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. Quand il n'y auroit que l'exemple de la Normandie, donnée où plûtôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffiroit pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs Historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain, que Charle-Magne institua en France des fiefs avec proprieté, & que cette forme de gouvernement étoit connuë avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. mort en 1658.

CHAPELAIN (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il auroit eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'Iliade à Homére. Chapelain fut pourtant utile par la Littérature *x*). mort en 1674.

LA CHAPELLE, Receveur-Général des Finances, auteur de quelques Tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il étoit un de ceux qui tâchoient d'imiter Racine, car Racine forma sans le vouloir un école comme

x) Ajoutez, qu'il avoit beaucoup d'esprit, car le Cardinal de Retz lui en trouvoit beaucoup. Memoires: Tom. 2me.

me les grands Peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain : mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des Tragédies entiéres, où il n'y a pas quatre vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossiéres. Voilà d'où l'on est tombé, & à quels excès on est parvenu, après avoir eu de si grands modéles.

CHAPELLE (*Claude l'Huillier*) fils naturel de l'Huillier Maître des Comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; d'Assouci s'en servoit avant lui & même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose.
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Eh! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose. &c.

Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée & au tour. Sa vie voluptueuse & son peu de préten-

tention contribua encor à la célébrité de ſes petits ouvrages. On ſait qu'il y a dans ſon Voïage de Montpellier beaucoup de traits de Bachaumont, fils du Préſident le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de ſon tems. Chapelle étoit d'ailleurs un des meilleurs éléves de Gaſſendi. mort en 1686.

CHARLEVAL (*Jean Faucon* de Ris) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du Maréchal d'Hocquincourt & du Pere Canaye, imprimée dans les œuvres de Saint-Evremont, eſt de Charleval juſqu'à la petite diſſertation ſur le Janſéniſme & ſur le Moliniſme que Saint-Evremont y a ajoûtée *y*). Le ſtile de cette fin eſt très différent de celui du commencement. Feu Monſieur de Caumartin le Conſeiller d'Etat avoit l'écrit de Charleval de la main de l'auteur. On trouve dans le Moréri, que le Préſident de Ris, neveu de Charleval ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de ſon oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tâche dans ſa famille.* Il faut être d'un état & d'un eſprit bien

y) Pourquoi ôter à St. Evremont cette converſation du Maréchal d'Hocquincourt & du Pere Canaye qui lui appartient?

bien abject pour avancer une telle idée dans le siécle où nous sommes; & c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnoit l'étude purement à la robe par mépris pour la robe & pour l'étude.

CHARDIN (*Jean*) né à Paris en 1643. Nul voïageur n'a laissé des Mémoires plus curieux. mort à Londres en 1713.

CHARPENTIER (*François*) né à Paris en 1620, Académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il soûtient vivement l'opinion, que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en François. En effet c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas ôser s'en servir; & c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. mort en 1702.

LA CHATRE (*Edme* Marquis de) a laissé des Mémoires. mort en 1645.

CHAULIEU (*Guillaume*) né en Normandie en 1639. connu par ses Poësies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuses qui s'y trouvent. mort en 1720.

CHE-

CHE'MINAIS, Jéſuite. On l'appelloit le Racine des Prédicateurs, & Bourdaloüe le Corneille.

CHERRON (*Eliſabeth*) née à Paris en 1648. fille célébre par la Muſique, la Peinture & les Vers. morte en 1711.

CHE'VREAU (*Urbain*) né à Loudun en 1613. ſavant & Bel-Eſprit qui eut beaucoup de réputation. mort en 1701.

CHIFFLET (*Jean Jacques*) né à Beſançon en 1588. On a de lui pluſieurs Recherches. mort en 1660. Il y a eu ſept écrivains de ce nom.

CHOISI (*François* de) né à Rouen en 1644. envoïé à Siam. On a ſa Relation. Il a compoſé pluſieurs hiſtoires, une *Traduction de l'imitation de Jeſus-Chriſt*, dédiée à Madame de Maintenon avec cette épigraphe: *concupiſcet Rex decorem tuum;* & des *Mémoires de la Comteſſe des Barres*, aïant été lui-même cette Comteſſe z).

CLAUDE (*Jean*) né en Agenois en 1619. Miniſtre Calviniſte en Hollande. Il fut l'oracle de ſon parti, & eut l'honneur de combattre

R 2

z) Pourquoi ne dire mot de ſes Memoires d'où on a pris tant de belles choſes.

battre les Arnauld, les Nicole & les Boſſuet. mort en 1687.

LE COINTE (*Charles*) ne à Troies en 1611. de l'Oratoire. Ses *Annales Eccléſiaſtiques* imprimées au Louvre par ordre du Roi, ſont un monument utile. mort en 1681.

COLLET (*Philibert*) né à Dombes en 1643. Juriſconſulte & homme libre. Excommunié par l'Archévêque de Lion pour une querelle de paroiſſe, il écrivit contre l'excommunication; il combattit la clôture des Religieuſes, & dans ſon *Traité de l'Uſure* il ſoûtint vivement l'uſage autoriſé en Breſſe de ſtipuler les intérêts avec le capital, uſage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les loix, qu'on élude. Il prétendit auſſi que les Dîmes, qu'on païe aux Eccléſiaſtiques, ne ſont pas de Droit Divin. mort en 1718.

COLOMIEZ (*Paul*) Le tems de ſa naiſſance eſt inconnu : la plûpart de ſes ouvrages commencent à l'être : mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires mort à Londres en 1692.

COMMIRE, Jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons

Vers

Vers Latins, & qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siécle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer.

CORDEMOI (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux premiéres races des Rois de France; & on doit cette utile entreprise au Duc de Montausier, qui chargea Cordemoi de faire l'Histoire de Charlemagne, pour l'éducation de *Monseigneur*. Il ne trouva guères dans les anciens auteurs que des absurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il debrouilla les deux races. mort en 1684.

CORNEILLE (*Pierre*) né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que quatre ou cinq piéces *a*) de trente-trois qu'il a composées, il sera toûjours le pere du Théatre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation. On dit que sa traduction de l'Imitation de JEsus-Christ a été imprimée 32 fois: il est aussi difficile de le croire, que de la lire une seule *b*). Il reçut une

a) On en represente huit à neuf, le Cid, le Menteur, Horace, Polyeucte, Rodogune, Heraclius, Nicomede, cinna, Pompée, Sertorius.

b) M. de Voltaire est-il l'ennemi de touts les talens qu'il n'a pas?

gratification du Roi dans sa derniére maladie. mort en 1684.

CORNEILLE (*Thomas*) né à Rouen en 1625. homme qui auroit eû une grande réputation, s'il n'avoit point eû de frere. On a de lui 34 piéces de théatre. mort en 1709.

COUSIN (*Louis*) né à Paris en 1627. Préſident à la Cour des Monoies. On lui doit beaucoup de traductions d'Hiſtoriens Grecs, que lui ſeul a fait connoître *c*). mort en 1707.

DACIER (*André*) né à Caſtres en 1651. Calviniſte comme ſa femme, & devenu Catholique comme elle. Garde des livres du Cabinet du Roi à Paris, charge qui ne ſubſiſte plus. Homme plus ſavant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ſes traductions & par ſes notes. mort au Louvre en 1722. *d*)

DAN-

c) Il n'eſt ni le ſeul, ni le premier, qui ait fait connoître les Hiſtoriens Grecs.

d) Oubliés.
Des Houlieres (Mademoiſelle)
Des Fontaines (L'Abbé)
Daſſoucy
Dubos
Du Verney
Dodart

DANCHET (*Antoine*) a réuſſi à l'aide du Muſicien dans quelques *Opéra* qui ſont moins mauvais que ſes Tragédies.

DANET (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eû de réputation. Ses *Dictionnaires* de la langue latine & des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin *Monſeigneur*, & qui, s'ils ne firent pas de ce Prince un ſavant homme, contribuérent beaucoup à éclairer la France. mort en 1709.

DANGEAU (*Louis* Abbé de) né en 1643. excellent Académicien *e*). mort en 1723.

DANIEL (*Gabriel*) Jéſuite. Hiſtoriographe de France, a rectifié les fautes de Mézerai ſur la premiére & la ſeconde race. On lui a reproché, que ſa diction n'eſt pas toûjours aſſez pure, que ſon ſtile eſt trop foible, qu'il n'intéreſſe pas, qu'il n'eſt pas peintre *f*), qu'il n'a pas aſſez approfondi les loix, les uſages & les mœurs. Mais d'ailleurs il eſt inſtruit, exact, ſage & vrai; & s'il n'eſt pas au rang des grands écrivains, il eſt dans celui des meilleurs Hiſtoriens: & l'on n'a point

e) Qu'eſt-ce qu'un excellent academicien? Eloge fort Vague.

f) Un hiſtorien doit-il être peintre?

d'histoire de France préférable à la sienne *g*). C'est en vain que le Pere *Daniel* prétend, que les premiers tems de l'histoire de France sont plus intéressans que ceux de Rome, parce que Clovis & Dagobert avoient plus de terrain que Romulus & Tarquin. Il ne s'est pas apperçu, que les foibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toûjours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'est qu'une province, & qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Niger. Il faut avouër, que notre histoire & celle des autres peuples, depuis le cinquiéme siécle de l'ére vulgaire jusqu'au quinziéme, n'est qu'un cahos d'avantures barbares, sous des noms barbares.

DARGONNE (*Noël*) né à Paris en 1634. Chartreux à Gaillon. C'est le seul Chartreux qui ait cultivé la Littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de Vigneul de Marville, sont remplis d'anecdotes curieuses & hazardées. mort en 1704.

DESCARTES (*René*) né en Touraine en 1596. fils d'un Conseiller au Parlement de Bre-

g) L'Histoire de Daniel n'a point rectifié les fautes des deux premieres races de Mezerai 2do. Daniel n'est point vrai, car il est lâche.

Bretagne. Le plus grand Mathématicien de son tems, mais le Philosophe qui connut le moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise qui avoit pris ce parti. Accusé d'Athéisme comme tant d'autres Philosophes, après avoir prouvé mieux qu'eux l'existence d'un Dieu. m. à Stockholm en 1650.

DESMARETS de Saint-Sorlin (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la Tragédie de *Mirame* du Cardinal de Richelieu. Sa Comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre, mais c'est que Moliére n'avoit pas encor paru. Il fut Contrôleur-Général de l'extraordinaire des guerres & Secretaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. m. en 1676.

DOMAT, célébre Jurisconsulte. Son livre *des loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

DOUJAT (*Jean*) né à Toulouse en 1639. Jurisconsulte & homme de lettres. Il faisoit tous les ans un enfant à sa femme & un livre. Le Journal des Savans l'appelle grand-hom-

me; il ne faut pas prodiguer ce titre *h*). m. en 1688.

DUBOIS (*Gerard*) né à Orléans en 1629. de l'Oratoire. Il a fait *l'Hiſtoire de l'Egliſe de Paris.* mort en 1696.

DUCHE', Valet de Chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques Tragédies tirées de l'Ecriture à l'exemple de Racine, non avec le même ſuccès.

DUCHENE (*André*) né en Touraine en 1584. Hiſtoriographe du Roi, auteur de beaucoup d'hiſtoires & de recherches généalogiques. On l'appelloit le pere de l'Hiſtoire de France. m. en 1640.

DUFRENOI (*Charles*) né à Paris en 1611. Peintre & Poëte. Son poëme *de la Peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du ſiécle d'Auguſte. m. en 1665.

DUFRE'NI (*Charles*) né à Paris en 1648. Il paſſoit pour petit-fils de Henri IV. & lui reſſembloit. Son pere avoit été Valet de Garderobe de Louis XIII, & le fils l'étoit de Louis

h) Doujat étoit un fort grand homme en juriſprudence. C'eſt prodiguer ce titre que de le donner à des Poëtes, à moins que ce ne ſoit à Homére, à Milton, & à Corneille. Eux ſeuls peuvent y prétendre.

Louis XIV, qui lui fit toûjours du bien malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de Comédies, & il n'y en a guères où l'on ne trouve des scénes jolies & singuliéres. m. en 1724.

DUPLEIX (*Scipion*) de Condom. Quoique né en 1559, peut être compté dans le siécle de Louis XIV, aïant encor vécu fous son regne. Il est le premier Historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son tems *i*). On ne lit plus son histoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. m. en 1661.

ESPRIT (*Jacques*) né à Béziers en 1611: auteur du livre *de la fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du Duc de la Rochefoucault. Le Chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brévet de Conseiller d'Etat. m. en 1678.

LE Marquis de la FARE, connu par ses Mémoires & par quelques Vers agréables. Son

i) Mr. de Voltaire croit qu'il ne faut point citer ses autorités, quand on écrit l'histoire de son tems. On voit bien qu'il a ses raisons pour le croire.

Son talent pour la Poësie ne se dévelopa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut Madame de Cailus, l'une des plus aimables personnes de ce siécle par sa beauté & par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la tristesse
Sans espérance & même sans désirs,
Je regrettois les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disois-je, sans retour,
Et n'es-tu pas cruel, amour!
Toi que j'ai fait dès mon enfance.
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
A l'ennuieuse indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en souriant, Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Cailus.

mort en 1713.

LA FAÏETTE (*Marie Madelaine* de la Vergne Comtesse de). Sa *Princesse de Clé-*

ves

ves & *ſa Zaïde* furent les premiers Romans, où l'on vit les mœurs des honnêtes gens & des avantures naturelles décrites avec grace *k*). Avant elle on écrivoit d'un ſtile empoulé des choſes incroïables. m. en 1693.

FE'LIBIEN (*André*) né à Chartres en 1619. Il eſt le premier qui dans les inſcriptions de l'hôtel de ville ait donné à Louis Quatorze le nom de *Grand*. Ses *Entretiens ſur la vie des Peintres* ſont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eſt élégant, profond, & il reſpire le goût. Mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, & eſt abſolument ſans méthode. m. en 1695.

FE'NELON (*François* de Salignac) Archévêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blamé par Gueudeville & par l'Abbé Faidit. m. à Cambrai en 1715.

FERRAND, Conſeiller de la Cour des Aides. On a de lui de très-jolis Vers.

FEU-

k) *La Princeſſe de Cleves* appartient en partie à la Rochefoucault, & *Zaide* en tout à Ségrais. Pourquoi ne rien dire de ſes memoires ſur l'an 1688 & l'an 1689.

FEUQUIE'RES de Pas (le Marquis de) né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, & excellent guide s'il est critique trop sévére, m. en 1711.

LE FE'VRE (*Tannegui*) né à Caën en 1615. Calviniste, Professeur à Saumur, méprisant ceux de sa Secte & demeurant parmi eux, plus Philosophe que Huguenot *l*), écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des Vers Grecs qui doivent avoir eû peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aïent les lettres, est d'avoir produit Madame de Dacier. m. en 1678.

LE FE'VRE (*Anne*) Madame Dacier. Née Calviniste à Saumur en 1615. illustre par la science. Le Duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de Terence & d'Homére lui font un honneur immortel. On ne pouvoit lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avoit traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. m. en 1720 au Louvre.

FLE'-

l) D'où Mr. de V. a-t-il pris cette anecdote, que ce savant mepriſoit sa Religion?

FLE'CHIER (*Esprit*) du Comtat d'Avignon, né en 1632. Evêque de Lavaur & puis de Nîmes. Poëte François & Latin, Historien, Prédicateur, mais connu surtout par ses belles Oraisons funébres. Son histoire de Théodose a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le Duc de Montausier avoit engagé les meilleurs esprits de France, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation. m. en 1710.

FLEURY (*Claude*) né en 1640. Sous-Précepteur du Duc de Bourgogne & Confesseur de Louis XV son fils, vécut à la cour dans la solitude & dans le travail. Son Histoire de l'Eglise est la meilleure qu'on ait jamais faite, & les discours préliminaires encor au-dessus de l'histoire. m. en 1723.

LA FONTAINE (*Jean*) né à Château-Thiéri en 1621. le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre quoique négligé & inégal. Il fut le seul des grands hommes de son tems qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avoit droit par son mérite & par sa pauvreté. mort en 1695.

FORBIN (*Claude* Chevalier de) Chef d'Escadre en France, Grand-Amiral du Roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on

qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & du Gué-Trouin.

LA FOSSE (*Antoine*) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure piéce de théatre. m. en 1708.

FRAGUIER (*Claude*) né à Paris en 1666. bon Littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des Vers latins & quelques Dissertations. m. en 1728.

FURETIE'RE (*Antoine*) né en 1620. fameux par son Dictionnaire & par sa querelle. m. en 1688.

GALANT (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, & traduisit une partie des Contes Arabes, qu'on connoit sous le titre des *mille & une nuit*. m. en 1715.

GACON (*François*) né à Lyon en 1667. mis par le Pere Nicéron dans le Catalogue des hommes illustres, & qui n'a été fameux que par de mauvaises satires *m*). Il a eû grande part à ce recueil de grossiéres plaisanteries

m) Gacon est encore plus connu par ses mauvaises satires, imprimées sous le nom *de Poëte sans fard*, & par son gros volume de Rondeaux contre le premier de nos Poëtes depuis Boileau, & après Crebillon.

teries qu'on appelle brévets de la calotte. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sai quelle association qu'on appelloit le régiment des fous & de la calotte. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages & leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. m. en 1725.

L'Abbé GALLOIS (*Jean*) né a Paris en 1632. Savant universel, fut le premier qui travailla au Journal des Savans avec le Conseiller-Clerc Sallo, qui avoit conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au Ministre d'Etat Colbert, qui malgré ses occupations crut avoir assez de tems pour apprendre cette langue; il prenoit surtout ses leçons en carosse dans ses voïages de Versailles à Paris. On disoit avec vraisemblance, que c'étoit en vuë d'être Chancelier. On peut observer, que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres, ne savoient pas le latin, Louis XIV & Monsieur Colbert. en 1707.

GASSENDI (*Pierre*) né en Provence en 1592. Restaurateur d'une partie de la Physique d'Epicure. Il sentit la nécessité des atomes & du vuide. Newton & d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi

avoit affirmé. Il eut moins de reputation que Descartes, parce qu'il étoit plus raisonnable, & qu'il n'étoit pas inventeur; mais on l'accusa comme Descartes d'Athéisme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettoit le vuide comme Epicure nioit un Dieu comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. Gassendi en Provence, où l'on n'étoit point jaloux de lui, appellé le Saint Prêtre; à Paris quelques envieux l'appelloient l'incrédule. m. en 1656.

GEDOUIN, Chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris. Auteur d'une excellente traduction de Quintilien, &c.

L'Abbé GENEST, né en 1635. Prêtre, Aumonier de la Ducheſſe d'Orléans femme du Régent. Il a fait plusieurs Tragédies. Sa *Pénélope* eut beaucoub de succès, m. en 1719.

LE GENDRE (*Louis*) né à Rouen en 1655. a fait une Histoire de France. Pour bien faire cette histoire, il faudroit la plume & la liberté du Président de Thou; & il seroit encor très-difficile de rendre les premiers siécles intéressans. m. en 1733.

L'Ab-

L'Abbé GIRARD. Son livre des Synonymes est très-utile *n*).

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'Académie Françoise. Poëte, Orateur & Historien. On fait que pour faire un jeu de mots le Cardinal de Richelieu lui donna l'Evêché de Grasse, pour le *Bénédicite* mis en vers. Son Histoire Ecclésiastique en prose fut plus estimée que son Poëme sur les Fastes de l'Eglise. Il se trompa en croïant égaler les fastes d'Ovide; ni son sujet ni son génie n'y pouvoient suffire. C'est une grande erreur de penser, que les sujets chrétiens puissent convenir à la poësie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animoit toute la nature. m. en 1672.

GODEFROI (*Théodore*) fils de Denys Godefroi Parisien. Homme savant, né à Genéve en 1580. Historiographe de France sous Louis XIII & Louis XIV. Il s'appliqua sur-tout aux titres & au cérémonial. m. en 1649.

GODEFROI (*Denys*) son fils, né à Paris en 1615. Historiographe de France comme son pere. m. en 1681.

n) Pourquoi Mr. de Voltaire, qui trouve les synonymes utiles, m'a-t-il écrit que c'étoit un livre absurde?

GOMBERVILLE (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers Académiciens. Il écrivit de grands Romans avant le tems du bon goût. m. en 1674.

GONDI (*Jean François*) Cardinal de Retz, né en 1613. qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, & en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de Salluste; mais tout n'est pas égal. m. en 1679.

GOURVILLE, Valet de Chambre du Duc de la Rochefoucault, devenu son ami & même celui du grand Condé. Dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoïé du Roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministére. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence *o*).

LE GRAND (*Joachim*) né en Normandie en 1653. éléve du Pere le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'Histoire. m. en 1732.

GUER-

o) Ce valet de Chambre ne s'attendoit pas à être mis dans cette légende des auteurr. Je ne crois pas qu'il ait été pendu en effigie. Il avoit une commission, & non des lettres de créance.

GUERRET (*Gabriel*) né a Paris en 1641 connu dans son tems par son Parnasse réformé & par la guerre des Auteurs. Il avoit du goût; mais son Discours, *si l'empire de l'eloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouveroit pas qu'il en eût. Il a fait le Journal du Palais conjointement avec Blondeau; ce Journal du Palais est un recueil des Arrêts des Parlemens de France, Jugemens souvent différens dans des Causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la Jurisprudence a besoin d'être réformée, que ce besoin qu'on a de recueillir des Arrêts. m. en 1688.

DU GUET (*Jacques Joseph*) né en Forez en 1649. l'une des meilleures plumes du parti Janséniste. Son livre de l'*Education d'un Roi* n'a point été fait pour le Roi de Sardaigne, comme on l'a dit. m. en 1733.

DU GUE-TROUIN, d'Armateur devenu Lieutenant-Général des Armées navales. L'un des plus grands hommes en son genre, a donné des Mémoires écrits du stile d'un soldat, & propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes. *p*)

DU HAMEL (*Jean Baptiste*) de Normandie, né en 1624. Sécretaire de l'Aca-

 démie

p) Guion (Madame.)

démie des Sciences. Quoique Philosophe il étoit Théologien. La Philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nuï à ses ouvrages; mais son nom a subsisté. m. en 1706.

LE Comte de HAMILTON (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies Poësies; & il est le premier, qui ait fait des Romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron *q*).

HARDOUIN (*Jéan*) Jésuite, profond dans l'histoire & chimérique dans les sentimens.

HENAUT, connu par le Sonnet de l'Avorton, par d'autres piéces, & qui auroit une très grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de Lucréce, qui furent perdus, avoient paru & avoient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. Au reste la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure histoire de France, & peutêtre la seule maniére dont il faudra désormais écrire toutes

q) Il falloit indiquer l'immortel Comte de Grammon.

toutes les grandes histoires *r*). Car la multiplicité des faits & des écrits devient si grande, qu'il fraudra bientôt tout réduire aux extraits & aux dictionaires. Mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'Abrégé Chronologique, d'approfondir tant de choses en paroissant les effleurer.

D'HERBELOT (*Barthelemi*) né à Paris en 1625. le premier parmi les François, qui connut bien les langues & les histoires orientales. Peu célébre d'abord dans sa patrie. Reçu par le Grand Duc de Toscane Ferdinand Second avec une distinction qui apprit à la France à connoître son mérite. Rappellé ensuite & encouragé par Colbert qui encourageoit tout *s*). Sa *Bibliothéque Orientale* est aussi curieuse que profonde. m. en 1695.

HERMANT (*Godefroi*) né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantissent avec la dispute. m. en 1690.

LA HIRE (*Philippe*) né à Paris en 1640. fils d'un bon Peintre. Il a été grand Ma-

r) NB. Il faut écrire desormais toutes les grandes histoires, comme l'abregé du P. Henault sur l'Histoire de France.

s) Colbert n'encourageoit pas tout.

thématicien, & a beaucoup contribué à la fameuse Méridienne de France. m. en 1718.

L'HOPITAL (*François* Marquis de) né en 1662. le premier qui ait écrit en France sur le Calcul inventé par Newton ; qu'il appella les infiniment petits : c'étoit alors un prodige. m. en 1704.

D'HOSIER (*Pierre*) né à Marseille en 1592. fils d'un Avocat. Il fut le premier qui débrouilla les Généalogies, & qui en fit une science. Louis XIII le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Louis XIV lui donna un brévet de Conseiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés. Leurs travaux n'étoient pas si nécessaires à la vanité humaine. m. en 1660. *t*)

DES HOULIERES (*Antoinette* de la Garde). De toutes les Dames Françoises qui ont cultivé la Poësie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. m. en 1694.

HUET (*Pierre Daniel*) né à Caën en 1630 Savant universel, & qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appellé auprès de

t) L'Heritier. de Villandon (Mademoiselle)

de la Reine Christine à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuérent à l'éducation du Dauphin. Jamais Prince n'eut de pareils Maîtres. Huet se fit Prêtre à quarante ans; il eut l'Evêché d'Avranche, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entiér à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le Commerce & la Navigation des Anciens*, & *l'Origine des Romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la foiblesse de l'esprit de humain* a fait beaucoup de bruit & a paru à quelques uns démentir sa *Demonstration Evangélique*. m. en 1721.

JACQUELOT (*Isaac*) né en Champagne en 1647. Calviniste, Pasteur à la Haie & à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la Religion. m. en 1708. *u*)

JOLI (*Gui*) Conseiller au Châtelet, Sécretaire du Cardinal de Rètz, a laissé des Mémoires, qui sont à ceux du Cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses *x*).

u) Le P. Jouvency.

x) Oubliés Le pais
Larroque.
L'enclos, (Ninon de)
Limier.
Liniere.

DE L'ISLE (*Guillaume*) né à Paris en 1675. Il à réformé la Géographie, qui aura longtems besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphére en longitude. Il a enseigné à Louis XV la Géographie, & n'a point fait de meilleur éléve. Ce Monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tout les fleuves. Guillaume de l'Isle est le premier qui ait eû le titre de Premier Géographe du Roi. m. en 1726.

LABBE (*Philippe*) né à Bourges en 1607 Jésuite. Il a rendu de grands services à l'Histoire. On a de lui soixante & seize ouvrages. m. en 1667.

LE LABOUREUR (*Jean*) né à Montmorenci en 1623. Il a beaucoup éclairci l'Histoire. C'est dommage qu'il ait fait le Poëme de *Charlemagne*. m. en 1675.

LAINE' OU LAINEZ (*Alexandre*) né dans le Haynault en 1650. Poëte singulier dont on a recueilli quelques vers très-heureux, mais en petit nombre. m. en 1701.

LAMBERT (*Anne Thérése* de Marguenat de Courcelles, Marquise de) née en 1647. Dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une Morale utile & d'un stile agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir

voir qu'elle méritoit d'avoir des amis. Le nombre des Dames, qui ont illustré ce beau siécle, est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain.

Le Donne son venute in eccellenza
Di ciascun'arte ove hanno posto cura.
Arioſt. m. à Paris en 1733.

LAMI (*Bernard*) né au Mans en 1640. de l'Oratoire. Savant dans plus d'un genre. Il composa ses Elémens de Mathematiques dans un voïage qu'il fit à piéd de Grenoble à Paris. m. en 1715.

LANCELOT (*Claude*) né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les solitaires de Port-Roïal pour l'éducation de la jeunesse. m. en 1695.

DE LARREY (*Isaac*) né en Normandie en 1638. Son Histoire d'Angleterre fut estimée avant celle de Rapin de Thoyras; & son Histoire de Louis XIV ne le fut jamais. m. à Berlin en 1719. *y*)

LAUNAI (*François*) né à Angers en 1612. Jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le pre-

y) Remarquez que c'est la destinée des gentilshommes ordinaires de la Chambre (car Larrey l'étoit, & V. prétend l'être encore) d'écrire l'Histoire de Louis XIV. sans succès.

premier qui enſeigna le Droit François à Paris. m. en 1693.

LAUNOI (*Jean*) né en Normandie en 1603. Docteur en Théologie. Savant laborieux & Critique intrépide. Il détrompa de pluſieurs erreurs, & ſurtout ſur des Saints, dont il nia l'exiſtence. On peut juger s'il eut des ennemis. On ſait qu'un Curé de Saint-Roch diſoit: *je lui fais toûjours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Roch.* m. en 1678.

LAURIERE (*Euſebe*) né à Paris en 1659. Avocat. Perſonne n'a plus approfondi la Juriſprudence & l'origine des loix. C'eſt lui qui dreſſa le plan du Recueil des Ordonnances; ouvrage immenſe, qui ſignale le regne de Louis XV. m. en 1728.

LEMERY (*Nicolas*) né à Rouen en 1645. fut le premier Chimiſte raiſonnable, & le premier qui ait donné une Pharmacopée univerſelle. m. en 1715.

LENFANT (*Iacques*) né en Bauſſe en 1661. Calviniſte. Son *Hiſtoire du Concile de Conſtance* eſt ſon meilleur ouvrage. m. à Berlin en 1728.

DES LIONS (*Iean*) né à Pontoiſe en 1615 Docteur de Sorbonne, homme ſingulier, auteur

auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver, que les réjouissances à la fête des Rois sont des profanations, & que le monde alloit bientôt finir. m. en 1700.

LE LONG (*Jacques*) né à Paris en 1655. de l'Oratoire. Sa *Bibliotheque Historique de France* est d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. m. en 1721.

DE LONGUERUE (*Louis* du Four) né à Charleville en 1652. Abbé du Jard. Il savoit, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe & l'histoire universelle. On prétend qu'il composa de mémoire la Description Historique & Géographique de la France ancienne & moderne. mort vers l'an 1724.

LONGUEVAL (*Jacques*) né en 1681. Jésuite. Il a fait huit volumes de l'Histoire de l'Eglise Gallicane, continuée par le Pere Fontenay. m. en 1735.

DE LA LOUBE'RE (*Simon*) né à Toulouse en 1642, & envoïé à Siam en 1687. On a de lui des Mémoires de ce païs, meilleurs que ses Sonnets & ses Odes. m. en 1729.

MABILLON (*Jean*) né en Champagne en 1632. Bénédictin. C'est lui, qui étant char-

chargé de montrer le tréſor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, parce qu'il n'aimoit pas à mêler la fable avec la vérité. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'emploïa à rechercher les anciens titres. m. en 1707.

MAIGNAN (*Emanuël*) né à Toulouſe en 1601. Minime. L'un de ceux qui ont appris les Mathématiques ſans maître. Profeſſeur de Mathématiques à Rome, où il y a toujours eû depuis un Profeſſeur Minime François. m. à Toulouſe en 1676 z).

MALEBRANCHE (*Nicolas*) né à Paris en 1638. de l'Oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui aïent jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de diſciples que la vérité, il en eut de ſon tems. Il y avoit des Malebranchiſtes. Il a montré admirablement les erreurs des ſens & de l'imagination; & quand il a voulu ſonder la nature de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abîme comme les autres. Il eſt, ainſi que Deſcartes,

z) Oublié
Maimbourg
Meré (le Chevalier de)
Marigni.
Montreuil
Montreſor (le Comte de)
Maynard

tes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de choſe. m. en 1715.

MALE'ZIEUX (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les Elémens de Géométrie du Duc de Bourgogne, ſont les leçons qu'il donna à ce Prince. Il ſe fit une réputation par ſa profonde littérature. Madame la Ducheſſe du Maine fit ſa fortune. m. en 1727.

DE MARCA (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & aïant pluſieurs enfans, il entra dans l'Egliſe & fut nommé à l'Archévêché de Paris. Son livre *de la Concorde de l'Empire & du Sacerdoce* eſt eſtimé. m. en 1662.

DE MAROLES (*Michel*) né en Touraine en 1600. fils du célébre Claude de Maroles Capitaine des Cent-Suiſſes, connu par ſon combat ſingulier à la tête de l'armée d'Henri IV contre Marivaux. Michel, Abbé de Villeloin, compoſa 69 ouvrages, dont pluſieurs ſont des traductions utiles dans leur tems. m. en 1681.

MARSOLLIER (*Jacques*) né à Paris en 1657. Chanoine Régulier de Sainte-Géneviéve. Connu par pluſieurs Hiſtoires bien écrites. m. en 1724 *a*).

MAR-

a) Il falloit indiquer ſon Ximenès.

MARTIGNAC (*Etienne*) né en 1628. Le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne seroit pas assez d'avoir leur génie, la différence des langues est un obstacle presque invincible. m. en 1698 *b*).

LA MARRE (*Nicolas*) né à Paris en 1641. Commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui étoit de son ressort, *l'Histoire de la Police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, & meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense un part sur le produit de la Comédie, dont il ne jouit jamais: il auroit autant valu assigner aux Comédiens une pension sur les gages du Guet *c*).

MASCARON (*Jules*) de Marseille, né en 1634. Evêque de Tulles & puis d'Agen. Ses Oraisons Funébres balancérent d'abord celles de Bossuet, mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet étoit un grand homme. m. en 1703.

MAS-

b) Il seroit plus aisé de faire de meilleures odes qu'Horace, qu'il ne l'est de les traduire.

c) Il retira dix mille francs de son ouvrage. Les derniers volumes sont négligés parce-qu'ils furent mal païés; malgré ses defauts, c'est le Code de la Police.

MASSILLON, né en Provence en 1663. de l'Oratoire, Evêque de Clermont. Le Prédicateur qui a le mieux connu le monde. Plus fleuri que Bourdaloüe, plus agréable, & dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'Académicien, & l'homme d'esprit; d'ailleurs Philosophe modéré & tolérant. m. en 1742.

MAUCROIX (*François*) né a Noyon en 1619. Historien, Poëte & Littérateur. m. en 1708.

MENACE (*Gilles*) d'Angers. Né en 1613. Il a prouvé, qu'il est plus aisé de faire des Vers en Italien qu'en François. Ses Vers Italiens sont estimés même en Italie; & notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il étoit savant en plus d'un genre. mort en 1692.

MENETRIER (*Claude François*) né en 1631. a beaucoup servi à la science du Blazon, des Emblêmes & des Devises. m. en 1705.

MERI (*Jean*) né en Berri en 1645. l'un de ceux qui ont le plus illustré la Chirurgie. Il a laissé des Observations utiles. m. en 1722.

MEZERAI (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son Histoire de Fran-

ce eſt très-connuë ; ſes autres écrits le ſont moins. Il perdit ſes penſions, pour avoir dit ce qu'il croïoit la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, & inégal dans ſon ſtile. m. en 1683.

LE MOINE (*Pierre*) Jéſuite, né en 1602. Sa *Dévotion Aiſée* le rendit ridicule. Mais il eût pu ſe faire un grand nom par ſa *Louiſiade*. Il avoit une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas? c'eſt qu'il n'avoit ni goût ni connoiſſance du génie de ſa langue, ni des amis ſévéres. mort en 167 .

MOLIE'RE (*Jean Baptiſte*) né à Paris en 1620. le meilleur des Poëtes Comiques de toutes les nations. La difficulté qu'on fit de l'enterrer, eſt un reproche à la France. Cet article a engagé à relire les Poëtes Comiques de l'antiquité. Il faut avouer, que ſi on compare l'art & la régularité de notre théatre avec ces ſcénes découſues des Anciens, ces intrigues foibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids & ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que Moliére a tiré la Comédie du cahos, ainſi que Corneille en a tiré

tiré la Tragédie *d*); & que les François ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. m. en 1673.

MONGAUT, Précepteur du Duc d'Orléans fils du Régent *e*). Sa traduction des Lettres de Cicéron & ses notes sont trés-estimées.

LA MONNOYE (*Bernard*) né en 1641, excellent Littérateur. m. en 1732.

MONTFAUCON (*Bernard*) né en 1655. Bénédictin. L'un des plus savans Antiquaires de l'Europe. m. en 1741.

MONTPENSIER (*Anne Marie Louise* d'Orléans) connuë sous le nom de *Mademoiselle*; fille de Gaston d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *Mémoires* sont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une Princesse témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choses très-curieuses. m. en 1693.

MORE'RI (*Louis*) né en Provence en 1643. On ne s'attendoit pas que l'auteur du *Pais d'Amour*, & le traducteur de *Rodriguez* entreprît dans sa jeunesse le premier Dictionnaire

d) Moliere n'a pas tiré la Comedie du cahos, Corneille avoit déja donné *le Menteur*, que le public revoit encore aujourd'hui avec plaisir.

e) Il n'étoit que sous-Precepteur.

naire de faits, qu'on eut encor vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très-augmenté porte encor son nom, & n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de Généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. m. en. 1680.

MORIN (*Michel Jean Baptiste*) né en Beaujolois en 1583. Médecin, Mathématicien, & par les préjugés du tems Astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie il étoit savant. m. en 1656.

MORIN (*Jean*) né à Blois en 1591. très savant dans les Langues Orientales & dans la Critique. m. à l'Oratoire en 1659.

MORIN (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer sa fatale folie & celle de Saint-Sorlin-Desmarets son accusateur. Saint-Sorlin fut un fanatique, qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritoit que les petites-maisons, fut brulé vif en 1663, avant que la Philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les Savans de dogmatiser, & les Juges d'être si cruels.

LA MOTTE-HOUDART (*Antoine*) né à Paris en 1672. célébre par ses ouvrages, & aimable par ses mœurs. Il avoit beaucoup

coup d'amis, c'eſt à dire qu'il y avoit beaucoup de gens qui ſe plaiſoient dans ſa ſociété. Je l'ai vu mourir ſans qu'il eût perſonne auprès de ſon lit en 1731.

DE MOTTEVILLE (*Françoiſe Bertaut*) née en 1615 en Normandie. Cette Dame a écrit des *Mémoires*, qui regardent particuliérement la Reine Anne mere de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de ſincérité. m. en 1689.

LE NAIN de TILLEMONT (*Sebaſtien*) fils de *Jean* le Nain Maître des Requêtes, né à Paris en 1637. Eléve de Nicole, & l'un des plus ſavans écrivains de Port-Roïal. Son Hiſtoire des Empereurs, & ſes ſeize volumes de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ſont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens hiſtoriens; car l'hiſtoire, avant l'invention de l'Imprimerie étant peu contredite, étoit peu exacte. mort en 1698 *f*).

NAUDE' (*Gabriël*) né à Paris en 1600. Médecin, & plus Philoſophe que Médécin. Attaché d'abord au Cardinal Barberin

f) Oublié
Nadal (l'abbé Nadal)
Le Noble.

à Rome, puis au Cardinal de Richelieu, au Cardinal Mazarin & ensuite à la Reine Christine dont il alla quelquetems grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des Grands Hommes accusés de Magie*, est presque le seul qui soit demeuré. On feroit un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

—— *Populus nam solos credit habendos*
Esse Deos quos ipse colit.

m. en 1653.

NEMOURS (*Marie* de Longueville Duchesse de) née en 1625. On a d'elle des *Mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la Fronde. m. en 1707.

NEVERS (*Philippe* Duc de). On a de lui des piéces de Poësie d'un goût très-singulier. Son esprit & ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils. m. en 1707.

NICERON (*Jean Pierre*) de l'Oratoire, né à Paris en 1685. auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres.* Tous ne sont pas illustres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfévre

vre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les Savans utiles. m. en 1738.

NICOLE (*Pierre*) né à Chartres en 1625. un des meilleurs Ecrivains de Port-Roïal. Ce qu'il a écrit contre les Jésuites n'est guères lu aujourd'hui; & ses *Essais de Morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre surtout des moïens de conserver la paix dans la societé est un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité en ce genre; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'Abbé de Saint-Pierre. m. en 1695.

D'ORLE'ANS (*Joseph*) Jésuite. Le premier qui ait choisi dans l'histoire les Révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, sont d'un stile éloquent; mais depuis le regne de Henri Huit il est plus disert que fidéle. m. en 1698.

OZANAN (*Jacques*) Juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la Géométrie sans maître dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un *Dictionnaire de Mathematiques*. Ses *Récréations Mathématiques* ont toûjours un grand débit. mort en 1717.

PAGI (*Antoine*) Provençal, né en 1624. Franciscain. Il a corrigé Baronius, & a eû

pension du Clergé pour cet ouvrage. mort en 1699 *g*).

PAPIN (*Isaac*) né à Blois en 1657. Calviniste. Aïant changé de Religion il écrivit contre elle. mort en 1709.

PARDIES (*Ignace Gaston*) Jésuite, né à Pô en 1638. connu par ses *Elémens de Géométrie*, & par son livre *sur l'Ame des Bêtes*. mort en 1673.

PARENT (*Antoine*) né à Paris en 1666. bon Mathématicien. Il est encor un de ceux qui apprirent la Géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut longtems à Paris libre & heureux avec moins de deux-cent livres de rente. mort en 1716.

PASCAL (*Blaise*) fils du premier Intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623. Génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie, comme les Rois de leur puissance; il crut tout soumettre & tout abaisser par sa force *h*). La langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. m. en 1662.

PA-

g) Pajon,
Petit pié.

h) Mr. Diderot, qui pense beaucoup mieux, croit que Pascal étoit trop docile, & se soumettoit à des gens, qui n'étoient pas dignes de lui obéir.

PATIN (*Gui*) né à Houdan en 1601. Médecin, plus fameux par ſes Lettres médiſantes que par ſa médecine. Son recueil de Lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles anecdotes que tout le monde aime, & des ſatires qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir, combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont des guides infidéles pour l'hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'eſt guères prétieuſe qu'aux petits eſprits. mort en 1672.

PATIN (*Charles*) né à Paris en 1633. fils de *Gui* Patin. Ses ouvrages ſont lus des Savans, & les Lettres de ſon pere le ſont des gens oiſifs. Charles Patin très ſavant Antiquaire quitta la France, & mourut Profeſſeur en Médecine à Padouë en 1693.

PATRU (*Olivier*) né à Paris en 1604. le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans ſa derniére maladie une gratification de Louis XIV, à qui on dit qu'il n'étoit pas riche. mort en 1681.

PAVILLON (*Etienne*) né à Paris en 1632. Avocat-Général au Parlement de Metz, con-

nu par quelques Poësies écrites naturellement. mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER (*Paul*) né à Bésiers en 1624. Poëte médiocre, & homme très-éloquent & très-savant, Premier Commis du Surintendant Fouquet, Maître des Comptes, puis Maître des Requêtes & chargé d'emploïer le revenu des œconomats à faire quitter aux Huguenots leur religion, qu'il avoit quittée lui-même. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des Priéres pendant la Messe, un Traité sur l'Eucharistie, un Recueil de Piéces Galantes. Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, ce sont ses Discours pour Monsieur Fouquet, & son Histoire de la Conquête de la Franche Comté. Les Protestans ont prétendu qu'il étoit mort avec indifférence; les Catholiques ont soûtenu le contraire. m. en 1693.

PERRAULT (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut Medecin; mais il n'éxerça la Médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessein & dans les Méçaniques. Bon Physicien, grand Architecte. Il encouragea les arts sous la protection de Colbert, & eut de la réputation malgré Boileau. mort en 1688.

PER-

PERRAULT (*Charles*) né en 1626. frére de *Claude*. Contrôleur-Général des Bâtimens sous Colbert, donna la forme aux Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchérent pendant la vie de son protecteur, & qui l'abandonnérent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les Anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement. mort en 1703.

PE'TAU (*Denis*) né à Orléans 1583. Jésuite. Il a réformé la Chronologie. On a de lui soixante & dix ouvrages. m. en 1652.

PETIS DE LA CROIX (*François*) l'un de ceux, dont le grand Ministre Colbert encouragea & récompensa le mérite. Louis XIV l'envoïa en Turquie & en Perse à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croiroit qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en Arabe, & que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui *l'Histoire de Gengiskam & de Tamerlan, tirée des anciens auteurs Arabes*, & plusieurs livres utiles; mais sa *Traduction de mille & un jour*, est ce qu'on lit le plus.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

mort en 1713.

PE-

PETIT (*Pierre*) né à Paris en 1617. Philosophe & Savant. Il n'a écrit qu'en latin. mort en 1687.

PE'ZRON (*Paul*) de l'Ordre de Cîteaux. Né en Bretagne en 1639. Grand Antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Goths. mort en 1706.

DU PIN (*Louis*) né en 1637. Docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. m. en 1719.

LA PLACETTE ((*Jean*) de Béarn, né en 1639. Miniſtre Proteſtant à Copenhague & en Hollande. Eſtimé pour ſes divers ouvrages. mort à Utrecht en 1718.

DE POLIGNAC (*Melchior*) Cardinal, né au Vélay en 1662. Auſſi bon Poëte Latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la ſienne. L'un de ceux qui ont prouvé, qu'il eſt plus aiſé de faire des vers latins que des vers françois. m. en 1741.

PORE'E (*Charles*) né en Normandie en 1675. Jéſuite. Du petit nombre des Profeſſeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de Sénéque. Poëte très-Bel-Eſprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres & la vertu à ſes diſciples. m. en 1741.

DE

DE PUY-SEGUR (le Maréchal) Il nous a laissé *l'Art de la Guerre* comme Boileau a donné l'art poëtique.

QUENEL (*Pâquier*) né en 1634. de l'Oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'exil. Ses mœurs étoient sévéres, comme celles de tous ceux qui ne se sont occupés que de disputes. Trente pages changées & adoucies dans son livre auroient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célébre. mort en 1719.

LE QUIEN (*Michel*) né en 1661. Dominicain. Homme très savant. Il a beaucoup travaillé sur les Eglises d'Orient & sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre *le Courayer* sur la Validité des Ordinations des Evêques Anglicans. Mais les Anglois ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Eglise Grecque. mort en 1703.

QUINAUT (*Philippe*) né à Paris en 1635. Auditeur des Comptes, célébre par ses Poësies Lyriques & par la douceur qu'il opposa aux satires trés-injustes de Boileau. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV. mort en 1688.

LA

LA QUINTINIE (*Iean*) né à Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des Jardins & de la transplantation des arbres. Ses préceptes ont étée suivis de toute l'Europe, & ses talens récompensés magnifiquement par Louis XIV. mort en 1688.

LE Marquis de QUINCY, Lieutenant-Général d'Artillerie, auteur de l'Histoire Militaire de Louis XIV. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourroient fournir des exemples, s'il y avoit des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toûjours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; & les jours d'action sont des jeux de hazard.

RACINE (*Iean*) né à la Ferté-Milon en 1639. élévé à Port-Roïal. Il portoit encor l'habit ecclésiastique quand il fit la Tragédie de *Théagéne* qu'il présenta à Moliére, & celles des *Fréres ennemis*, dont Moliére lui donna le sujet. Il est intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de Gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois de voïages

de

de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications *h*). Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'étoit pas aussi Philosophe que grand Poéte. On lui a rendu justice fort tard. „ Nous avons été touchés, dit Saint-Evremont, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcionnée*, d'*Andromaque* & de *Britannicus*. " C'est ainsi qu'on mettoit non seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encor les impertinentes piéces d'*Alcionée* & de *Mariamne* à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la bouë pendant la vie des artistes, & la mort les sépare *i*). mort en 1699.

RANCE' (*Jean* de Bouthillier) né en 1626. commença par traduire *Anacréon*, & institua la réforme effraïante de la Trappe en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. mort en 1700.

RAPIN (*René*) né à Tours en 1621. Jésuite, connu par le Poëme des Jardins en Latin,

h) Presque aussi attentif à remarquer les richesses que les talens.

i) Son siecle lui a rendu, & ne pouvoit que lui rendre justice.

Latin, & par beaucop d'ouvrages de Littérature. mort en 1687.

RAPIN DE THOYRAS (*Paul*) nê à Caſtres en 1661. Réfugié en Angleterre & longtems Officier, L'Angleterre lui doit la meilleure hiſtoire qu'on ait de ce roïaume, & la ſeule impartiale dans un païs où l'on n'écrit guères que par eſprit de parti. mort á Weſel en 1725.

REGIS (*Silvain*) né en Agénois en 1632. Ses livres de Philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. mort en 1707.

REGNARD (*François*) né à Paris en 1647. Il eut été célébre par ſes voïages. C'eſt le premier François qui alla juſqu'en Laponie. Il grava ſur un rocher ce vers. *Siſtimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.* Pris ſur la mer de Provence par des Corſaires, eſclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de Tréſorier de France & de Lieutenant des Eaux & Forêts. Il vécut en voluptueux & en Philoſophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comique. Sa comédie du *Joueur* eſt miſe à côté de celles de Moliére. Il faut ſe connoître peu aux talens & au génie des auteurs, pour penſer qu'il ait dérobé cette piéce à Dufréni. Il dé-

dédia la Comédie des *Ménechmes* à Despréaux, & ensuite écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à 52 ans. On prétend même qu'il avança ses jours. m. en 1699.

REGNIER DESMARETS (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la langue; est auteur de quelques Poësies Françoises & Italiennes. Il fit passer une de ses piéces Italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eut pas fait passer ses Vers François sous le nom d'un grand Poëte. m. en 1713.

RENAUDOT (*Théophraste*) Médecin, très-savant en plus d'un genre. Le premier auteur des Gazettes en France. m. en 1697.

RENAUDOT (*Eusébe*) né en 1646. très savant dans l'Histoire & dans les Langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empéché que le Dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. m. en 1720.

RICHELET (*Cesar Pierre*) le premier qui ait donné un Dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile.

DU RIER (*Pierre*) né à Paris en 1605. Sécretaire du Roi, Historiographe de France.

Pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf piéces de théatre & treize traductions, qui furent toutes bien reçuës de ſon tems. m. en 1658.

LA ROCHEFOUCAULT (*François* Duc de) né en 1613. Ses Mémoires ſont lus, & on ſait par cœur ſes penſées. m. en 1680.

ROHAULT (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea & il expoſa avec clarté & méthode la Philoſophie de Deſcartes. Mais aujourd'hui cette Philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes. m. en 1675.

ROLIN (*Charles*) né à Paris en 1661. Recteur de l'Univerſité. Le premier de ce corps qui a écrit en François avec pureté & avec nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon Hiſtoire Ancienne faits trop à la hâte ne répondent pas au premier, c'eſt encor la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens & que Rolin l'étoit. m. en 1741.

ROTROU (*Jean*) né en 1609. Le fondateur du Théatre. La premiére ſcéne & une partie du quatriéme acte de *Venceslas* ſont

sont des chefs-d'œuvre. Corneille l'appel loit son pere. On sait combien le pere fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après le *Cid*. m. vers 1650.

ROUSSEAU (*Jean Baptiste*) né à Paris en 1669. De très-beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avoit avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcérent contre lui *l*) Ce n'est pas que deux tribunaux, & même des corps plus nombreux ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine Il y avoit un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité & senti la haine. Il mourut très-malheureux à Bruxelles, en 1740.

DE LA RUE (*Charles*) né en 1643, Jésuite. Poëte Latin, Poëte François & Prédicateur. L'un de ceux qui travaillérent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Virgile lui tomba en partage. m. en 1725. *m*)

l) Voiez la dissertation pothume de Boindin, publiée par Messieurs Parfait.

m) Oublié Rolle.

DE LA SABLIERE (*Antoine* de Rambouillet). Ses Madrigaux sont écrits avec une fineſſe qui n'exclut pas le naturel. m. en 1680.

SACY le MAITRE (*Louis Iſaac*) né en 1613. l'un des bons écrivains de Port-Roïal. C'eſt de lui qu'eſt la *Bible de Royaumont*, & une *Traduction des Comédies de Térence*, m. en 1684.

LE SAGE né en 1667. Son Roman de *Gilblas* eſt demeuré, parce qu'il y a du naturel. m. en 1747.

SAINT-AULAIRE (*François Joſeph* de Beaupoil Marquis de). C'eſt une choſe très ſinguliére, que les plus jolis vers qu'on ait de lui, aïent été faits lorsqu'il étoit plus que nonagénaire. Il ne cultiva guéres le talent de la Poëſie qu'à l'âge de plus de ſoixante ans, comme le Marquis de la Fare. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à la Fare.

O Muſes legéres & faciles,
Qui ſur le coteau d'Hélicon
Vintes offrir un vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui ſait rendre douce & tranquile
La plus incommode ſaiſon;

Vous

Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses
Orniez à ses cotés les graces & les ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses. &c.

Ce fut sur cette piéce, qu'il fut reçu à l'Académie; & Boileau alléguoit cette même piéce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent-deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupoit avec Madame la Duchesse du Maine. Elle l'appelloit Apollon, & lui demandoit je ne sais quel secret. Il lui répondit:

La Divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étois Apollon ne seroit point ma Muse;
Elle seroit Thétis & le jour finiroit.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avoient eu des Ecrivains tels que nos bons auteurs, ils auroient été encor plus vains, & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encor plus de raison.

SAINTE-MARTHE. Cette famille à été pendant plus de cent années féconde en Savans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe*,

the, eut *Charles*, qui fut éloquent pour son tems. m. en 1555.

Scevole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui reduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à Loudun en 1623. & le fameux Urbain Grandier prononça son oraison funébre.

Abel de Sainte-Marthe son fils cultiva les lettres comme son pere & mourut en 1652. Son fils nommé *Abel* comme lui marcha sur ses traces. m. en 1706.

Scevole & *Louis* de Sainte-Marthe, freres jumeaux, fils du premier *Scevole*. Enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à Saint-Séverin, furent illustres par leur savoir. Ils composérent ensemble la *Gallia Christiana*.

Denis de Sainte-Marthe, leur frere, acheva cet ouvrage. m. à Paris en 1725.

Pierre Scevole de Sainte-Marthe, frere aîné du dernier Scevole, fut Historiographe de France. m. en 1690.

SAINT-PIERRE (l'*Abbé* de) à contribué par ses écrits à faire établir la taille proportionelle. Ses idées politiques n'ont pas toûjours été des réves.

SAINT-

SAINT-EVREMONT (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une Morale voluptueuse, des Lettres écrites à des gens de cour dans un tems où ce mot de cour étoit prononcé avec emphase par tout le monde, des Vers médiocres qu'on appelle des Vers de *société* faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'ésprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé *Desmaizeaux* les a fait imprimer avec une vie de l'auteur, qui contient seul un gros volume; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de Saint-Evremont: c'est un artifice de liberaire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini sans multiplier les connoissances. On connoit son exil, sa philosophie & ses ouvrages. Quand on lui demada à sa mort s'il vouloit se réconcilier, il répondit: „ je „ voudrois me reconcilier avec l'appétit „. Il est enterré à Westminster aver les Rois & les hommes illustres d'Angleterre. m. en 1703.

SAINT-PAVIN (*Dénis* Sanguin de) Il étoit au nombre des hommes de mérite, que Despréaux confondit dans ses satires avec les

mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connoître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui Sieubet le Maître des Requêtes, l'un des esprits les plus Polis de ce siécle.

Sous ce tombeau git Saint-Pavin:
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure ton sort & le sien:
Tu n'en fus pas? pleure le tien
Passant, d'avoir manqué d'en être.

mort en 1670.

SALLO (*Denis*) né en 1626. Conseiller du Parlemant de Paris. Inventeur des Journaux. Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques Journaux, que publiérent à l'envi des libraires avides, & que des écrivains obscurs remplirent d'extrais infidéles, d'inepties & de mensonges. Rien n'a plus nui à la littérature, plus répandu le mauvais goût, & plus confondu le vrai avec le faux *n*). mort en 1669.

SAN-

n) Rien n'a plus repandu le gout de litterature que les journaux. Il n'est pas surprenant que Mr. de Voltaire en dise du mal.

SANDRAS DE COURTILS, né à Montargis en 1644. On ne place ici son nom, que pour avertir les François & surtout les étrangers combien ils doivent se défier de tous ces faux Mémoires imprimés en Hollande. Courtils fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions, sous le nom d'histoires. Il étoit bien honteux, qu'un Capitaine du régiment de Champagne allat en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui & ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons Princes qui dédaignent de se venger, & contre les citoïens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimégue*, & *la Réponse* au même livre; *l'Etat de la France sous Louis XIII & sous Louis XIV; la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande*; *les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre; les Intrigues amoureuses de la France; la Vie de Turenne*; *celle de l'Amiral Coligni; les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la Marquise du Frêne*; *le Testament Politique de Colbert*, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé & trompé les esprits foibles. m. à Paris en 1712.

SANSON (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600. Le pere de la Géographie avant Guillaume de l'Isle. mort en 1667. Ses deux fils héritérent de son mérite.

SANTEUIL (*Jean Bapt.*) né à Paris en 1600. Excellent Poëte Latin, si on peut l'être, & qui ne pouvoit faire de vers François. Ses Hymnes sont chantés dans l'église. mort en 1697.

SARRASIN (*Jean François*) né près de Caën en 1605. a écrit agréablement en prose & en vers. mort en 1655.

SAUMAISE (*Claude*) né en Bourgogne en 1588. retiré à Leide pour être libre. Homme d'une érudition connuë. m. en 1653. o)

SAUVEUR (*Joseph*) né à la Fléche en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la Géométrie. Il est un des premiers, qui ait calculé les avantages & les désavantages des jeux de hazard. Il disoit, que tout ce que peut un homme en Mathématique un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avoit été muet jusqu'à l'âge de sept ans, mort en 1716.

SCA-

o) Saurin.
Sanadon.
Sacy.
Superville.

SCARON (*Paul*) fils d'un Conseiller de la Grand'-Chambre né en 1598. Ses Comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile Travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman Comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore. C'est ce que Boileau avoit prédit. mort en 1660.

SCUDE'RI (*George* de) né au Havre de Grace en 1603. Favorisé du Cardinal de Richelieu, il balança quelque tems la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages. m. en 1667.

SCUDE'RI (*Magdelaine*) sœur de *George* née au Havre en 1607. plus connuë aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes Romans de *la Clélie* & du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, & l'accueillit avec distinction. m. en 1701.

SE'GRAIS (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une maniére de bel esprit;* mais c'étoit en effet un très-Bel-Esprit, & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette Princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le Comte de Lausun. Ses Eglogues & sa traduction de Virgile furent estimées, mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable

ble qu'on a retenu des vers de la Pharsale de Brébœuf, & aucun de l'Enéide de Ségrais. Cependant Boileau louë Ségrais & dénigre Brébœuf. m. en 1701.

SENEÇAI, Premier Valet de Chambre de Marie Thérése. Poëte d'une imagination singuliére. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre maniére que La Fontaine. On peut observer que cette piéce, la seule bonne qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son Recueil.

SE'VIGNE' (*Marie* de Rabutin) née en 1626. Ses Lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un stile qui peint & anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, & encor plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le stile épistolaire, en étalant de faux sentimens & de fausses avantures à des correspondans imaginaires. mort en 1696.

SIMON (*Richard*) né en 1638. de l'Oratoire. Excellent critique. Son Histoire de l'origine & du progrès des Revenus Eccléfiastiques, son Histoire Critique du Vieux Testament &c. sont luës de tous les Savans. m. à Dieppe en 1712.

SOR-

SORBIE'RE (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610. l'un de ceux qui ont porté le titre d'Hiſtoriographe de France. Ami du Pape Clément Neuf avant ſon exaltation, ne recevant que de foibles marques de la généroſité de ce Pontife il lui écrivit: „ Saint Pere, vous „ envoïez des manchettes à celui qui n'a „ point de chemiſe “. Il effleura beaucoup de genres de ſcience. m. en 1670.

DE LA SUZE (la Comteſſe *Henriette* de Coligni) célébre dans ſon tems par ſon eſprit & par ſes Elégies. C'eſt elle qui ſe fit Catholique parce que ſon mari étoit Huguenot, & qui s'en ſépara afin (diſoit la Reine Chriſtine) de ne voir ſon mari ni dans ce monde-ci: ni dans l'autre. m. en 1673.

TALLEMANT (*François*) né à la Rochelle en 1620. Second traducteur de Plutarque. m. en 1693.

TALLEMANT (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fut petit fils du riche Montoron, & fils d'un Maître de Requêtes qui avoit eu deux-cent-mille livres de rente de notre monnoie d'aujourd'hui, il ſe trouva preſque ſans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'Hiſtoire du Roi par Médailles. mort en 1712.

TA-

TALON (*Omer*) Avocat-Général du Parlement de Paris, a laissé des Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat & d'un bon citoïen. m. en 1652.

TARTERON, Jésuite. Il a traduit les Satires d'Horace, de Perse & de Juvenal; & a supprimé les obscénités grossiéres dont il est étrange que Juvenal & surtout Horace aïent souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croïoit travailler, mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu mais non pas la valeur des mots.

TERRASSON (l'Abbé) Philosophe pendant sa vie & à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Setos*. Sa Traduction de Diodore est utile, son Examen d'Homére sans aucun goût. m. en 1750.

THIERS (*Jean Baptiste*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de Dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du Convent des Cordeliers de Rheims, *à Dieu & à Saint François tous deux crucifiés*. mort en 1703.

THOMASSIN (*Louis*) de l'Oratoire. Né en Provence en 1619. Homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des Conférences sur les Peres, sur les Conciles & sur l'Hi-

l'Histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avoit sçu, & ne se souvint plus d'avoir écrit. mort en 1695.

THOYNARD (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du Cardinal Norris sur les Epoques Syriennes. Sa Concordance des quatre Evangélistes en grec passe pour un ouvrage curieux. Il n'étoit que savant, mais il l'étoit profondément. m. en 1706.

TOUREIL (*Jacques*) né à Toulouse en 1656. Célébre par sa traduction de Démosthéne. mort en 1715.

TOURNEFORT (*Joseph* Pitton de) né en Provence en 1656. Le plus grand Botaniste de son tems. Il fut envoïé par Louis XIV en Espagne, en Angletetre, en Hollande, en Gréce & en Asie pour perfectionner l'Histoire Naturelle. Il rapporta 1336 nouvelles espéces de plantes, & il nous apprit à connoitre les nôtres. m. en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année Chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plûtôt parce qu'elle y est mise. m. en 1686.

TRI-

TRISTAN L'HERMITE, Gentilhomme de Gaſton d'Orléans frere de Louis XIII. Le prodigieux & long ſuccès qu'eut ſa Tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on étoit alors. On n'avoit pas mieux; & quand la réputation de cette piéce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encor des nations chez qui des ouvrages très-médiocres paſſent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'eſt pas trouvé de génie qui les ait ſurpaſſés. On ignore communément que Triſtan ait mis en vers l'Office de la Vierge, & il n'eſt pas étrange qu'on l'ignore. m. en 1655.

VAILLANT (*Jean Foy*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la Science des Médailles, & le Roi la moitié de ſon Cabinet. Le Miniſtre Colbert le fit voïager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perſe. Des Corſaires d'Algèr le prirent en 1674. avec l'Architecte Desgodets. Le Roi les racheta tous deux. Jamais Savant n'eſſuïa plus de dangers. m. en 1706.

VAILLANT (*Jean François*) né à Rome en 1665. pendant les voïages de ſon pere. Antiquaire comme lui. m. en 1708.

VALINCOURT (*Jean Baptiſte Henri* du Trouſſet de) né en Picardie en 1653. Une épitre

épitre que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il étoit bon Littérateur. Il fit une assez grande fortune qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. m. en 1730 *p*).

VARIGNON (*Pierre*) né à Caën en 1654. Mathématicien célébre. m. en 1722.

VARILLAS (*Antoine*) né dans la Marche en 1624. Historien plus agréable qu'exact. m. en 1696.

LE VASSOR (*Michel*) de l'Oratoire. Réfugié en Angleterre. Son Histoire de Louis XIII, diffuse, pesante & satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent *q*). m. en 1718.

VAUBAN (le Maréchal de) né en 1633. Sa Dixme réelle n'a pu être exécuté & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs Mémoires dignes d'un si bon citoïen. m. en 1707.

VAUGELAS (*Claude Favre* de) né à Chambéri en 1585. C'est un des premiers qui

p) Le Pere Vaniere.

q) Mr. de Voltaire auroit bien dû dire, qu'il y a des morceaux dignes de Tacite dans cette histoire pesante & diffuse.

qui ont épuré & reglé la langue, & de ceux qui pouvoient faire des Vers Italiens sans en pouvoir faire de François. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. mort en 1650.

VAVASSEUR, né dans le Charolois en 1605. Jésuite, grand Littérateur. Il fit voir le premier, que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le stile burlesque qui n'est qu'un reste de barbarie. m. en 1681.

LE VAYER (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *Monsieur* frere de Louis XIV, & qui enseigna le Roi un an. Historiographe de France, Conseiller d'Etat. Grand Pirrhonien & connu pour tel. Son Pirrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiat une éducation si prétieuse. On trouve beaucoup de science & de raison dans ses ouvrages trop diffus. m. en 1672.

VERGIER (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il est à l'égard de La Fontaine ce que Campistron est à Racine. Imitateur foible mais naturel. Mort assassiné à Paris par des voleurs en 1720. On laisse entendre dans le Moréri, qu'il avoit fait une parodie contre un

un Prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux & absurde *r*).

VERTOT (*René Aubert*) né en Normandie en 1655. Historien agréable & élégant. m. en 1735.

VICHART de SAINT-RE'AL (*César*) né à Chamberi, mais élevé en France. Son Histoire de la Conjuration de Venise est un chef-d'œuvre. Sa vie de Jésus-Christ est bien différente. m. en 1692.

VILLARS de MONTFAUCON (l'Abbé de) né en 1635. Célébre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué en 1673 d'un coup de pistolet. On dit que les Silphes l'avoient assassiné pour avoir révélé leurs misteres.

VILLARS (le Maréchal Duc de) né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent son nom est entiérement de lui. m. en 1734.

VILLEDIEU (Madame de). Ses Romans lui firent de la réputation. Au reste on est bien éloigné de vouloir donner ici quel-

r) Il est trés-sûr, que Vergier a été assassiné par equivoque, & que sa mort a été recompensée de la croix de St. Louis.

que prix à tous ces Romans dont la France a été & est encor inondée; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits foibles, qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être luës par des esprits solides; ils sont même pour la plûpart dénués d'imagination, & il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. m. en 1683.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un Bel-Esprit. Il n'eut guères que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut guères se former le goût. Mais ce mérite étoit alors très-rare. On a de lui de très-jolis Vers mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la Reine Anne d'Autriche, & qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui regnoit à la cour de cette Reine, dont les Frondeurs lassèrent la douceur & la bonté.

. . . . . .

. . . . . .

Je pensois si le Cardinal,

J'entends celui de la Valette,

Pour

Pouvoit voir l'éclat ſans égal
Dans lequel maintenant vous êtes, *
J'entens celui de la beauté,
Car auprès je n'eſtime guère,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la Majeſté.

Il fit auſſi des Vers Italiens & Eſpagnols avec ſuccès. m. en 1648.

ARTISTES CELEBRES.

Muſiciens.

LA MUSIQUE françoiſe, du moins la vocale, n'eſt du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la proſodie françoiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuïons toûjours ſur la derniére ſyllabe; & toutes les autres nations péſent ſur la pénultiéme, ou ſur l'antépenultiéme, ainſi que les Italiens. Notre lan-

* Alors on étoit dans l'uſage de retrancher dans lers Vers de lettres finales qui incommodoient, *vous ête* pour *vous êtes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens & les Anglois. La Poëſie Françoiſe eſt trop génée & très-ſouvent trop proſaïque.

gue est la seule qui ait des mots terminés par des *e muets*, & ces *e* qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une maniére uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu* . . . Voilà ce qui rend la plûpart de nos airs & notre récitatif insupportable à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encor aux voix la legéreté que donne celui d'Italie. Nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le Pape & dans les autres Cours Italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toûjours la Musique françoise propre pour les seuls François.

MALGRE' toutes ces raisons, les étrangers, qui ont été longtems en France, conviennent que nos Musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, & que cette déclamation notée est souvent une expression admirable; mais elle ne l'est que pour des oreilles très-accoutumées, & il faut une exécution parfaite.

LA Musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on

qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, & surtout nos airs de danse ont trouvé plus d'applaudissement chez les autres nations, on les exécute dans beaucoup d'*Opéra* Italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un Roi qui a un des meilleurs *Opéra* de l'Europe, & qui dans la foule de ses autres talens singuliers a daigné encor cultiver avec un très-grand soin celui de la musique.

Jean Baptiste LULLI né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de 14 ans, & ne sachant encor que jouer du violon, fut le pere de la vraie Musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'étoit l'unique moïen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la Musique Italienne ne s'éloignoit pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons dans les recitatifs de *Lulli*.

APRES lui tous les Musiciens, comme COLASSE, CAMPRA, DESTOUCHES & les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin il est venu un homme, qui s'est élevé au-dessus deux par la profondeur de son harmonie, & qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'egard des Musiciens de Chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célébres en France,

leurs ouvrages n'ont point encor été exécutés ailleurs.

Des Peintres, Sculpteurs, Architectes, Graveurs, &c.

IL n'en eſt pas de la PEINTURE comme de la Muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les Peintres doivent repréſenter la nature qui eſt la même dans tous les païs, & qui eſt vuë avec les mêmes yeux.

IL faut, pour qu'un Peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages aïent un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

CE qui reſſerre quelquefois les talens des Peintres, eſt ce qui ſembleroit devoir les étendre. C'eſt le gout académique, c'eſt la maniére qu'ils prennent d'après ceux qui préſident. Les Académies ſont ſans doute très-utiles pour former des éléves, ſurtout quand les directeurs travailent dans le grand goût ; mais ſi le chef a le goût petit, ſi ſa maniére eſt aride & léchée, ſi ſes figures grimacent, ſi ſes tableaux ſont peints comme

me les éventails; les éléves subjugués par l'imitation, ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entiérement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les Académies. Aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encor en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez moi un Artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la maniére de ses confreres, ses productions seront compassées & contraintes. Donnez moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les Artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des Académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui regnoit dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, Le Moine, non seulement prirent une route différente de leurs confreres, mais ils les avoient presque tous pour ennemis.

Nicolas POUSSIN, né aux Andelis en Normandie en 1599, fut l'éléve de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le Peintre des gens d'esprit, on pourroit aussi l'appeller celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il étoit dans son tems le plus grand Peintre

de l'Europe. Rappellé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales; il se retira. C'est ce qui est arrivé à plus d'un Artiste. Le *Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre mais content. La philosophie le mit au-dessus de la fortune. mort en 1665.

Eustache LE SUEUR, né à Paris en 1617. N'aïant eu que *Vouet* pour maître, devint cependant un Peintre excellent. Il avoit porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de 38 ans en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célébres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome, sont de *Poussin*, de *Bourdon* & de *Valentin*.

Charles LE-BRUN né à Paris en 1619. A peine eût-il dévelopé son talent, que le Surintendant Fouquet, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aïent jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre-mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau *de la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du

du tableau de *Paul Véroneſe* qu'on voit vis à vis, & le ſurpaſſe beaucoup par le deſſein, la compoſition, la dignité, l'expreſſion & la fidélité du *Coſtume*. Les eſtampes de ſes tableaux des *batailles d'Alexandre* ſont encor plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphaël* & par *Jules Romain*. m. en 1690.

Pierre MIGNARD, né à Troies en Champagne en 1610, fut le rival de *Le Brun* pendant quelque tems; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité. m. en 1695.

Joſeph PAROSSEL, né en 1648. bon peintre & ſurpaſſé par ſon fils. m. en 1704.

Jean JOUVENET, né à Rouen en 1644 élève de *Le Brun*, inférieur à ſon maître quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voïoit de cette couleur par une ſinguliére conformation d'organes. m. en 1717.

Jean Baptiſte SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau *d'Adam & d'Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe.

LA

LA BOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à peu-près ſemblable.

Bon BOULOGNE, excellent peintre; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

Louis BOULOGNE. Ses tableaux qui ne ſont pas ſans mérite ſont moins reherchés que ceux de ſon frere.

RAOUS, peintre inégal; mais quand il a réuſſi, il a égalé le Rimbrand.

RIGAUT: quoiqu'il n'ait guères de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le Cardinal de Bouillon ouvrant l'année ſainte, eſt un chéf-d'œuve égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*.

DE TROIE a travaillé dans le goût de *Rigaut*.

VATEAU a été dans le gracieux à peu-près ce que *Téniéres* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

LE MOINE a peut-être ſurpaſſé tous ces peintres par la compoſition *du Salon d'Hercule* à Verſailles. Cette apothéoſe d'Her-

d'Hercule étoit une flatterie pour le Cardinal Hercule de Fleuri, qui n'avoit rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu dans le salon d'un Roi de France représenter l'apothéose de Henri Quatre. *Le Moine* envié de ses confreres, & se croïant mal récompensé du Cardinal, se tua de désespoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY; d'autres ont réussi dans la mignature; plusieurs dans le portrait. Quelques Peintres se distinguent aujourd'hui dans de plus grands genres; & il est à croire que cet art ne périra pas.

LA SCULPTURE a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, & se soûtient dans sa force sous Louis XV.

Jacques SARRASIN, né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le Pape Clément VIII. Il travailla á Paris avec le même succès. m. en 1660.

Pierre PUGET, né en 1662. Architecte, Sculpteur & Peintre: célébre principalement par *l'Andromède* & par le *Milon Crotoniate*. m. en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages.

François GIRARDON, né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'Apollon & par le tombeau du Cardinal de Richelieu. m. en 1715.

LES COISEVAUX & les COUSTOUX se sont très-distingués, & sont encor surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos Sculpteurs.

CHAVEAU, NANTEUÏL, MELAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE & d'autres ont réussi dans les tailles douces, & leurs estampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux.

DE simples Orfévres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célébres artistes par la beauté de leur dessein, & par l'élégance de leur exécution.

IL n'est pas aussi facile à un génie né avec le grand goût de l'ARCHITECTURE de faire valoir ses talens, qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens que

quand

quand des Princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

François MANSARD a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plûtôt le palais de *Maisons* auprès de Saint-Germain est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entiére de se livrer à son génie.

Jules Hardouin MANSARD son neveu fit une fortune immense sous Louis XIV, & fut Surintendant des Bâtimens.

ON connoit assez les ouvrages élevés sur les desseins de PERRAULT, de LEVAU, & de DORBAY.

L'ART des Jardins a été créé & perfectionné par LE NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile.

LA GRAVURE en pierres précieuses, les coins des médailles *a*), les fontes des caractéres pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

LES Horlogers qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

ON

a) Pourquoi oublier Varin.

ON a nüancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût si rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par luxe, méritoit d'être conservée comme un monument d'industrie.

ON a commencé à faire de la *Porcelaine* à Saint-Cloud, avant que l'on en fit dans le reste de l'Europe.

ENFIN le siécle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, & de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences & de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; & c'est à quoi travaille aujourd'hui une société de Savans, remplis d'esprit & de lumiéres. Cet ouvrage immense & immortel semble accuser la briéveté de la vie des hommes *b*).

b) On attendoit beaucoup de l'art; on attendoit encore plus du sujet.

FIN.

TA-

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES.

A.

Abrantes (le Duc d') T. II. p. 72.
Academie del Cimento. III. 54.
de Londres III. 55. des Sciences de Paris III. 56. Françoise III. 56. des belles Lettres. III. 58. d'Architecture III. 89. de Peinture à Paris & à Rome III. 90.
Albemarle (le General) II. 204.
Alberoni (le Cardinal) II. 225.
Albergotti II. 146. & suiv.
Albuquerque (le Duc d') I. 66.
Alexandre VII. Pape III. 165.
Alexandre VIII. Pape III. 111.
Alger I. 273. & suiv. 278.
Allati, Bibliothecaire du Vatican II. 289.
Allemagne 1 - 14. & suiv.
Alphonse Roy de Portug. I. 185. & suiv.

Alsace I. 107. 232.
Amsterdam I. 31.
Ancre (le Marechal d') I. 53.
Angeli, Bouffon, II. 283.
Angleterre I. 32. & suiv.
Anne d'Autriche, Reine Regnante de France. I. 55. & suiv. 68.
Anne Reine d'Angleterre II. 81. 164.
Antin (le Duc d') II. 361.
Anvers I. 31.
Architecture I. 3.
Argencourt (Mad. d') II. 249.
Argenson (Mr. d') III. 12.
Arnaud (le Docteur) III. 360. 163. & suiv. 170. 173. & suiv. 239.
Arras I. 112.
Arriere-Ban. I. 246.
Artillerie perfectionnée III. 21.
Asfeld (le Baron d') II. 29.
Asoph II. 61.
Astrologie judiciaire I. 52. & suiv. II. 282.
Atlone (le Comte d') II. 106.
Avaux (le Comte d') II. 11. III. 179.
Aubigné (le Comte d') II. 335. 339.
Aubray (le Lieut. Civ.) II. 314. III. 167.
Auguste (Empereur Rom.) I. 2.
Auguste (Electeur de Saxe & Roi de Pologne) II. 59. 232.
Autriche (la maison d') I. 13.

B.

Bade (Louis Prince de) II. 110. & suiv. 138.
Baïonette inventée. III. 20.
Balzac III. 64. 241.
Barberin (les Cardinal) I. 39.
Barbesieux (le Marquis de) II. 42. 86. 261.
Barillon (Ambassadeur de France à Londres) II. 6.
Barwick (le Marechal de) II. 155. 217. III. 152.
Bataille de Leipzig, I. 19 - - , de Lutzen I. 19 - , de Rocroi I. 62. de Lens I. 64. de Fribourg I. 63. de Norlingue, I. 20. de Lawingen I. 66. de Sommerhausen ib. de Badajox ibid. de Tabor ibid. de Retel I. 83. de Blenau I. 96. de St. Antoine I. 99. Des Dunes I. 121. de St. Gothard. I. 160. de Villa viciosa I. 161. de Solbaie I. 216. de Sintzheim I. 233. de Muhlhausen I. 234. de Turckheim I. 234. de Senef I. 237. de Consarbruck I. 245. de Cockersberg I. 255. de Rheinfeld. ibid. de Montcassel I. 256. d'Agouste I. 259. de St. Denis I. 265. de la Bogne II. 14. de la Hogue II. 19. de Valcourt II. 30.

de Stafarde II. 32. de Fleurus II. 33. de Leuze II. 35. de Steinkerque II. 35. de Nerwinde II. 39. du Ter II. 41. de Zanta II. 60. de Luzara II. 100. de Friedlingen II. 110. de Hochſtedt II. 113. de Spire II. 114. d'Elkern II. 116. de Donawert II. 118. de Malaga II. 132. de Caſſano II. 137. de Caſſinato II. 137. de Ramillies II. 138. de Turin II. 148. de Caſtiglione II. 150. d'Almanza II. 158. d'Oudenarde II. 166. de Malplaquet II. 180. de Saragoſſa II. 187. de Denain II. 206. de Bitono II. 238. de Vélétri II. 245. d'Oettingen vers le Mein II. 246. de Fontenoi II. 246. de Laufeld ibid.

Batavia I. 30.

Bateville, ou Watteville (le Baron de) I. 152. l'Abbé ſon frere I. 177.

Baviére (l'Electorat de) I. 107.

Baviére (le Prince de) déſigné Roi d'Eſpagne II. 64. & ſuiv.

Baviére (l'Electeur de) Allié de la France II. 112. & ſuiv. 152.

Baviére (Ferdinand de) I. 287.

Baviére (Marie Anne Chriſtine Victoire de) Dauphine II. 341.

Bâville (la Moignon de) Intendant de Languedoc III. 28. 135.

Bay (le Marquis de) II. 187.
Bay ou Bagus (Michel) Docteur de Louvain III. 155. & suiv.
Bayle III. 60. 74. 243.
Beauvais (la Baronne de) II. 249.
Beaufort (le Duc de) I. 78. 80. 163. 188. & suiv.
Beaumont (l'Abbé de) Precepteur de Louis XIV. II. 251. III. 244.
Beck General Espagnol I. 65.
Belle-île (le Marechal de) II. 246.
Bellievre (Pompone de) II. 367.
Benserade II. 280. 284. 292.
Bernini ou le Bernin III. 14.
Berri (le Duc de) II. 207. 346.
Black Amiral Anglois I. 110. 120.
Boileau Despréaux II. 291. III. 82. 246.
Boileau l'Abbé, III. 218.
Boisjourdan le Capitaine I. 245.
Bombes (usage nouveau des) I. 274.
Bossuet III. 67. & suiv. 203. & suiv. à 211. 247.
Boufleurs (General Francois) II. 25. 38. 44. 106. 179.
Bouillon (le Duc de) I. 78. III. 123.
Bourdaloüe III. 66. & suiv. 250.
Bourgogne (le Duc de) II. 165. 246.
- - - (la Ducheſſe de) II. 345.

Bourignon (Antoinette) III. 179.
Bourlie (l'Abbé de la) III. 147.
Bournonville (le Prince de) I. 233.
Bouteville I. 111.
Bozzoli, Prêtre II. 95.
Bragance (le Duc de) I. 27. 161.
Brandebourg (l'Electorat de) I. 16.
Breſt I. 273.
Brinvilliers (la Marquiſe de) II. 314. & ſuiv.
Brouſſel, Conſeiller Cerc oppoſes à la cour. I. 71.
Brouſſon (claude) Miniſtre Calviniſte III. 145. & ſuiv.
Buciére (la) III. 73. 251.
Brun (le) III. 90.
Bruxelles II. 46.
Buſſi (Comte de) II. 293.
Buzenval, Evêque de Béauvais, janſeniſte. III. 170.
Bullingbrock II. 335. & ſuiv.

C.

Caïenne, Colonie Françoiſe III. 26.
Calliéres Miniſtre de France II. 55.
Calviniſme, ſes progres, & ſes revolutions en France III. 120. & ſuiv. 130. 135. 138. 140. 144.

Camhi, Empereur de la Chine III. 215. 219. & suiv.
Caprara, General de Empereur I. 233.
Cara-Mustapha, Grand vitir I. 276.
Carlos (Dom) II. 224. 238. & suiv.
Casimir, Roi de Pol. I. 186.
Cassini III. 56.
Catalogne (la) I. 44. 66.
Catinat, General François, II. 25. 30. & suiv. 52. 110.
Cavalier, Chef des Camisards III. 149. & suiv.
Caulet, Euêque de Pamiers III. 104. 170.
Cerles, (le Grand vicaire) III. 106.
Cévennes: guerres qui s'y font pour la Religion II. 115. III. 144. à 54.
Chailat (l'Abbé du) III. 146.
Chaize (de la) Jesuite Confesseur de Louis XIV. II. 329. III. 178.
Chamillard, Ministre d'Etat. II. 85. & suiv. 105. 173. III. 46.
Chanut I. 126.
Chapelain II. 290. III. 255.
Charles-Quint (l'Empereur) I. 22.

Charles VI. (l'Empereur) II. 68. 74. 198.
Charles VII. (l'Empereur) II. 242.
Charles II. Roi d'Eſpagne II. 64.
Charles premier Roi d'Angleterre I. 32. 103.
Charles II. Roi d'Angleterre I. 114. 117. 139.
Charles Guſtave Roi de Suéde I. 130.
Charles XI. Roi de Suéde II. 52.
Charles XII. Roi de Suéde II. 61.
Charles Emanuel Roi de Sardaigne II. 102. 148. 160. 236.
Charles IV. Duc de Lorraine I. 66. 99. 138. 158. 232.
Charles V. Duc de Lorraine. I. 256. 263. II. 28. 56.
Charnacé, Envoié de France en Hollande I. 47.
Château Renaud II. 12.
Chigi, Légat *à Latere* I. 157. II. 285.
Chinois (les) III. 212. & ſuiv. à 222.
Chirurgie : ſes progrès en France III. 93.
Choiſeul, Général Francois, II. 52.
Choiſi (l'Abbé de) II. 336. & ſuiv. III. 3.
Chomel, Miniſtre Calviniſte III. 135.

Christine Reine de Suéde I. 113. 125. 128.
Clement VIII. Pape III. 158.
Clement IX. Pape I. 182. III. 171. 177.
Clement. XI. Pape II. 170.
Clerambault (le Marquis de) II. 125.
Clergé de France, ses revenus III. 97. & suiv.
Clovis II. 4.
Coatquen (Madame de) II. 311.
Cogni, General Francois, II. 238.
Colbert, Ministre d'Etat. I. 164. 166. 274. III. 4. 6. 13. 38. & suiv. 40. 45. 89. 128.
Coligni (le Comte de) I. 111. 159. 238.
Cologne (l'Electeur de) I. 194. II. 76. 152.
Comhe (la) III. 196. 198.
Commerce en France III. 4. & suiv.
Compagnie des Indes orientales & occidentales III. 5.
du Nord III. 6.
Comte (le) Jesuite III. 217.
Condé (le Prince de) I. 59. & suiv. 78. 84. 86.

86. & suiv. 92. jusques 106. 112. 119. & suiv. 175. 199. 205. 237. 247.

Condé, le petit fils du précédent. II. 37.

Conti (le Prince de) I. 78. 84. II. 58. & suiv.

Conti (Armand de) II. 37.

Corneille (Pierre) III. 76. & suiv. 80. 261.

Cordouë (Gonzalve de) I. 243.

Cotin II. 290.

Créci, Ministre de France II. 55.

Crequi (le Duc de) Ambassadeur de France à Rome. I. 154.

Crequi (le Maréchal de) I. 170. 245. 255.

Cromwel (Olivier) Protecteur I. 33. 114. & suiv. 118. 122.

Cromwel (Richard) fils du précédent. I. 122.

D.

Damfreville I. 279.

Danemarck I. 42.

Dangeau (le Marquis de) II. 275. 318. & suiv.

Darmstadt (le Prince de) Ministre de l'Archiduc Charles en Espagne. II. 102. 134. & suiv.

Des-

Desbrosses, Architecte françois III. 88.
Descartes III. 53. & suiv. 265.
Desmarets, Ministre d'Etat, II. 173. III. 46.
Dhona (le Comte de) Ambassadeur de Suéde en Hollande I. 181.
Dieppe II. 43.
Dosseri I. 203.
Dragonade en France. III. 138.
Dubois, Premier Ministre en France III. 192.
Dubourg, Général François. II. 184.
Duché II. 343. III. 266.
Duêls I. 50. III. 18.
Dugué-Trouin, Armateur II. 48. III. 277.
Dunkerque I. 64. 107. 120. & suiv.
Dupas I. 227.
Duquêne, Lieutenant Général des Armées navales I. 258. & suiv. 233. 280.
Duquêne, neveu du precédent III. 142.
Duras (le Marechal de) II. 25.

E.

Edit de Nantes II. 324. III. 140.
Edit de Grace III. 129.
Entragues (le Chevalier d') II. 96.

Epernon (le Duc d') III. 19.

Eſpagne I. 14. 22. & ſuiv.

Eſtevan de Gamarre, Général Eſpagnol I. 83.

Eſtrade (le Comte d') Ambaſſadeur de France en Hollande I. 47. 152.

Etrée (Jean d') Vice-Amiral de France I. 225. II. 13. 19.

Etrée (le Cardinal d') Ambaſſadeur de France à Rome I. 286. III. 205.

Eugéne (le Prince) Petit-Fils de Charles Emanuel Duc de Savoie: Ses faits II. 89. 91. & ſuiv. 95. 117. 123. à 26. 148. & ſuiv. 160. 166. & ſuiv. 180. & ſuiv. 186. 200. & ſuiv. 203. 213.

Exili II. 313.

F.

Fare (le Marquis de) II. 344.

Felix, chirurgien de Louis XIV. II. 340.

Fenelon III. 70. & ſuiv. 199. & ſuiv. à 212. 267.

Ferdinand II. Empereur I. 19 & 20.

Ferdinand III. Empereur I. 20. 130.
Ferté (le Marechal de la) I. 112. 119.
Feuillade (le Marechal de la) I. 160. 189. 251. II. 364.
Feuillade (le Duc de la) II. 141. & ſuiv.
Feuquiéres (le Marquis de) II. 44.
Flandre I. 165. & ſuiv.
Fléchier II. 290.
Fleury, Cardinal Premier Miniſtre de Louis XV. II. 227. & ſuiv. 244.
Florence I. 41.
Fontaine (la) III. 82. 271.
Fontange (la Ducheſſe de) II. 322. & ſuiv.
Forbin janſon II. 163. & ſuiv.
Fouquet (le ſurintendant) II. 263. & ſuiv.
Fourilles (le Chevalier de) I. 200.
France (la) I. 44. & ſuiv. 49. à 53.
Franche-Comté I. 165. 174. 176. 179. 231.
François premier Roi de France I. 4 - 8.
Frederic II. Roi de Pruſſe II. 246.
Frederic Prince de Heſſe depuis Roi de Suéde. II. 150.
Fuentes (le Comte de) General Eſpagnol I. 61. 153.
Furſtenberg (les Princes de) I. 287.

G.

G.

Gacé (le Comte de) Général François. II. 163. & suiv.
Gaillard (Achiles) Jésuite III. 158.
Gallowai (Mylord) II. 155. & suiv.
Gaston Duc d'Orleans Frére de Louis XIII. I. 57. 65. 90. & 92.
Génes I. 279. & suiv.
Genêt (l'Abbe) II. 344.
Gléen, Général des Imperiaux I. 63.
Gourville II. 263. III. 140. 277.
Grammont (le Maréchal de) I. 62. III. 19.
Grandier (urbain) I. 52.
Graziani (le Comte) II. 289.
Guébriant (le Maréchal de) Général François. I. 45 & 61.
Guégénaud, Secretaire d'Etat II. 263.
Guerre Civile en France I. 68 & suiv. 80. & suiv.
Guiche (le Comte de) I. 205.
Guillaume III. Roi d'Angleterre *voiez* Orange.
Guion (la) III. 196. & suiv. 197. & suiv. 202. & suiv.

Guiscard (le Comte de) II. 45. le Fils III. 147.
Guise (le Duc de) I. 67.
Gustave Adolphe Roi de Suéde I. 19. 45. 108.
Gustave-Vaza. II. 4.

H.

Habert III. 160.
Hainault II. 268. 271.
Hannovre (la maison de) II. 221.
Harcourt (le Comte d') Général François I. 45. II. 70.
Harlai, Ministre de France à Risw. II. 55.
Harlai de Manvallon, II. 329. III. 198.
Harley Grand Trésorier d'Angleterre. II. 55.
Haro (Dom Louis de) Ministre Espagnol I. 113. 116. 133.
Harrach (le Comte de) Ambassadeur de l'Empereur à Madrid II. 72.
Heinsius, Grand Pensionnaire de Hollande. II. 105. 177. 200.
Henri IV. Roi de France I. 8. III. 118.
Henriette d'Angleterre, Epouse du Duc d'Orleans I. 193. II. 260.

Hervard, Calviniſte, Controleur-Général III. 228. La femme III. 134.
Hide, Chancellier d'Angleterre I. 157. II. 81.
Hire (la) III. 56. 279.
Hollande (la) I. 29. & ſuiv. 181. 190. II. 2.
Homberg II. 349.
Homme au masque de fer, II. 262.
Hôſpital (l') Chancellier de France III. 62.
Hoquincourt (le Maréchal d') I. 89. 98. 112.
Humiéres (le Marquis de) General François. I. 170. 251. 256. II. 25. 30.
Huggens II. 289. III. 56.

J.

Jaquês, Roi d'Ecoſſe & d'Angleterre de ce nom. II. 21.
Jaques I. Roi d'Angleterre III. 101.
Jacques II. Roi d'Angleterre II. 3. & ſuiv. 14. 17. 21. 77.
Jacques III. Roi d'Angleterre II. 21.

Janſéniſme: Sa naiſſance, ſes progrès & ſa décadence. III. 154. à 195.
Janſenius (Corneille) III. 159.
Jean Sobieski, Roi de Pologne- I- 277.
Jeſuites III. 130. 158. & ſuiv. 168.
Imperiale lescaro, Doge de Gênes I. 281. & ſuiv.
Ingenieurs (corps d') en France III. 22.
Innocent X. Pape III. 105. 162. 225.
Innocent XI. Pape I. 284. II. 5. III. 105. 110. 226.
Innocent XII. Pape II. 69. III. 111. 226.
Invalides (la maiſon des) fondée III. 22.
Joſeph. (l'Empereur) II. 152. 169. 187. & ſuiv.
Joſeph (le Pere) III. 226.
Iſabelle, femme de Philippe IV. Roi d'Eſpagne I. 138.
Italie I. 39.
Juan (Don) d'Autriche I. 118. & ſuiv.

K.

Kiuperli, Grand-Vizir I. 160. 188. & ſuiv.
Königsmarck (le Comte de) Général Suédois I. 108.

L.

Lavardin (le Marquis de) Ambaſſadeur de France à Rome I. 286. & ſuiv.
Laumont du Chatelet (le Comte de) II. 46.
Lauſun (le Comte depuis Duc de) II. 295. 300. à 305.
Laws (Jean) II. 214. & ſuiv.
Leopold (Duc de Lorraine) II. 56. & ſuiv.
Leopold (l'Empereur) I. 65. 112. 130. & ſuiv. 275. & ſuiv. II. 78.
Lesdiguiéres (le Connétable) III. 123.
Libertés de l'Egliſe Gallicane III. 109.
Lingendes (Jean de) III. 63.
Lionne (le Secretaire d'Etat de) II. 259.
Lockhard, Ambaſſadeur de Cromwel I. 121.
Londres II. 4.
Longueville (le Duc de) I. 78. 206.
Longueville (la Ducheſſe de) I. 83. III. 172.
Lorges (de) Général François I. 244. 251. II. 30. 41.
Lorraine (le Chevalier de) II. 311.
Lorraine (la) I. 202. 241.
Louis XIII. Roi de France I. 32. 43. 46.

Louis XIV. Roi de France, Troubles durant ſa minorité, I. 55. & ſuiv. eſt majeur, & maitre du Roïaume I. 110. tombe malade I. 131. ſon Mariage I. 140. perd Mazarin, & le pleure I. 142. Gouverne par lui même I. 146. obtient le pas ſur l'Eſpagne I. 154. Humilie le Pape I. 157. Achette Dunkerque I. 157. obtient Marſal I. 158. Secourt l'Empereur I. 160. Les Portugais I. 161. & les Hollandois I. 163. Ses conquêtes en Flandre I. 170. & ſuiv. en Franche-Comté I. 177. & ſuiv. Sa paix à Aix-la-Chapelle I. 183. Son traité Secret avec l'Angleterre I. 192. & avec les ennemis des Hollandois I. 194. Son Paſſage ſur le Rhin. I. 206. ſes conquêtes en Hollande I. 207. Son entrée triomphante dans Utrecht I. 207. perd la Hollande & revient en France I. 217. Ses Negociations auprès de touts les Princes I. 222. Convôque l'Arriere-Banc I. 246. Ses avantages ſur mer. I. 258. & ſuiv. La paix à Nimégue I. 262. Reçoit le nom de grand. I. 267. Ses acquiſitions en tems de paix I. 270. & ſuiv. Se venge d'Alger I. 273. & de Génes I. 280 & 81. Reçoit une Ambaſſade de Siam I. 282. Humilie le Pape I. 286. Protege le Roi d'Angleterre II. 9. & ſuiv. fait ſa

paix à Riswick II. 54. Ses prétentions à la Couronne d'Eſpagne II. 62. & ſuiv. Ses revers en Allemagne II. 151. & ſuiv. en Eſpagne II. 155. il demande la paix II. 174. 185. Ses Affaires ſont retablies II. 191. & ſuiv. Sa paix Signée à Utrecht II. 202. Ordre qu'il établit dans ſa maiſon II. 287. & ſuiv. Bâtimens & établiſſements qu'il fait. III. 8. Reforme les Loix III. 17. Abolit les Duëls III. 18. Diſcipline ſes Armées III. 19. & ſuiv. Idée de ſes forces de mer. I. 224. III. 23. & ſuiv. 25. De ſes forces de terre III. 22. Ses liberalités envers les Savans II. 289. & ſuiv. établiſſemens en leur faveur. III. 55. & ſuiv. Son Mariage I. 134. & ſuiv. Ses amours II. 249. & ſuiv. Ses liaiſons avec Madame de Maintenon. III. 323 à 327. Sa poſterité légitime. III. 223. Ses Enfans naturels & légitimés III. 224. Sa Maladie II. 240. 351. Ses dernieres paroles II. 352. Sa mort II. 353. Son portrait III. 273. Son Caractére II. 273. & ſuiv. Dettes, qu'il laiſſe à ſa mort III. 47. Ses depenſes III. 47.

Louis XV. Roi de France II. 245. 254.

Louvois, Miniſtre d'Etat I. 166. & ſuiv. 211. 220. 228. 270. 275. III. 130. 139. 141.

Luines

Luines (le connétable de) III. 111.
Lulli III. 81. 88.
Luneville II. 56. & ſuiv.
Luxembourg (le Maréchal de) I. 175. 199. 203. 248. 251. 256. 265. II. 30. & ſuiv. 34 à 38. 42. 182.

M.

Mademoiſelle I. 124. II. 300. & ſuiv. à 304.
Maigrot Miſſionnaire III. 216.
Maillard (Legat à la Chine) III. 219.
Mailli Archévêque de Rheims III. 189.
Maine (le Duc du) II. 325. 333. &c.
Maintenon (Madame de) II. 85. 128. 306. 329. & ſuiv. à 335. 339.
Mancini (Marie) II. 249.
Manſard III. 13. 335.
Mardick II. 210. & ſuiv.
Marie Louiſe Reine d'Eſpagne II. 317. & ſuiv.
Marie Thereſe Epouſe de Louis XIV. I. 137. 165. III. 223.
Marivaux, Lieutenant Général II. 359.
Marleborough (Comte & enſuite Duc de)

Favori du Roi Jaques, l'abandonne II. 7. est declaré Général des troupes Angloises & Hollandoises II. 103. Ses succés en Flandre II. 106. & 207. Est fait Duc II. 207. Sa victoire à Donawert II. 118. à Blenheim II. 123. Ses recompenses II. 128. Defait les François à Ramillies II. 139. Veut continuer la guerre II. 177. Contribue à la victoire de Malplaquet II. 180. 181. Est disgracié II. 196. & privé de ses emploits II. 200. Son caractére II. 203.

Marli II. 325.

Marsan (le Comte de) II. 312.

Marsin (le Maréchal de) II. 117. 120. & suiv. 146. & suiv.

Martinet I. 200.

Masillon III. 66.

Maurice de saxe, Maréchal de France II. 246.

Mazarin (le Cardinal) Premier-Ministre I. 68. est obligé de quitter la France I. 86. revient I. 89. proscrit par le Parlement I. 90. & suiv. sort une seconde fois de France I. 103. est rappellé I. 105. Conclut la paix de Westphalie I. 107. veut s'attribuer l'honneur de la Victoire d'Arras I. 113. continue la guerre d'Espagne. ibid.

Fait

Fait alliance avec Cromwel I. 116., remet Dunkerque à ſon Ambaſſadeur I. 121. ſe trouille avec Turenne I. 122. veut faire Louis XIV. Empereur I. 130. fait la paix avec l'Eſpagne, & obtient l'Infante pour Louis XIV. I. 134. Raméne à Paris le Roi & la nouvelle Reine I. 140. ſa mort marquée par un établiſſement mémorable I. 142. honneurs rendus à ſa memoire I. 143. ſon caractére I. 144. & ſuiv.

Medavy-Grancey (le Comte de) II. 150.

Medicis (les) I. 3-41.

Mello (Don Franciſco de) Général d'Eſpagne I. 58.

Merci, Général des Autrichiens I. 62. & 63. 184.

Methuen (le Chevalier) Ambaſſadeur d'Angleterre auprès du Duc de Savoie II. 149.

Milice ſous Louis XIV. III. 21.

Militaire (le) avant Louis XIV. I. 46 & 47. ſous Louis XIV. III. 22.

Modéne (le Duc de) I. 157.

Moliére III. 80 & ſuiv. 290.

Molina, Jeſuite Eſpagnol III. 157.

Monaldeſchi Ecuier de la Reine Chriſtine I. 128.

Monseigneur, fils unique du Roi II. 24 & suiv. 63.

Monsieur Frere du Roi I. 256.

Montecuculi, Général de l'Empereur I. 160. 228. 240. 244. 248. 249.

Monterey, Gouverneur des Païs-Bas I. 217. 220. & suiv. 250.

Montespan (Madame de) II. 297. 300. & suiv. 307 & suiv. 321 & suiv. à 25.

Montgeron III. 194.

Montpesat, Archévêque de Toulouse III. 105.

Mont-revel (Comte de) I. 178. III. 148.

Morillon, Grand Vicaire de Louvain III. 157.

Mottemar, Duc de Vivonne, Général des Galéres I. 258 & suiv. 280.

Mortemart (l'esprit des) II. 305 & suiv.

Moscovie (la) I-42.

Motte-Houdart (la) III. 84. 292.

Muley-Ismaël, Roi de Maroc II. 102.

Munster (l'Evêque de) I. 163. 194. 199.

N.

Navailles (le Maréchal de) I. 257. II. 295.
Némond II. 13.
Nitard, jesuite Premier-Ministre d'Espagne I. 165.
Nicole III. 172. 295.
Noailles (Gaston Louis de) III. 113. 176. 177 & suiv. 182 & suiv.
Noailles (le Maréchal de) II. 30-41.

O.

Obdam. Général Hollandois II. 116.
Olivarès, Ministre Espagnol I. 25-45.
Orange (le Prince d') Capitaine Général des forces de terre de Hollande I. 201. & suiv. est fait Stadhouder I. 211., sauve la Hollande I. 217., ses negociations auprès des puissances ibid. fait tête aux François I. 220. 226. ses conquêtes I. 227. combat à Senef. I. 237 & suiv. est battu à Mont-Cassel I. 156, donne le combat de saint Denis I. 265. Detrône le Roy jacques II.

7. est fait Roi d'Angleterre Sous le nom de *Guillaume* Trois II. 8, combat à la journée de la Boine II. 191. & y est blessé II. 15., est defait à Steinkerque II. 38, & à Nerwinde II. 39., reprend Namur II. 43. est reconnu Roi par la France II. 54., sa mort II. 79, son Caractére I. 201. II. 80. & suiv.

Orange (les Princes d') rendent les Hollandois de bons Soldats I-29-, sont au rang des plus grands Généraux I. 45.

Orknay d'Hamilton (Mylord) II. 125.

Orléans (Philippe Duc d') II. 145. & suiv. 190. & suiv. 223. & suiv. 352. III. 188.

Ormond (le Duc d') II. 202.

Ouvrier (d') Antiquaire II. 277.

Oxenstiern (le Comte d') I 45.

P.

Païs-Bas I. 14.

Palatin (l'Electeur) I. 235. 269.

Palatinat (le) I. 235.

Pâris (l'Abbé) III. 193.

Paris I. 49. III. II. 89.

Parme (le Duc de) I-39. 157.

Pascal III. 296.

Passal (Soeur) III. 170.
Patru (Olivier) III. 65. 297.
Pavillon, Evêque d'Alet III. 104. 170.
Pelisson I. 200. II. 263. III. 75. 131. 298.
Pelletier (le) Ministre d'Etat III. 42.
Perdreau (soeur) III. 170.
Perès (Antonio) III. 101.
Perigni, Précepteur de Louis XIV. II. 251.
Perrault (Claude) III. 298.
Perrier (Mademoiselle) III. 167.
Perron (le Cardinal du) III. 100.
Peterborough (le Comte de) II. 133. & suiv. 158.
Peters, jesuite confesseur du Roi Jacques II. 5.
Phalck-Constance Ministre du Roi de siam I. 282. & suiv.
Philippe II. Roi d'Espagne I. 22. 28.
Philippe III. Roi d'Espagne I. 23.
Philippe IV. Roi d'Esgagne I. 25. 113. 153. 164 & 65.
Philippe V. Roi d'Espagne II. 76. 136. 152. 236.
Philippe IX. Roi d'Espagne I. 26.
Picart III. 56.
Picolomini I. 45.

Pie

Pie V. Pape. III. 156.
Pierre, Roi de Portugal II. 202.
Pierre-Alexiewitz Czar de Ruſſie II. 61. 229.
Plelo (le Comte de) II. 234.
Pointis, Chef d'Eſcadre, II. 47.
Polignac (l'Abbé depuis Cardinal de) II. 58. 185. III. 300.
Pologne I. 42. II. 58.
Pontchartrain, Miniſtre d'Etat II. 20. 74. III. 44.
Ponticheri, Colonie Françoiſe II. 47.
Portocarrero (le Cardinal) II. 68.
Port-Roïal III. 166. & ſuiv.
Portugal I. 14. 22. 23. 27.
Potier, Miniſtre d'Etat I. 68 & ſuiv.
Pouſſin (le) III. 96. 329.
Prâlin (le Marquis de) II. 90. & ſuiv.

Q.

Quênel (le Pere) III. 176. 301.
Quinault II. 259. 290. III. 82. 301.

R.

R.

Racine II. 290. 336. 342. III. 78. & suiv. 302.
Ragotski (le Prince) II. 117. 188.
Ranucci (le Nonce) I. 285.
Régale (affaire de la) III. 102. & suiv.
Renaud I. 237. & suiv.
Rets (le Coadjuteur depuis Cardinal de) I. 72. 85. 87. 100.
Ricci (Mathieu) jesuite Missionnaire III. 212.
Richelieu (le Cardinal de) Premier-Ministre de Louis XIII. I-8. 45. 47. & suiv. III. 124. & suiv. 126.
Richelieu (le Maréchal de) II. 246.
Ripperdera, Ministre d'Espagne II. 224.
Robert (l'Intendant) I. 228.
Rochefort (le Maréchal de) I. 247.
Rochefort I. 273.
Rochefoucault (le Duc de la) I. 83-100. II. 356. III. 65. 306.
Rohan (le Duc de) III. 123. 128.
Rome I. 33. & suiv.
Rouillé, Ministre de France à Utrecht II. 174. & suiv.

Roupli Persan III. 18.
Rousseau III. 84. 307.
Roussillon (le) I. 44. 66. 135.
Ruyter, Amiral Hollandois I. 162. 218. 115. & suiv. 258.
Russel, Amiral Anglois II. 19.

S.

Sa, frere de l'Ambassadeur de Portugal en Anglererre. I. 115.
Sage (le) II. 316. III. 218. 308.
Saint amour (le Comte de) I. 177.
Saint-Cyr (la Maison de) II. 338.
Saint Domingue Colonie Françoise II. 47. III. 27.
Saint-Evremont II. 271. III. 311.
Saint-Hilaire, Lieutenant Général de l'Artillerie I. 241.
Saint Olon Ambassadeur de France à Génes I. 280.
Saint-Réal (l'Abbé de) III. 75.
Santerre III. 331.
Sara jennings, Duchesse de Marleborough II. 193.
Scarron (Paul) II. 337. & suiv. III. 315.

Schomberg (le Maréchal) I. 161. 251.
Seguier (Chancelier) III. 164.
Seignelai (le Marquis de) I. 280. II. 13 II. 326.
Serres, Prophéte Cévennois III. 144.
Sévigné (Mad. de) III. 80. 316.
Sicile I. 257.
Siécles remarquables dans l'Hiſtoire du monde I. 2. 3. 4 & 5.
Soanin, Evêque de Senès III. 192.
Soiſſons (la Comteſſe de) II. 295. 316. & ſuiv.
Sourdiac (le Marquis de) II. 259.
Sourdis, Archévêque de Bordeaux 1-47.
Spectacles en France II. 251. & ſuiv.
Stairs (Ambaſſadeur d'Angleterre) II. 214. & ſuiv. 351.
Stanhoppe, Général Anglois II. 192.
Stanislas, Roi de Pologne II. 232.
Staremberg (Gui de) Vice-Roi d'Eſpagne II. 187. 191. 216.
Stafford (le Comte de) II. 200.
Styrum (le Comte de) II. 112.
Suéde, 1-42. 194. & ſuiv.

Sueur (le) III. 90. 330.
Suisses (les) I-41. 231.

T.

Tallard (le Maréchal de) II. 114. 118. 120. & suiv.
Tellier (le) Chancelier de France III. 104. 130. 133. 141.
Tellier (le Pere le) II. 336. III. 182. & suiv. 184. & suiv.
Temple (le Chevalier) I. 123. 350.
Terre-Neuve II. 47.
Tessé (le Comte de) II. 50. 133. 136.
Thou (de) III. 62.
Tilly, Général des Imperiaux I. 18 & 19. II. 180.
Toll-Huis I. 204.
Torci-Colbert, Ministre de France II. 73. 174.
Toris (le parti des) II. 193. & suiv.
Torstenson, Général suédois I. 66.
Toscane I-41. II. 239.
Toulon I. 272.
Toulouse (le Comte de) Amiral-Général de France II. 132. 136. 154.

Tour-

Tournefort III. 57. 319.

Tournon (Thomas Maillard de) Patriarche d'Antioche III. 219. à 221.

Tourville, Vice-Amiral de France II. 12. 19.

Traité de Westphalie I-107., des Pirenées I. 134 & 135. d'Aix-la-Chapelle I. 182. de Nimégue I. 262. d'Augsbourg II. 2. de Lorette II. 52. de Riswick II. 52. de Carlowitz II. 60. d'Utrecht II. 201. d'Aix la Chapelle II. 246.

Tréves (l'Electeur de) I. 66.

Trianon II. 325.

Tripoli I. 278.

Tromp (l'Amiral) I. 108.

Truaumont (la) III. 33.

Tunis I. 278.

Turcs I. 43. 187.

Turenne (le Maréchal de) I. 62. 83. 99. 112. 119. 166. 199. 220. 228. 232. à 36. 242. II. 311.

Turin (siege de) II. 141.

V.

Valbelle (le Chevalier de) I. 258.
Valette (le Cardinal de la) I. 47.
Valiére (Mademoiſelle de la) II. 265. 276. & ſuiv. 280. 296. à 99.
Van-Beuning, Miniſtre de Hollande en France I. 183. & ſuiv. 195.
Vardes (le Comte de) II. 254.
Varin III. 92.
Vauban (le Maréchal de) I. 172. & ſuiv. 199. 225. 251. & ſuiv. 271. II. 25. 114. III. 321.
Vaubrun, Lieutenant-Général I. 244.
Vaugelas III. 65. 321.
Vaux-la Maiſon de) II. 263. & ſuiv.
Vendôme (le Duc de) II. 37. 52. 98 & ſuiv. 137. 140. 165. 191. 204.
Vendome (le Grand Prieur de) II. 37. 100.
Veniſe I. 187. & ſuiv.
Verſailles II. 279.
Vert (Jean de) I-45.
Victor-Amadé Duc de Savoie II. 32. & ſuiv. 50. 52. 230.

Villars (le Duc depuis Maréchal de) II. 107. 110. & suiv. 138. 238. 148.

Villeroi (le Maréchal de) Gouverneur de Louis XIV. II. 52. son fils, aussi Maréchal II. 92. & suiv. 94. & suiv. jusques 98. 116. 118. 138. 312.

Villes prises ou cedées: Aloſt. I. 271. Armentiéres I. 170. Arnheim I. 207. Ath I. 170. 262. Bailleul I. 262. Barcellone II. 52. Besançon I. 178. 232. Bommel I. 207. Bonn II. 29. Bouchain I. 250. 262. II. 199. Brisal I. 232. II. 185. Bruges II. 169. Cambrai I. 250. 262. Candie I. 189. la Capelle I. 119. Carmagnole II. 33. Carpi II. 91. 146. Cartagéne II. 47. Casal I. 107. 271. Cassel I. 262. Castro I. 157. Charlemont I. 262. Charleroi I. 170. 262. Comacchio II. 170. Condé I. 250. 262. Corbie I. 44. Corregio II. 146. Courtrai I. 65. 170. 262. 278. Crémone II. 95. Crevecœur I. 207. Dantzig II. 235. Dixmuide I. 278. Dœsbourg I. 207. Dole I. 179. Douai I. 170. II. 187. Dunkerque I. 64. 121. Franckendal II. 26. Fribourg I. 155. Friedlingen. Furnes I. 170. Gand I. 254. 262. II. 169. Gibraltar II. 131. Gironne II. 41. Gravelines I. 165. Gueldres I. 210. Hague-

nau I. 248. Heidelberg II. 25. 41. Hui II. 117. Kehl I. 255. Landau I. 66. II. 114. 128. Lerida II. 158. Lille I. 170. II. 168. Limbourg I. 262. Limerick II. 18. Luxembourg I. 278. Maïence I. 63. II. 25. 29. Manheim II. 26. Marsal. I. 158. Maſtricht I. 227. 262. Maubeuge I. 262. Menin I. 136. Meſſine I. 258. Mons II. 34. 183. Montalban II. 33. Monmelian II. 33. Naerden I. 208. 227. Namur II. 35. Nanci I. 138. 163. Naples I. 66. & ſuiv. Nerwinde II. 40. Nimégue I. 207. Nice II. 33. Noſembourg I. 207. Oppenheim II. 26. Orſoi I. 203. Oudenarde I. 136. 262. Paſſau II. 116. Philipsbourg I. 63. 232. II. 26. Popering I. 262. Prague II. 243. Quenoi II. 201. Ratisbonne II. 112. Reggio II. 146. Rhinberg I. 203. la Rochelle III. 124. Ronciglione I. 157. Saint-Omer I. 136. 262. Salins I. 178. Saverne I. 248. Sintzheim I. 233. Skenck I. 207. Spire II. 26. Strasbourg II. 185. Swammerdam I. 222. Suze II. 33. Thionville I. 62. Tollhuis I. 204. Tournai I. 170. Trarbach II. 128. Tréves I. 245. 278. II. 26. Turin II. 141.

Valen-

Valenciennes I. 250. 262. Veillane II. 33. Veldentz I. 270. Ville-Franche II. 33. Utrecht I. 207. Wésel I. 203. Worms II. 26. Ypres I. 136. 254. 262. II. 166. Zutphen I. 207.

Viviani II. 289. 291.

Vivonne *Voïez* Mortemar.

Voisin, Ministre d'Etat II. 173. III. 188.

Voisin (la) II. 316.

Voiture III. 64. 324.

Vossius II. 289.

Urbain VIII. III. 225.

Uxelles (le Marquis d') II. 29. 185.

W.

Waldeck (le Prince de) II. 30. 33.
Wallenstein (le Général) I. 18. 45.

Walpole (Robert) Premier-Ministre d'Angleterre II. 229.

Watteville *Voiez* Batteville.

Weimar (le Duc de Saxe) I. 45.

Wighs (le parti des) II. 193. & suiv.

Witt (Jean de) I. 180. 191. 194. 210. & suiv. 212. son Frere I. 194. 197. 212. & suiv.
Wrangel (le Général) I. 108.

Y.

Yorck (le Duc d') I. 119. 216.

Z.

Zampiéri (le Marquis) II. 291.
Zinzendorf (Ambassadeur de l'Empereur à la Haye) II. 186.

Lettre derniere à Mr. de Voltaire.

VOILA, Monsieur, bien des fautes: une seconde édition les fera disparoitre. N'allez pas croire, que je mépriſe votre livre; je sai qu'un livre peut être plein de beautés & de défauts; & Votre *siécle* est de ce nombre. Il y a des inégalités dans le stile & dans les choses, qui viennent de l'inégalité de votre humeur: deux jours de santé redonneront à ces endroits ce vrai, ce noble que vous savez si bien unir au brillant. L'inexactitude des faits, des dattes peut être corrigée aisément à l'aide d'une lecture plus attentive des mémoires du tems. C'est un malheur pour vous, Monsieur, de n'avoir ni à Potzdam ni à Berlin aucun homme de gout que vous puissiez consulter. Algarotti a de l'esprit, de la mémoire, du babil, mais il n'a point ce tact fin & délicat, qui avertit l'ame du bon & du mauvais, du point où il faut aller & de celui où il faut s'arrêter. Polnitz n'a de justesse que dans les saillies; il peut juger d'une épigramme, d'une satire. Le marquis d'Argens est trop paresseux

seux & a été trop occupé pour avoir du gout. Darget a l'esprit faux en tout sens. M. de Maupertuis seul est capable de décider; mais vous ne vous aimez pas. Vous êtes donc réduit à votre Francheville qui bien loin de pouvoir vous juger n'est pas même digne de vous lire. Dans cette disette de critiques, vous devriez pour votre honneur cesser enfin de faire imprimer, & céder de bonne grace au malheur d'avoir soixante ans, & joüir, enveloppé dans votre gloire, du bonheur de voir de près le plus savant des roix, & le plus aimable des hommes. Pourquoi emploier vos dernieres années à travailler à la destruction de la gloire que vos premiers ouvrages vous ont aquise? si le bel-esprit est chez vous une maladie, mettez votre loisir à retoucher cette Henriade, où il y a de belles choses, Alzire où il y en a si peu à reprendre, Charles douze où il y en a tant à corriger. Mais surtout ne nous donnez point de liste des écrivains qui ont illustré ou terni le siécle de Louis XIV. Vous n'êtes point heureux en jugemens. Vous vous avez toujours vous même devant les yeux; & tout ce qui n'est pas vous échauffe votre bile. Pardonnez, Monsieur, ces conseils à l'amitié. Je suis &c.

Пл 5629

ULB Halle 3
007 762 992

10 18

n.c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-846998-p0391-8

LE SIECLE DE LOUIS XIV.

PAR

MR. DE VOLTAIRE.

TOME TROISIEME.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée d'un très grand nombre de Remarques,

PAR

MR. DE LA B***

Non ego illi detrahere aussim
Hærentem capiti multa cum laude coronam.

HORACE.

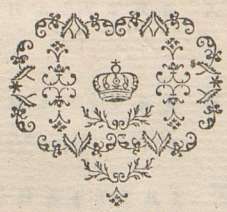

FRANCFORT,
Chez la Veuve KNOCH & J. G. ESLINGER.
M DCC LIII.

Farbkarte #13
B.I.G.
Inches
Centimetres
Blue
Cyan
Green
Yellow
Red
Magenta
White
3/Color
Black
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-846998-p0395-2